



Rapport d'activités 2023



Édito

En 2023, le Département de la Vienne a une nouvelle fois démontré l'importance de ses missions prioritaires, l'étendue de ses compétences et sa grande proximité avec les acteurs du territoire.

Dans une conjoncture difficile pour les Départements, notre collectivité a redoublé d'effort pour répondre aux besoins des habitants, faire face aux urgences et préparer l'avenir de nos territoires aux grands défis de demain.

Je veux ici saluer l'action de tous nos agents, qui incarnent, sur l'ensemble du territoire, l'importance de notre service public de proximité et les valeurs que nous défendons. Ce rapport d'activité est là pour en témoigner.

Grâce à ce travail d'équipe, à vos conseillers départementaux et aux 1600 agents de notre collectivité, nous gardons le cap du projet départemental esquissé en début de mandat pour construire un territoire plus solidaire, plus engagé et plus résilient.

Plus solidaire, en renforçant nos actions auprès de tous les publics en situation de fragilité. Plus engagé, en mettant à nouveau tout en œuvre pour que le Département demeure le premier partenaire des communes et des intercommunalités. Plus résilient enfin, en engageant des actions vertueuses, transversales et structurantes dans l'ensemble de nos domaines d'intervention.

Alain Pichon
Président du Département

Sommaire

Portrait de la Vienne	6
Les 19 cantons	8
Le fonctionnement du Département de la Vienne	9
Organigramme	12
Plus de 300 métiers au service du public	13

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES SERVICES

Direction des Ressources et des Relations Humaines	15
Direction Générale Adjointe des Solidarités	29
Direction de l'Enfance et de la Famille.....	31
Direction de l'Action Sociale	35
Direction de l'Insertion et du Retour à l'Emploi	39
Direction de l'Autonomie	43
Mission Santé	47
Direction Générale Adjointe de la Jeunesse, de l'Éducation et de l'Epanouissement	51
Direction de l'Éducation et Enseignement Supérieur.....	53
Direction des Bâtiments	55
Direction des Sports et de la Coopération Internationale.....	59
Direction de la Culture et du Tourisme.....	67
Bibliothèque Départementale de la Vienne.....	71
Archives départementales.....	75
Mission Jeunesse et Citoyenneté.....	77
Mission Projets Numériques pour l'Éducation	81
Commission Locale d'Information de Civaux	83



Direction Générale Adjointe de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable..... 87

Développement Durable.....	89
Direction des Routes.....	93
Direction de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement.....	97
Direction de l'Appui aux Collectivités.....	103
Direction des Technopoles et des sites Futuroscope.....	105
Mission Aménagement et Inclusion Numérique.....	109
Mission Appui Technique Territoire et Habitat.....	111

Direction Générale Adjointe des Finances, des Moyens et du Numérique..... 115

Direction du Budget et des Finances.....	117
Direction des Affaires Générales.....	121
Direction de la Transition Numérique.....	125
Direction Juridique et des Assemblées.....	129
Mission Affaires Immobilières.....	131
Mission Commande Publique.....	135
Conseil en Gestion.....	139

Cabinet du Président 141

Direction de la Communication 145

Portrait de la Vienne



439 385
habitants
(source Insee)



Naissances **3 599**
(source Insee- État civil)



6 990 km²

Superficie totale du Département

soit **63 hab/km²**

(source Insee)

5 Communautés de communes

1 Communauté d'agglomération

1 Communauté urbaine



Salariés
(source : Acooss)

105 068

Demandeurs d'emploi
(source : Pôle emploi)

29 840

Taux de chômage Vienne
(source : Pôle emploi et Acooss)

6,1%



Nombre et capacité des campings

(source Insee)

Terrains

45

Emplacements

2 988



Nombre et capacité des hôtels

(source Insee)

Hôtels

91

Chambres

4 783

Nombre d'autres hébergements collectifs (source Insee)

Hébergements

13

Nombre de places lit

7 071



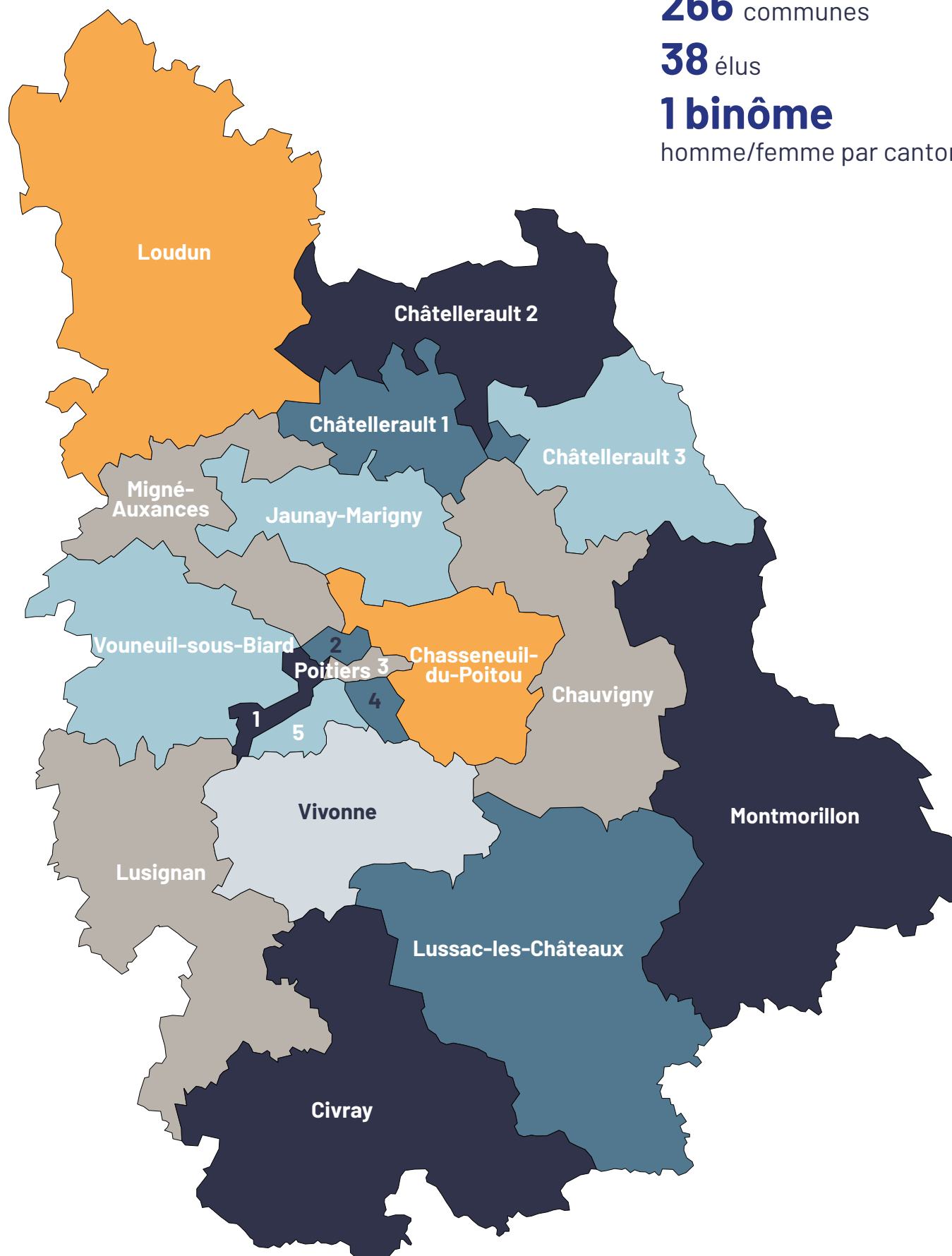
19 cantons

266 communes

38 élus

1 binôme

homme/femme par canton



Le Département

Le Département est une collectivité locale dirigée par un Conseil Départemental avec à la tête un Président, élu pour 6 ans par ses pairs.

Élus par binôme pour 6 ans, les 38 conseillers départementaux des 19 cantons de la Vienne, débattent au sein de commissions sectorielles pour façonner et appliquer la politique du Département. Ils se réunissent au moins une fois par trimestre.

Les membres de la Commission Permanente

Émanant de l'Assemblée départementale, la Commission Permanente est composée de tous les Conseillers Départementaux. Elle se réunit une fois par mois pour examiner les projets de la collectivité avec l'appui de commissions sectorielles réparties sous 4 grandes thématiques :

1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Climat et Développement Durable
- Routes, Mobilités
- Agriculture, Ruralité
- Aménagement du Territoire
- Aménagement et Inclusion Numériques

2. SOLIDARITÉS, ACTION SOCIALE

- Personnes Âgées, Personnes Handicapées
- Action Sociale, Enfance, Famille, Santé
- Insertion, Emploi, Pôles Economiques
- Habitat, Logement

3. ÉDUCATION, JEUNESSE, ÉPANOUISSEMENT

- Éducation, Collèges, Université, Bâtiments
- Jeunesse, Sport, Citoyenneté
- Culture, Événementiel
- Tourisme, Attractivité
- Relations Internationales

4. COMMISSION DES FINANCES

- Finances
- Ressources Humaines, Moyens Généraux
- Financements Union Européenne, État, Région et Grands Projets
- Délégation de service public, de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et du jury de concours

Chaque année, le Conseil Départemental construit et gère un budget de plusieurs centaines de millions d'euros (511 M€ en 2023) qui définit le cadre de l'action de la collectivité. Cette somme se répartit entre les différentes compétences du Département.

Assemblée Départementale 2021-2028



Alain Pichon

Conseiller Départemental
de Châtelleraut 2
Président du
Département
de la Vienne



Valérie Dauge

Conseillère Départementale
de Châtelleraut 2
Première Vice-Présidente
Personnes Agées,
Personnes Handicapées



Henri Colin

Conseiller Départemental
de Châtelleraut 1
2^e Vice-Président
Education, Collèges,
Université, Bâtiments



Pascale Guittet

Conseillère Départementale
de Chasseneuil-du-Poitou
7^e Vice-Présidente
Sport, Jeunesse et Citoyenneté



Pascale Moreau

Conseillère Départementale
de Châtelleraut 3
3^e Vice-Présidente
Aménagement du Territoire



Benoît Coquelet

Conseiller Départemental
de Vouneuil-sous-Biard
8^e Vice-Président
Insertion, Emploi,
Pôles Economiques



Claude Eidelstein

Conseiller Départemental
de Chasseneuil-du-Poitou
4^e Vice-Président
Finances, Rapporteur
Général du Budget



Séverine Saint-Pé

Conseillère Départementale
de Migné-Auxances
9^e Vice-Présidente
Aménagement et Inclusion
Numériques



Rose-Marie Bertaud

Conseillère Départementale
de Vivonne
5^e Vice-Présidente
Action Sociale, Enfance et Famille



Jean-Louis Ledoux

Conseiller Départemental
de Lusignan
10^e Vice-Président
Agriculture, Ruralité



Gilbert Beaujaneau

Conseiller Départemental
de Vivonne
6^e Vice-Président
Routes, Mobilités



Marie-Renée Desroses

Conseillère Départementale
de Lussac-les-Châteaux
11^e Vice-Présidente
Ressources Humaines,
Moyens Généraux



Guillaume de Russé
Conseiller Départemental
de Montmorillon
Président-délégué, en charge
des Financements Union Européenne,
Etat, Région et des Grands Projets



Sybil Pécriaux
Conseillère
Départementale
de Lusignan
Déléguée, en charge
des Relations Internationales



Francis Gomez
Conseiller
Départemental
de Poitiers 4



Anne-Florence Bourat
Conseillère Départementale
de Châtelleraut 1
Vice-Présidente-déléguée,
en charge de la Santé



Alain Joyeux
Conseiller
Départemental
de Poitiers 5



Catherine Bourgeon
Conseillère
Départementale
de Poitiers 4



Bruno Belin
Conseiller Départemental
de Loudun
en charge de la Culture
et de l'Événementiel



Sandrine Barraud
Conseillère
Départementale
de Vouneuil-sous-Biard



Anthony Brottier
Conseiller
Départemental
de Poitiers 1



Joëlle Peltier
Conseillère Départementale
de Poitiers 5
Vice-Présidente déléguée,
en charge du Climat
et du Développement Durable



Jérôme Neveux
Conseiller
Départemental
de Jaunay-Marigny



Aline Fontaine
Conseillère
Départementale
de Poitiers 1



François Bock
Conseiller
Départemental
de Lussac-les-Châteaux



Marie-Jeanne Bellamy
Conseillère
Départementale
de Loudun



Ludovic Devergne
Conseiller
Départemental
de Poitiers 2



Brigitte Abaux
Conseillère
Départementale
de Montmorillon
Déléguée, en charge
de l'Habitat et du Logement



Gérard Pérochon
Conseiller
Départemental
de Châtelleraut 3



Florence Harris
Conseillère
Départementale
de Poitiers 3



Jean-Olivier Geoffroy
Conseiller
Départemental
de Civray



Valérie Chebassier
Conseillère
Départementale
de Jaunay-Marigny



Grégory Vouhé
Conseiller
Départemental
de Poitiers 3



Isabelle Barreau
Conseillère
Départementale
de Chauvigny
Déléguée, en charge
du Tourisme et de l'Attractivité



Benoît Prinçay
Conseiller
Départemental
de Migné-Auxances



Sarah Rhallab
Conseillère
Départementale
de Poitiers 2

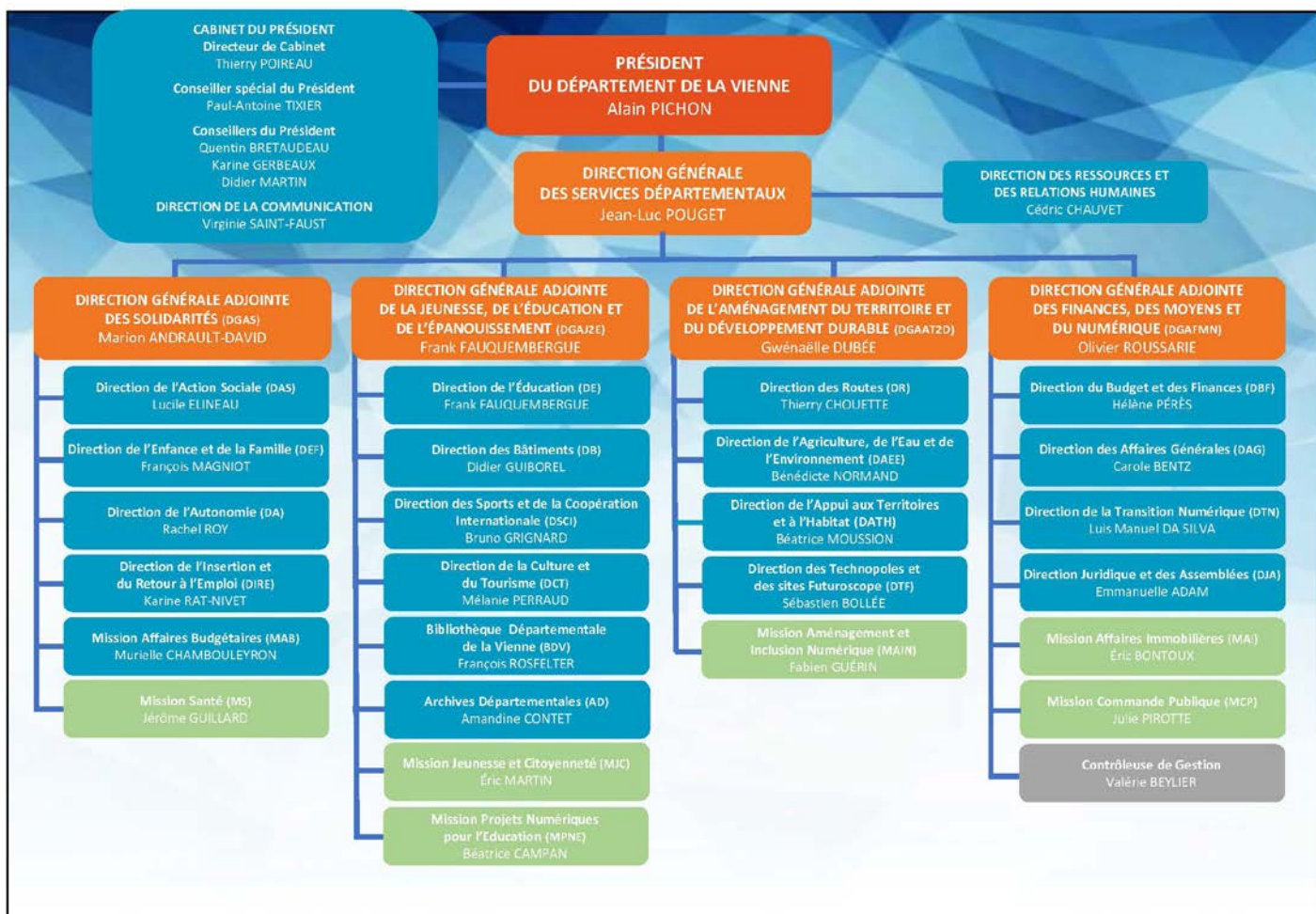


Gérard Herbert
Conseiller
Départemental
de Chauvigny



Lydie Noirault
Conseillère
Départementale
de Civray

Organigramme général des services départementaux



Plus de 300 métiers au service du public

Le chiffre

1 496

Au 31 décembre 2023

Effectif total titulaires
et contractuels
du Département
de la Vienne



EFFECTIF PAR DIRECTION

- **3%** Cabinet
- **2.8 %** Direction Générale des Services
- **19 %** Direction Générale Adjointe de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable
- **23.4 %** Direction Générale Adjointe de la Jeunesse, de l'Éducation et de l'Épanouissement
- **5.8 %** Direction Générale Adjointe des Finances, des Moyens et du numérique
- **30%** Direction Générale Adjointe des Solidarités
- **0.3 %** Agents mis à disposition auprès de structures extérieures
- **15.7 %** Assistants Familiaux

RÉPARTITION PAR GENRE

- **63%** Femmes
- **37%** Hommes





Direction des Ressources et des Relations Humaines





Direction des Ressources et des Relations Humaines

Les faits marquants

DEMARCHE QUALITÉ DE DE TRAVAIL – LANCEMENT D'UN BAROMÈTRE SOCIAL : LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE !

L'amélioration de la qualité de vie au travail est une démarche qui regroupe toutes les actions qui permettent de combiner qualité des conditions de vie et de travail des agents et qualité du service public. Elle s'appuie fortement sur l'expression et la participation des agents. Il s'agit d'un processus social concerté, centré sur l'amélioration des conditions du travail (contenu, organisation...) à des fins de développement des personnes et des services. Pour l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), la qualité de vie au travail "désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail et la performance globale, d'autant plus quand les organisations se transforment".

6 thèmes sont considérés dans la démarche :

Les relations au travail et le climat social : l'organisation des réunions internes, la qualité des temps et des lieux de pause, le rôle des instances, ...

Le contenu du travail : l'autonomie pour agir sur son travail, les moyens pour réaliser le travail, la clarté des consignes, la répartition de la charge de travail, ...

La santé au travail : des entretiens de retour après une absence de longue durée, la diffusion du DUERP, l'environnement des postes de travail et la sécurité, ...



Les compétences et parcours professionnels : les entretiens individuels, le parcours d'intégration, l'employabilité, l'accès aux dispositifs de formation, ...

L'égalité professionnelle pour tous : l'articulation vie privée / vie professionnelle, l'équité dans le traitement des salariés, égalité professionnelle femmes-hommes, ...

Le management participatif et l'engagement : possibilité de discuter du travail, l'organisation des absences des agents, la participation aux projets de changement, droit à l'erreur, ...

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) est d'abord la façon de construire et de conduire l'action collective qui permet d'articuler les objectifs d'amélioration des conditions de travail et ceux de qualité de service rendu aux usagers.

Il s'agit d'un cadre pour l'action qui permet de déterminer de façon collective et partagée des objets particuliers de travail et de s'engager sur des thématiques particulières comme, par exemple, le management, le télétravail, la prévention des risques professionnels, la prévention des risques psychosociaux, la gestion de l'absentéisme, les actions favorisant le maintien dans l'emploi, la conduite d'un projet de réorganisation. Une démarche QVCT n'est donc pas un nouveau sujet autonome à traiter, ni une nouvelle thématique se surajoutant à celles déjà en cours de mise en œuvre. La thématique de la QVCT ouvre un nouveau cadre d'action collective pour piloter notre organisation de façon plus cohérente et plus en lien avec le travail des agents et leur participation.

Afin que la démarche "QVCT" s'inscrive dans le long terme, il est nécessaire de respecter certaines étapes :

- **Concevoir la démarche :** construire de manière concertée le cadrage stratégique précisant les enjeux, objectifs et modalités envisagés pour la démarche QVCT.
- **Diagnostiquer :** identifier les thématiques prioritaires de la QVCT en tentant d'objectiver le mieux possible les situations. Il est important ici de poser le diagnostic des actions déjà mises en place au sein de la collectivité afin de déterminer les "zones d'actions" futures.
- **Expérimenter :** inscrire les priorités QVCT identifiées lors du diagnostic (ex : égalité femme-homme, télétravail, etc.). L'expérimentation est ainsi un espace de recherche et de construction de solutions par la pratique et l'expérience.
- **Pérenniser :** Cette étape est déterminante pour maintenir la dynamique engagée. C'est ce qui va permettre d'installer durablement la QVCT dans les services.

Première étape : la construction d'un baromètre social :

Partie intégrante d'une politique de "QVCT", le baromètre social permet d'apprécier le climat social au sein d'une structure au moyen d'une enquête interne qui se présente comme un questionnaire. Ce questionnaire a été transmis à tout le personnel de manière anonyme et confidentielle. L'ARACT, les représentants du personnel et des agents volontaires ont participé à la préparation des questions posées dans le baromètre social.

Le baromètre social peut également permettre de détecter et appréhender d'éventuels risques sociaux au sein d'une organisation (risques de conflits et risques dits "psychosociaux").

911 agents ont bien voulu répondre au questionnaire en décembre 2023. Les résultats du questionnaire sont en cours d'analyse.

Gestion des carrières des agents du Département

Les faits marquants

En 2023, le Pôle Carrières-Paies a assuré la gestion des carrières de l'ensemble des agents rémunérés par le Département (titulaires, contrats de droit public et emplois aidés de droit privé), depuis leur recrutement jusqu'à leur départ : prise en charge du dossier de recrutement, reclassements, suivi des positions administratives, des avancements, des différentes absences, des départs ...

Ainsi, **511** agents ont bénéficié d'un **avancement d'échelon** en 2023.

Le suivi des lignes directrices de gestion en 2023 a également permis de procéder à **62 avancements de grades et 12 promotions internes**.

L'année 2023 a été marquée par la réforme des retraites avec effet du 1er septembre 2023 avec le recul progressif de l'âge légal de départ en retraite et un allongement de la durée d'assurance du nombre de trimestres requis.

En 2023, le Pôle Carrières-Paies a réalisé **78** études de possibilités de départs en retraites avec des calculs de pensions sur plusieurs dates hypothétiques de départs et a constitué **44** dossiers pour les demandes déposées de pensions de retraites.

Les chiffres clés

Au 31/12/2023, le Département de la Vienne compte **1 262** agents (hors agents contractuels mis à disposition par le Centre de Gestion et hors assistants familiaux) :

- dont **1 164** titulaires, **98** agents contractuels (contrats de droit public, bénéficiaires de contrats aidés de droit privé, ouvriers contractuels de l'Etat),
- dont **516** hommes et **746** femmes.

Répartition par filière

Filière	Nombre	%
Administrative	404	32
Sociale	171	13,5
Médico-sociale	76	6
Technique	580	46
Culturelle	30	2,4
Sportive	1	0,1
TOTAL	1 262	100

Répartition des titulaires par catégorie statutaire

Catégorie	Nombre	%
A	370	29,3
B	162	12,8
C	696	55,2
TOTAL	1 158	100
Agents sur emplois non permanents	34	2,7

Autres informations

- **171** agents à temps partiel
- **10** postes à temps non complet

Élaboration des paies et dépenses de personnel

Les faits marquants

En 2023, le Pôle Carrières-Paies a assuré la préparation, le calcul et le suivi des rémunérations des agents et des indemnités des élus, l'édition mensuelle des bulletins de paie et la gestion des cotisations sociales correspondantes. Le Pôle Carrières-Paies a également assuré la préparation, l'exécution et le suivi budgétaire des dépenses liées à la masse salariale, en ayant pour objectif la maîtrise des crédits alloués, ainsi que la projection pévisionnelle dans le cadre des orientations budgétaires.

L'année 2023 a été marquée par l'augmentation de la valeur du **SMIC** à deux reprises (janvier et mai 2023), par l'augmentation de **l'indice minimum de la fonction publique** à trois reprises (janvier, mai, juillet 2023) et par l'augmentation de la **valeur du point** au 1^{er} juillet 2023 (1,5%).

Au 1^{er} janvier 2023, le Département a instauré le **Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel** (RIFSEEP), après délibération en date du 16 décembre 2022.

Le RIFSEEP a simplifié le paysage indemnitare en supprimant les primes existantes afin de créer une "prime unique", le RIFSEEP étant exclusif de toutes autres primes liées aux fonctions et à la manière de servir.

Le RIFSEEP est constitué de deux parts distinctes :

- une Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E.) versée mensuellement : prime fixe et obligatoire liée au poste occupé,
- un Complément Indemnitare Annuel (C.I.A.) versé en novembre : part variable liée à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

En 2023, le Pôle Carrières-Paies a établi **1381 arrêtés individuels** au titre du RIFSEEP (octrois et modifications) en calculant les incidences correspondantes en paie, et a également versé le **CIA en novembre 2023 au bénéfice de 1162 agents**.

Les chiffres clés

Budget 2023 :

- 64 258 065 € pour les dépenses de personnel (hors assurance, ...)
- 1 659 169 € pour les indemnités des élus

Au titre de l'année 2023 :

- 541 bénéficiaires de titres restaurant



13 bénéficiaires
des allocations d'Aide
au retour à l'Emploi



416 bénéficiaires
de la participation
financière pour
les contrats de
prévoyance labellisés



51 bénéficiaires
du remboursement
partiel des frais
d'abonnement pour
les trajets "domicile-
travail"

Hygiène et sécurité au travail

Les faits marquants

La **fin des dispositifs de suivi du COVID-19** au 1^{er} février 2023, a permis à la mission prévention, santé, hygiène et sécurité de reprendre une activité classique avec notamment :

- Poursuite du **diagnostic santé sécurité au travail** pour la Direction de l'Éducation et la Direction des Bâtiments, la Direction des Routes et la Direction Générale Adjointe des Solidarités ;
- Structuration de la **démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail** (QVCT) ;
- Lancement du **baromètre social** de la collectivité en lien avec la QVCT ;
- Refonte du protocole **d'accompagnement des agents agressés** ;
- Développement du réseau des **assistants de prévention** de la Direction des Routes ;
- Mise à jour des **trousses de secours** en partenariat avec le SDIS 86 ;
- Réalisation de **bouchon d'oreille sur mesure** pour les agents des collèges et des routes ;
- Relance de la campagne de **vaccination contre le grippe** pour les agents du département ;
- Reprise des réunions de sensibilisation "**Matinale de la prévention**" avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Vienne ;
- Etude des modalités de mise en œuvre du **dispositif de signalement des actes de violence, de harcèlement et d'agissements sexistes** avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Vienne ;
- Participation à la **commission matériel et habillement** au sein de la Direction des Routes.

Les chiffres clés

- **5** matinées de la prévention
- **5** matinées de sensibilisation
- **50** agents participants
- Baromètre social : **911 réponses**



Protocole agression
**27 signalements
d'agression**



**Visite santé
sécurité au travail**
38 sites visités du
département,
16 centres d'exploitation
et **22 collègues**

Handicap et maintien dans l'emploi

Les faits marquants

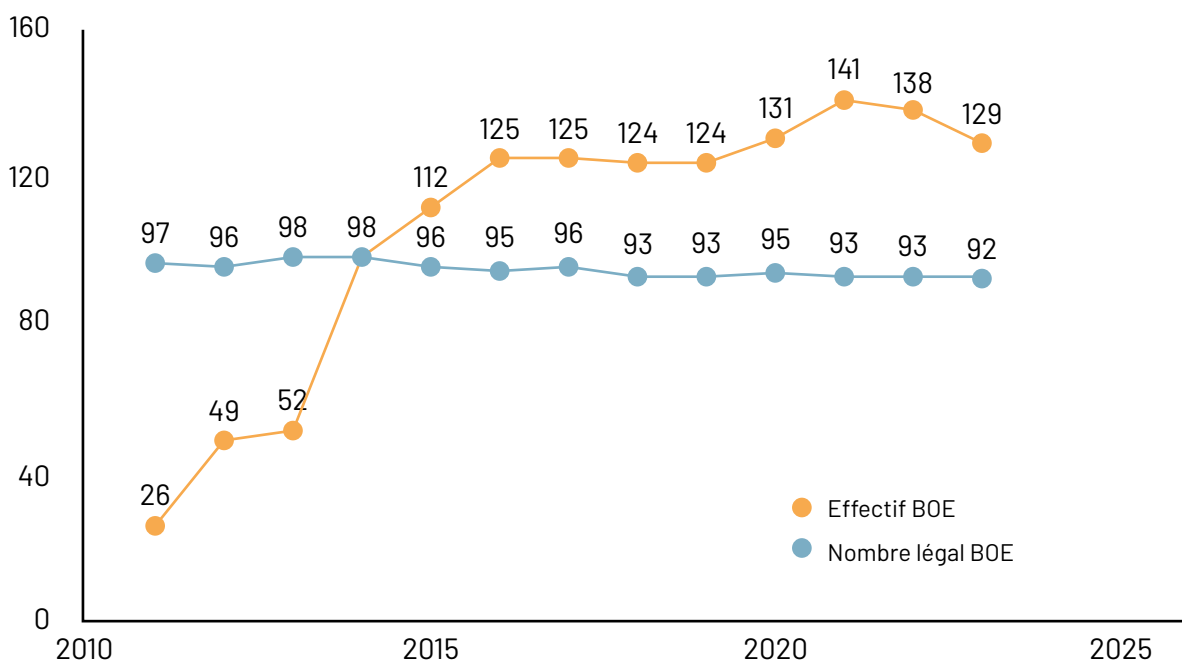
Au 31 décembre 2023, 129 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont présents dans les effectifs des services départementaux, tous statuts confondus. Le taux est de 8,33% en 2023.

En 2023, 141 agents ont bénéficié d'un aménagement de poste (40 postes techniques et 101 postes administratifs) pour un total de plus de 170 interventions (un aménagement de poste peut nécessiter plusieurs interventions).

Pour la cinquième année consécutive, le Département de la Vienne a participé à l'opération Duo Day, en proposant 6 offres d'immersions professionnelles pour la journée Duo Day.

A l'occasion de la 27^e édition de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, qui s'est déroulée du 20 au 26 novembre 2023, le Département de la Vienne a communiqué sur différentes thématiques en lien avec le handicap via le Portail Agents.

Évolution des effectifs des agents BOE



Les chiffres clés

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi

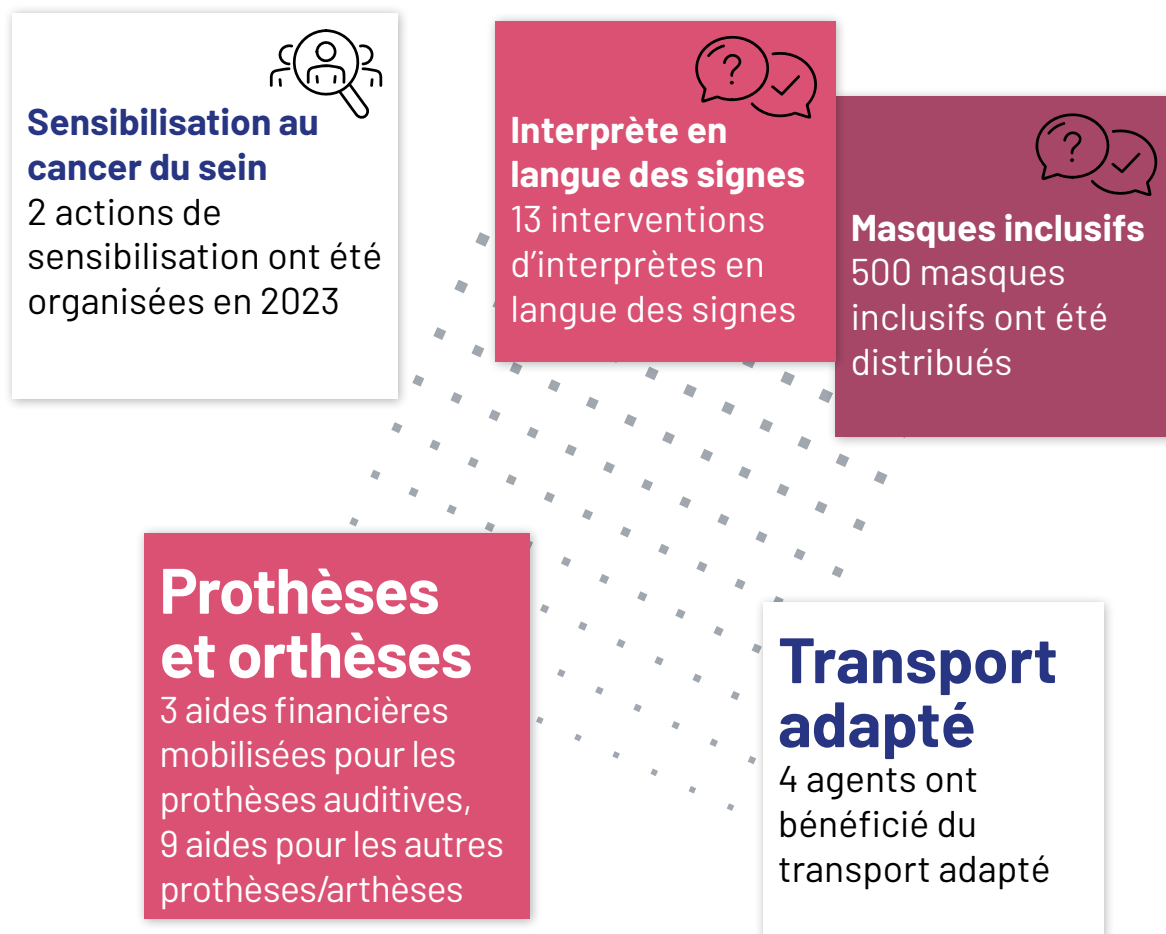
129 BOE présents en 2023

Formation langue des signes

2 formations en langue des signes ont été dispensées pour un total de 16 agents

Accompagnements spécialisés

21 agents suivis par Espoir 86 (spécialisé dans les handicaps mentaux/cognitifs/psychiques)



Dialogue social

Les faits marquants

- Des formations ont été organisées au bénéfice des représentants du personnel suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022.
- Un protocole d'accord sur l'exercice des droits et moyens syndicaux a été établi et signé par les quatre organisations syndicales représentatives en Comité Social Territorial.
- Trois Comités Sociaux Territoriaux se sont tenus au cours de l'année 2023.
- Trois réunions de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité se sont tenues au cours de l'année 2023.
- Organisation, par vote électronique, des élections en Commission Consultative Paritaire Départementale du 19 juin 2023 au 4 juillet 2023.
- Organisation de plusieurs réunions techniques avec les organisations syndicales sur différentes thématiques (point d'étape sur la mise en place du RIFSEEP, règlements intérieurs des instances, organisation des élections en Commission Consultative Paritaire Départementale...).

Communication interne

Les faits marquants

Collecte de sang

Les agents de la Préfecture de la Vienne, de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DRÉAL), du Commissariat de Police et du CNFPT ont été associés à l'organisation de cet évènement qui s'est tenu le 24 janvier 2023.

Actions de sensibilisation

Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées cette année auprès des collaborateurs départementaux, telles que :

- Une démarche de sensibilisation du cancer du sein via la diffusion d'une vidéo sur l'autopalpation.
 - La Promotion de La ligue contre le cancer et de l'Association Rose Up qui accompagne, informe et défend les droits des femmes touchées par un cancer dès l'annonce de la maladie, pendant et après les traitements. Le Département pourra, désormais, pour les agentes atteintes d'un cancer et qui souhaitent adhérer à l'association Rose UP, prendre à sa charge un remboursement de 25 euros sur les 30 euros d'adhésion annuelle.
 - A l'instar, d'Octobre rose, mois de prévention et sensibilisation au cancer du sein, le Département a assuré la promotion de "Movember" qui est un mouvement qui consiste à faire de novembre, le mois dédié à la sensibilisation aux cancers de la prostate et des testicules, à la santé mentale masculine et au risque de suicide des hommes.
- Organisation des cérémonies à destination des agents partant en retraite et des nouveaux agents

Temps de travail

Les faits marquants

Télétravail

A ce jour, 582 agents utilisent cette modalité d'organisation du travail sur près de 750 agents éligibles. Plusieurs adaptations ont été réalisées, à la demande des partenaires sociaux, afin d'offrir des options différentes aux agents (demi-journée de télétravail possible, ouverture d'un volume de télétravail flottant plus conséquent...).

Assouplissement des plages horaires fixes des agents pratiquant le badgeage

Paramétrage du nouveau logiciel de gestion du temps de travail INCOVAR +

Le Département gère la gestion du temps de travail et des activités via la solution GESTOR/INTRANET GESTOR proposée par la société GFI.

Ce logiciel n'étant plus maintenu (fin de l'assistance et absence possible de toutes évolutions), il a été nécessaire pour le Département de migrer vers une nouvelle solution.

Après mise en concurrence, c'est le logiciel INCOVAR+ proposée par la société INCOTEC qui a été choisi. L'entrée en vigueur de ce nouvel applicatif est prévu pour le 1^{er} janvier 2024 (hors assistants familiaux).

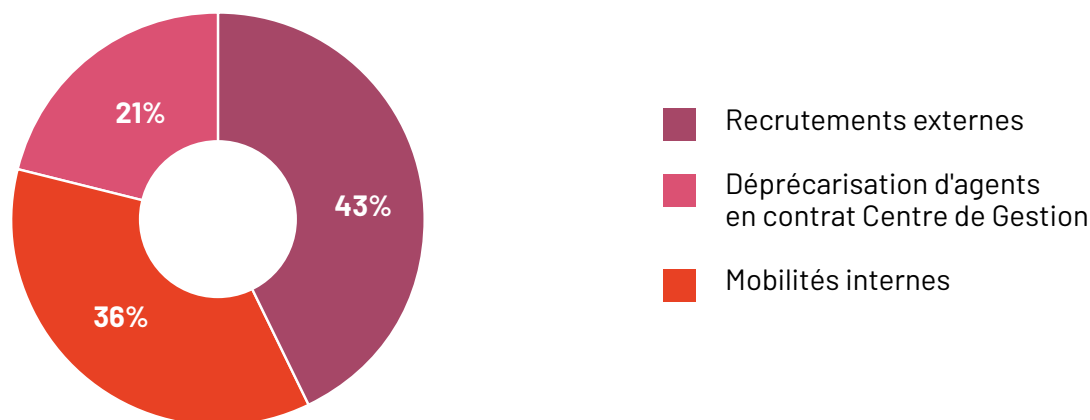
Recrutement et mobilité

Les faits marquants

- La poursuite de la démarche d'intelligence collective et d'innovation collaborative sous l'impulsion de la Direction Générale des Services, avec pour objectif, à terme, de fédérer l'ensemble des agents sur cette thématique.
- La poursuite de l'accompagnement et la formation des agents à la nouvelle application Microsoft 365 avec la mise en place d'ateliers dédiés à l'utilisation de la messagerie Outlook et à l'outil collaboratif Teams.
- La poursuite du plan de formation technique : entretien du petit matériel des espaces verts, autorisations d'intervention à proximité des réseaux, habilitations électriques, secourisme, gestes et postures, sécurité incendie, conduite d'engins, permis pour véhicules lourd, gestes qui sauvent, tronçonnage, viabilité hivernale, patrouillage, entretien des ouvrages d'art, connaissance de la voirie, techniques mécanisées de nettoyage, produits dangereux, hygiène alimentaire, plomberie sanitaire, production : valorisation des hors d'œuvres, plats chauds, desserts.
- La mise en œuvre de formations dans le domaine de la gestion de la sécurité des bâtiments pour les agents de maintenance.
- Le déploiement de dispositifs internes liés à la gestion du domaine public routier pour l'ensemble des niveaux hiérarchiques de la direction des routes.
- La poursuite de la dynamique de l'animation du réseau de formateurs(trices) internes dans les domaines technique (dispositif obligatoire de sensibilisation des agents aux gestes qui sauvent et de gestion du domaine public routier) et en matière de communication.
- La poursuite du programme de formation « Evaluer et intervenir en protection de l'enfant : les entretiens familiaux » à destination des équipes psycho-éducatives de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- La mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'accompagnement des pratiques des médecins de PMI, plus axé sur les aspects clinique et managérial de leur activité.

- L'accompagnement de la nouvelle équipe de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes au travers de 3 axes : une formation à l'évaluation en protection de l'enfance et un dispositif d'analyse des pratiques professionnelles.

- **159 recrutements permanents** ont été réalisés dont **58** mobilités internes



Les recrutements ont été réalisés selon la répartition suivante :

- **42** agents de catégorie **A**
- **14** agents de catégorie **B**,
- **45** agents de catégorie **C**
- **4** nouveaux recrutements d'emploi aidé
- **4** contrats d'apprentissage (dont **3** RQTH)
- **132** stagiaires accueillis

Catégorie	Nombre	%
A	42	42
B	14	14
C	45	45

Formation des assistant(e)s familiaux(ales)

La formation initiale obligatoire de 240 heures à réaliser dans les 3 ans suivant le recrutement a été suivie par **28 agent(e)s**. **101 assistant(e)s familiaux(ales)** ont participé à différentes formations professionnelles.

Formation professionnelle

3 918 journées de formation ont été organisées, représentant **2 038** départs en formation.

Formation préparation aux concours et examens professionnels

Ces dispositifs ont concerné **34 agent(e)s**, cela représente **336 journées** de formation.

Formations bureautiques avec 32 ateliers :

2 ateliers Powerpoint, **11** ateliers Excel, **5** ateliers Word, **2** ateliers Outlook, **2** ateliers Teams.

Les chiffres clés

- **68** recrutements externes
- **33** déprécarisations d'agents en contrat Centre de Gestion
- **58** mobilités internes

Accompagnements personnalisés

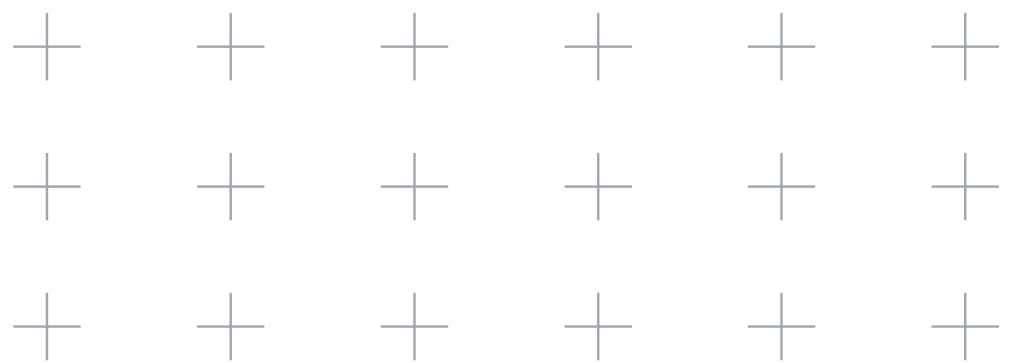
Les faits marquants

81 agents ont été accompagnés. **25** d'entre eux ont obtenu une mobilité dans l'année 2023, dont **23** en interne. Par ailleurs, une fois le projet professionnel construit et l'offre de mobilité identifiée par l'agent, le Pôle Recrutement, Mobilité et Formation a également accompagné les agents qui le souhaitaient dans la préparation de leur CV et lettre de motivation, de leur entretien de mobilité ou de recrutement.



PERSPECTIVES 2024

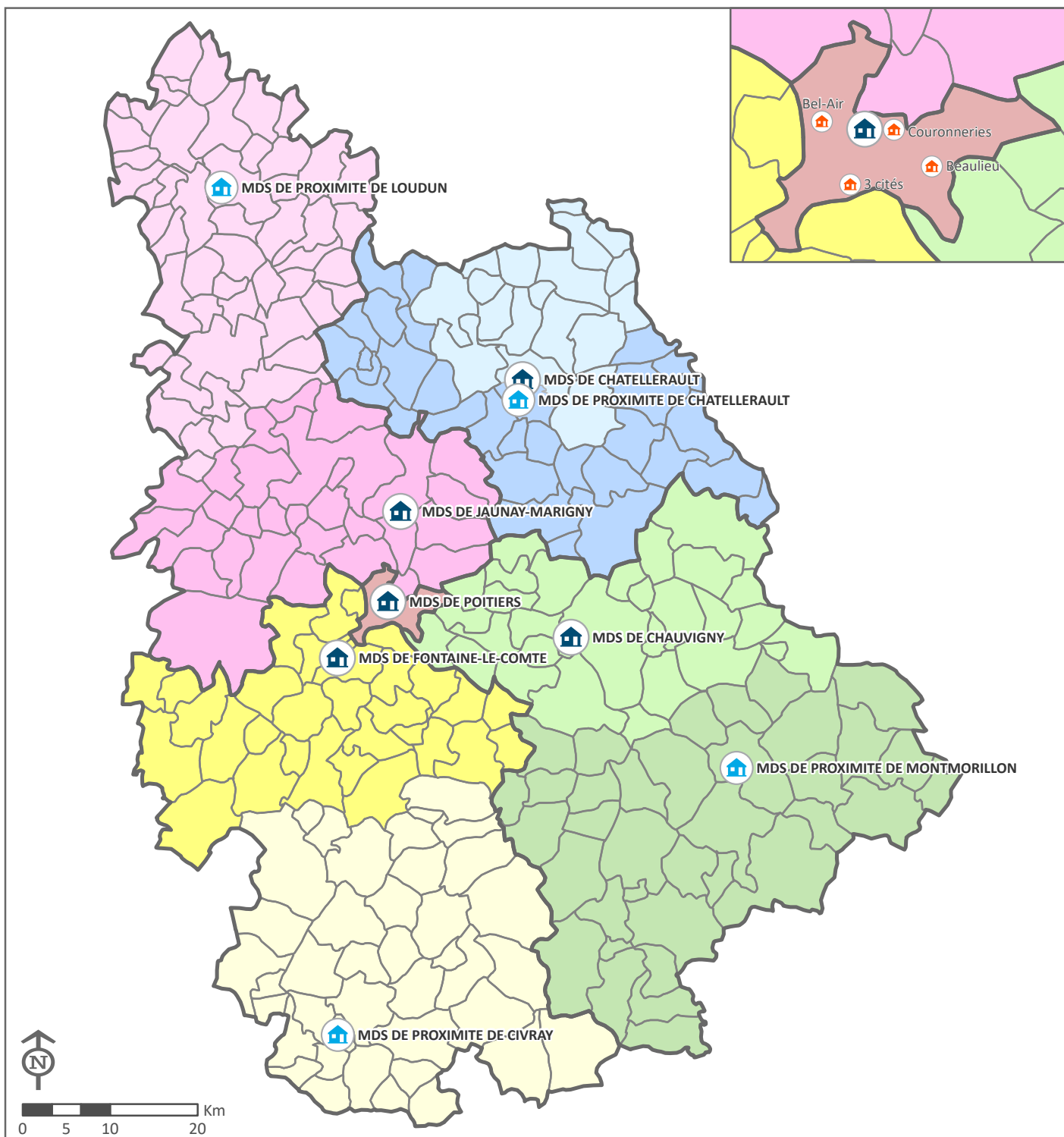
- Proposer un plan d'actions faisant suite au baromètre social dans le cadre de la démarche Qualité de Vie et des Conditions de travail.
- Maintenir notre politique volontariste en matière de handicap et maintien dans l'emploi en développant le recrutement par la voie de l'apprentissage, des emplois aidés ainsi que les recrutements directs.
- Poursuivre la démarche d'intelligence collective et d'innovation collaborative sous l'impulsion de la Direction Générale des Services avec, pour objectif, à terme, de fédérer l'ensemble des agents sur cette thématique.
- Amplifier l'engagement du Département en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Informer et accompagner les agents dans le cadre de la réforme des retraites.



Direction Générale + + + **Adjointe des Solidarités**

- × Direction de l'Enfance et de la Famille
- × Direction de l'Action Sociale
- × Direction de l'Insertion et du Retour à l'Emploi
- × Direction de l'Autonomie
- × Mission Santé

Territoires des Solidarités et Maisons Départementales des Solidarités



TERRITOIRES DES SOLIDARITES	MDS DE CHATELLERAULT	MDS DE POITIERS	MDS DE PROXIMITE DE CIVRAY
MDS	MDS DE PROXIMITE DE CHATELLERAULT	MDS DE CHAUVIGNY	MDS DE PROXIMITE DE MONTMORILLON
MDSP	MDS DE PROXIMITE DE LOUDUN	MDS DE FONTAINE-LE-COMTE	
ANTENNES MDS	MDS DE JAUNAY-MARIGNY		



Direction de l'Enfance et de la Famille

Les faits marquants

Dans la Vienne, tout comme au niveau national, les besoins en matière de protection de l'enfance croissent de manière conséquente.

Les demandes d'évaluations de la Cellule de Recueil des informations Préoccupantes (CRIP) ont évolué de 63 % entre 2019 et 2023. La lutte contre les violences intrafamiliales fait partie des facteurs inflationnistes.

Les mesures de milieu ouvert permettant un accompagnement à domicile des enfants et des familles (1 155 mesures autorisées) restent très sollicitées.

Pour la première fois depuis de très nombreuses années, l'ASE ne parvient plus à trouver une réponse immédiate à certaines demandes de placement pour les enfants.

Le niveau d'arrivée des jeunes sollicitant la reconnaissance du statut Mineur Non Accompagné (MNA) a triplé en 2023 à partir du mois d'août. De 5 à 20 avant cette période, ce sont désormais 60 arrivées en moyenne qui provoquent un engorgement des places de mise à l'abri (200).

Par ailleurs, la réalité des besoins de protection des jeunes à l'ASE interroge. En effet, le nombre d'enfants ayant une reconnaissance handicap a évolué de 20% en 2019 à 30% en 2023.

L'ASE accueille également des situations lourdes de troubles psychiatriques, de déscolarisation ou avec une scolarisation partiellement couverte, de délinquance dont la minorité bloque la reconnaissance pénale.



Les chiffres clés

- **Protection Maternelle et Infantile (PMI) :** dans le cadre des activités liées à la Santé, le service effectue des consultations pédiatriques, gynécologiques et des **activités de planification, d'éducation familiale ainsi que des activités de prévention dans les écoles.**
- **Activités prénatales :** 1 427 visites à domicile, 1 056 séances de préparation individuelles à la naissance, 282 visites postnatales dans le mois suivant l'accouchement, 668 entretiens prénataux précoces (soit 16% des naissances), 93 entretiens prénataux avec une psychologue, 1 105 consultations obstétriques et 168 fiches de liaison maternités.

Activités postnatales : 3 923 naissances recensées dans la Vienne en 2023, 60% des nouveau nés rencontrent un professionnel PMI au cours du premier mois de leur vie.

5 208 enfants de moins de 6 ans accompagnés à travers **7 977** consultations médicales pédiatriques dont 363 enfants vus en consultation conjointe avec une psychologue, **8 884** actes de puériculture dont **6 016** à domicile, ainsi que **941** entretiens avec une psychologue.

Établissements d'accueil du jeune enfant :

72 structures pour 1 661 places en collectif et 71 places en accueil familial.



Pôle adoption :

9 enfants admis en qualité de pupilles en 2023, dont 3 nourrissons admis à la naissance, et 6 enfants déjà confiés à l'ASE pour lesquels il y a eu une évolution de statut. Au total au 31 décembre 2023, 15 enfants avaient le statut de pupille dont 2 en cours d'adoption, 1 nourrisson et 12 enfants dont le statut juridique a évolué.



1 197 enfants pris en charge en placement au 31 décembre 2023 dont **311 Mineurs Non Accompagnés (MNA).**

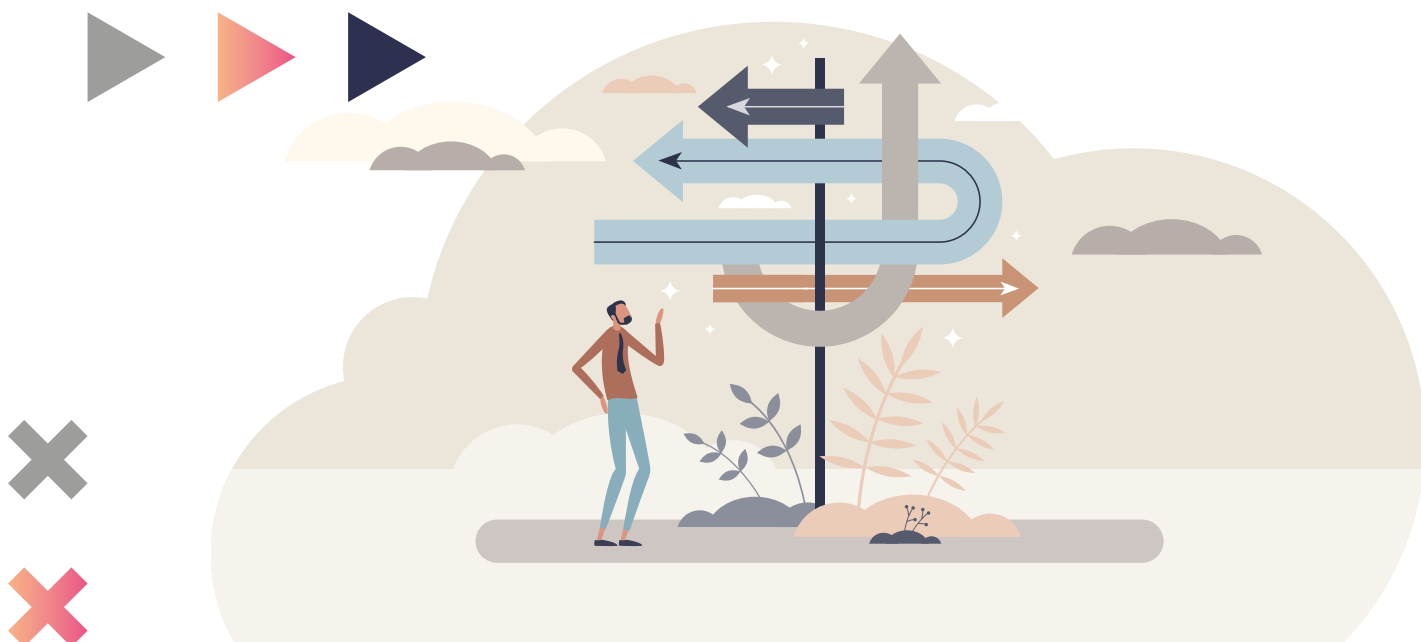


- **Activités de planification et d'éducation familiale** : 633 entretiens psychologiques dont 168 entretiens pré- et post-IVG et 59 séances d'informations collectives organisées auprès des parents et enfants. 547 consultations médicales gynécologiques, dont 66 pour des mineures. 458 entretiens de conseil conjugal et familial.
- En 2023, 2 919 enfants, soit 73% des enfants inscrits dans les 254 écoles maternelles du Département ont bénéficié d'un **bilan de santé** (bilan 3-4 ans dans les écoles) avec dépistage sensoriel dont 35% ont été réorientés vers des spécialistes.
- La PMI accompagne également 2 213 **assistants maternels** pour un total de 7 756 places. 11 nouvelles maisons d'assistants maternels (MAM) ont ouvert en 2023 pour un total de 46 MAM concernant 114 professionnels et 449 places.
- **Aide Sociale à l'Enfance (ASE)** : Les interventions se font d'abord dans un cadre préventif. Ainsi la Crèche familiale préventive de 30 places a permis d'accueillir 52 enfants tout en accompagnant 45 familles (73 % familles sans emploi et 42 % familles dont les parents sont séparés ou 18 % familles monoparentales).
- Les **aides mensuelles** aux familles pour l'alimentation ont été au nombre de 5 032 en 2023.
- **1035 mesures de milieu ouvert** (Aides Éducatives à Domicile (AED), Aides Éducatives en Milieu Ouvert (AEMO), Aide en Économie Sociale et Familiale (AESF)...) pour intervenir au domicile des familles. Le Département finance également 40 626 heures de TISF (Technicien de l'intervention sociale et familiale) et 1 574 heures d'auxiliaires familiaux.
- **CRIP** : 1743 informations entrantes en 2023 concernant 1 191 familles soit 2 065 enfants. 35 IP (Information Préoccupante) Prénatales. 79,62 % des informations préoccupantes donnent lieu à un signalement auprès de la Justice dont 54,68% nécessiteront une enquête pénale, 20,92% une saisine du Juge des enfants et 4,5% un placement provisoire en urgence.
- **Accueil des enfants** : 22 **lieux de vie** fin 2023, pour un total de 149 places autorisées dont 106 utilisées pour des enfants de la Vienne. 489 enfants placés auprès des **assistants familiaux** et 458 en **établissements de l'enfance**. 22 assistants familiaux ont été agréés en 2023 en perspective de 13 départs (12 départs en retraite, 1 démission) et portant le nombre total d'assistants familiaux employés par le Département à 229.
- **MNA** : 332 jeunes se sont déclarés mineurs pour être reconnus MNA. 256 évaluations ont été nécessaires aboutissant à 50 jeunes confiés. 70 jeunes MNA ont été réorientés par des départements extérieurs et 7 jeunes de la Vienne ont été réorientés vers un autre département. Au 31 décembre 2023, parmi les MNA accompagnés 196 sont mineurs et 150 en contrat jeunes majeurs.



PERSPECTIVES 2024

- Augmentation de 10 places en Maison d'Enfants à Caractère Sociale (MECS) et 5 places en lieux de vie (LVA) et création de 9 places de placement à domicile (PEAD) à partir des MECS
- Création de 50 places de mesures renforcées en milieu ouvert (AED R et AEMO R) et maintien de l'extension de 50 places de mesures ordinaires (AED et AEMO)
- Maintien de 487 places en accueil familial tout en augmentant le nombre d'assistants familiaux
- Création de 2 lieux de vie (11 places) pour enfants à difficultés multiples
- Progression de l'accueil chez les Tiers Digne de Confiance (TDC) et les tiers bénévoles
- Maintien du développement des places d'urgences à l'IDEF
- Doublement du financement du Centre de Santé Sexuelle porté par le Centre Hospitalier Universitaire (CHU de Poitiers)
- Continuité de la transformation des pratiques professionnelles avec le pouvoir d'agir des familles et la recherche de solutions d'accueil dans l'entourage de l'enfant
- Les pratiques professionnelles se transforment avec la recherche de solutions d'accueil dans l'entourage de l'enfant et le pouvoir d'agir des familles.



Direction de l'Action Sociale

Les faits marquants

Fluidifier le parcours des personnes et faciliter l'accès aux droits

Structuration de réseaux d'accueil social inconditionnel de proximité pour favoriser l'interconnaissance des acteurs locaux et faciliter les parcours des personnes : 5 séminaires en territoires ont permis de faire émerger des actions prioritaires à mettre en œuvre. **Modernisation du système d'information en territoire** par le déploiement d'OpenRdv, logiciel de gestion des rendez-vous avec notification et relance SMS et grâce à la mise en ligne de plateformes numériques (Soliguide, Dora...).

Faciliter l'accès aux droits : appui sur les Frances Services et les Conseillers numériques, préparation de l'expérimentation de points d'accès MDPH en France Services à Civray et Montmorillon, expérimentation d'un poste de chargé d'appui "Accès aux droits" à Châtelleraut, partenariat avec la CAF pour développer l'interconnaissance des professionnels.

Favoriser la participation des personnes concernées

Déploiement de la démarche **référence de parcours/participation** sur l'ensemble du territoire départemental : 259 agents de la DGAS formés ou sensibilisés pour favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes concernées et donc valoriser leur participation. Poursuite des **formations Pouvoir d'agir et co-construction** à l'attention de l'ensemble des professionnels de la DGAS, 81 personnes formées. **Recrutement d'une chargée de mission "participation"** pour accompagner la participation des personnes concernées dans des projets portés par les territoires et les directions des solidarités, et développer la transversalité (participation des personnes en commissions MASP (Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé) et ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement), Charte d'accueil DGAS, site de la Frappière, refonte du site Internet MDPH, groupe aide alimentaire, participation en protection de l'enfance...).

Favoriser l'inclusion par le logement

Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes

Défavorisées (PDALHPD) élaboré avec l'Etat et approuvé pour la période 2023-2028.

Renforcement de la Mission APEL "Accompagner en prévention des Expulsions" par la présence hebdomadaire d'une infirmière du CH Henri Laborit. **Développement de la lutte contre la précarité énergétique** par la mise en réseau des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique initiée et le développement de l'action Accompagnement à la Maîtrise de l'Energie et de l'Eau (AM2E) menée par le FSL 86. **Poursuite de la mise en œuvre du Schéma Départemental d'accueil et d'insertion des gens du voyage** par la mise en place de 6 rencontres en territoires d'information-sensibilisation à la culture des gens du voyage pour favoriser leur accompagnement et leur accueil.



Coordination Départementale de l'aide alimentaire

Rencontres trimestrielles en **Comités Techniques des acteurs coordinateurs territoriaux**, groupes de travail mixtes (partenaires, professionnels de secteurs, structures, ...) sur la **prescription de l'aide alimentaire** pour rendre lisible, simplifier l'accès et l'articulation, référencement prioritaire des **structures de l'aide alimentaire dans Soliguide**.

Aménagements des Maisons Départementales des Solidarités

Mise en place des groupes de travail et des instances de pilotage dans le cadre du **projet de MDS de Poitiers** sur le site de la Frappière, installation des équipes des solidarités dans la **MDS de Loudun réhabilitée, projet d'embellissement de la façade la MDS de Châtelleraut Sud par une fresque** dans le cadre d'une démarche participative associant les habitants du quartier.

Les chiffres clés

L'accueil, l'orientation et l'accompagnement des publics en difficultés

Plus de **47 000** accueils physiques en MDS et MDSP et dans les **100 lieux de permanence**, soit près de 230 accueils par jour (+7% par rapport à 2022).



Près de 25 000 rendez-vous assurés par les travailleurs sociaux des territoires (-4,5%).

Près de 110 000 accueils téléphoniques en MDS et MDSP, soit environ 535 appels par jour (-5%).



7 048 demandes traitées

par les France Services en MDS/P de Chauvigny, Civray, Montmorillon et Jaunay-Marigny (+52%) et **1 872 personnes reçues par les 5 conseillers numériques du Département**, en individuel ou en ateliers collectifs (+12.5%).



Les aides financières

- **Près de 16 000 demandes d'aides financières** instruites tous organismes confondus, (-8% par rapport à 2022).

Les actions en faveur du logement des publics fragiles

- Prévention des expulsions locatives : **1 132 diagnostics sociaux et financiers (stable par rapport à 2022), 377 ménages en cours d'expulsion ont été repérés pour une proposition d'accompagnement**, 197 ont donné lieu à un contact et 96 à un accompagnement plus soutenu.
- **476 ménages bénéficiaires** d'une mesure d'**Accompagnement Social Lié au Logement**.
- **390 diagnostics réalisés** dans le cadre de l'Aide à la Maîtrise de l'Energie et de l'Eau (AM2E)(x4 par rapport à 2022)

L'insertion sociale et professionnelle des publics précaires, notamment des bénéficiaires du RSA

- **2 745 Contrats d'Engagements Réciproques (CER) sociaux signés (+16.6% par rapport à 2022)**, 2349 nouvelles orientations (+89%), augmentation due en particulier au nombre d'orientations professionnelles (de 470 à 1384) en lien avec Pôle Emploi, 3259 situations examinées en Equipes pluridisciplinaires (+13%).
- **437 bénéficiaires de l'accompagnement global** (+3% par rapport à 2022)

L'accompagnement budgétaire des majeurs vulnérables et des familles

- **241** décisions de **MASP** (Mesure d'accompagnement social personnalisée) et **161** décisions d'**AEB** (Action éducative et budgétaire).
- **29** demandes de transmissions aux **autorités judiciaires pour mesure de protection** (stable).

La prévention et la protection de l'enfance

- 1462 fiches de liaison avec la CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes)(+77% par rapport à 2022).
- 205 situations étudiées en Commissions d'Evaluation Pluridisciplinaire.



PERSPECTIVES 2024

Fluidifier le parcours des personnes et faciliter l'accès aux droits

Mise en œuvre des actions prioritaires repérées par les réseaux ASIP constitués en 2023 (poursuite des rencontres, outils et permanences partagées) et **formaliser les partenariats avec les opérateurs départementaux. Développer les démarches d'aller vers** en diversifiant les modalités d'accueil et de repérage (sans rdv, 1er accueil, itinérance...). Accompagner la **transition numérique chez les personnes accompagnées** en lien avec la mise en place de **France Numérique Ensemble**.

Favoriser la participation des personnes concernées

Intégrer la démarche de **référence de parcours** dans les pratiques professionnelles, capitaliser sur les **formations Pouvoir d'agir** et expérimenter des outils dans le cadre de l'accompagnement individuel, déployer **des projets et des actions collectives** au niveau local avec le soutien de la chargée de mission "participation".

Favoriser l'inclusion par le logement et soutenir les actions d'insertion sociale

Mettre en œuvre les actions prioritaires du **Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)** en lien avec les autres stratégies, poursuite des travaux sur la **simplification des dispositifs d'accompagnement** en lien avec le logement, développer les **actions de lutte contre la précarité énergétique**, soutenir la **structuration de l'aide alimentaire** et co-construire un temps fort départemental sur l'aide alimentaire pour 2025.

Soutenir la mise en place des projets transversaux des solidarités

Participer à la mise en œuvre de **France Travail** sur l'accompagnement des bénéficiaires des RSA (expérimentations accompagnement renoué à Châtellerauld et travailleur social dédié accompagnement global), redynamiser les réseaux de **lutte contre les violences conjugales** et faciliter l'accompagnement des victimes, travailler la place de l'accompagnement social de polyvalence en matière de **prévention et de protection de l'enfance**, participer à l'élaboration du prochain **Schéma Départemental Unique des Solidarités 2025-2029** et son adaptation aux spécificités territoriales.



Direction de l'Insertion et du Retour à l'Emploi

Les faits marquants

- Dans le cadre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté, la mise en œuvre d'une action d'accompagnement des bénéficiaires de la protection internationale au RSA par Coallia et la pérennisation du dispositif d'orientation plus rapide des allocataires du RSA avec la CAF.
- Le service public de l'insertion et de l'emploi, a permis, au cours de l'année 2023 d'initier des événements innovants autour de l'emploi, à travers le sport notamment, de prévenir des ruptures de parcours de bénéficiaires du RSA ainsi qu'un travail autour du mode de garde avec la CAF, la PMI, le CCAS de Poitiers et France Travail.
- L'ouverture de SOLIGO 86, garage solidaire sous forme de chantier d'insertion, marquant l'aboutissement d'une initiative de la direction de l'insertion en 2021.



Les chiffres clés

- **15 structures de mobilité** soutenues par le Département portent les dispositifs de location ou de transport solidaire, des auto-écoles sociales et du conseil en mobilité.
- **42** chantiers d'insertion portés par 22 structures, **8** entreprises d'insertion et **8** associations intermédiaires ont proposé un parcours d'insertion à **2 926** personnes demandeuses d'emploi dont **853** bénéficiaires du RSA.
- **379** bénéficiaires du RSA ont été recrutés au sein des chantiers d'insertion en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI).
- **94 contrats aidés** ont été signés en 2023, dans le cadre de la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens signée avec l'Etat : 67 dans le secteur non marchand et 27 dans le secteur marchand.
- L'équipe Emploi 86 a prospecté plus de 400 entreprises, participé à 35 événements, proposé 16 visites d'entreprises. Le site Emploi 86 a connu la création de 483 comptes recruteurs et 22 843 comptes candidats.
- **La gestion départementale des allocations RSA** a généré :
 - **1 050** décisions d'opportunité (ouverture ou rejet du droit au RSA) dont 421 pour les travailleurs indépendants, 152 pour les ressortissants européens et 477 pour les autres situations,
 - **10** commissions techniques de travail sur les indus qui ont traité 301 demandes de remises de dettes,
 - **264** indus transférés au payeur départemental,
 - **34** recours contentieux devant le tribunal administratif,
 - **35** mémoires rédigés exclusivement en interne,
 - **206** dossiers examinés en Commission administrative des fraudes et 86 amendes administratives validées en Equipe Pluridisciplinaire départementale,
 - **196** courriers de radiation du dispositif
- **91** offres de bénévolats ont été collectées auprès d'associations et 4 bénéficiaires du RSA ont été mis en relation avec les structures.
- **103** dossiers de bénéficiaires du RSA ont été accompagnés dans le cadre de leur demande auprès de la MDPH, pour **32 accords** d'Allocation Adulte Handicapé et 43 Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

1 200
bénéficiaires
du RSA



ont été accompagnés par 14 conseillers en insertion professionnelle (Vienne Emploi Insertion) dont 20% ont connu une sortie positive vers l'emploi ou une formation qualifiante.

La plate-forme **Mobi'Vienne** a reçu **169 personnes** en accompagnement individuel à la mobilité et 75 personnes en atelier collectif



97 aides
individuelles



ont été accordées pour faciliter le retour à l'emploi, à 80% pour des aides à la mobilité.

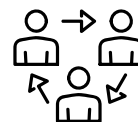


Le dispositif d'orientation plus rapide des bénéficiaires du RSA vers un accompagnement adapté a traité :



2 841
entretiens
téléphoniques
réalisés dont 829
par le Département

11 réunions de l'équipe pluridisciplinaire départementale :
172 dossiers étudiés,
86 amendes administratives et
59 sanctions décidées.



Un **délai moyen d'orientation de 15 jours** et 96,4% des bénéficiaires orientés en moins d'un mois



2 640
dossiers traités



Perspectives 2024

- **Dans le cadre du Pacte Local des Solidarités,**
 - Expérimentation d'une équipe dédiée à l'accompagnement insertion-santé des bénéficiaires du RSA avec priorisation sur la santé mentale,
 - Renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, familles monoparentales sur Poitiers et sur deux territoires ruraux (Civray et Montmorillon),
- **Expérimentation de l'accompagnement rénové des allocataires du RSA sur le territoire de Grand Châtelleraut.**
- **Dans le cadre de la loi plein Emploi des articulations à mettre en place entre France Travail, le Département et les acteurs de l'insertion pour mobiliser les entreprises de manière concertée et efficiente.**



Direction de l'Autonomie Personnes handicapées

Les faits marquants

La deuxième édition des États Généraux du Handicap a permis de partager l'avancée des sujets du plan d'actions, de travailler leur mise en œuvre concrète tout en favorisant l'interconnaissance de l'ensemble des acteurs concernés pour une meilleure réponse aux bénéficiaires.

Pour le secteur du handicap

- La poursuite de l'accessibilité financière pour les personnes handicapées qui souhaitent entrer en résidence autonomie.
- La poursuite de la création de places nouvelles de foyer de vie pour les amendements Creton et SAVS (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale) pour les personnes handicapées à domicile en ciblant sur les besoins identifiés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Le soutien renforcé à la MDPH dans son organisation et la réponse apportée aux usagers pour une meilleure compréhension des décisions de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)



Les chiffres clés

- **2 472 personnes bénéficiant de la PCH** (+9,2%) - Montant du plan d'aide moyen 651€ (+38€ / N-1)
- Nombre de bénéficiaires Aide sociale Personnes handicapées avec droits ouverts : **1 356**



Perspectives 2024

- Poursuivre l'adaptation de l'offre en direction des jeunes en amendement CRETON en continuant de créer 6 places de foyers d'accueil médicalisé, à compter du 1^{er} juillet 2024 et 8 places de Service d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (SAMSAH) en année pleine pour 2024 en combinant les financements avec ceux de l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- Déployer les 50 000 solutions avec l'ARS faisant suite à la Conférence Nationale du Handicap (CNH)
- Renforcer l'intégration des personnes handicapées vieillissantes dans les résidences-autonomie en facilitant leur intégration et en leur réservant des places d'aide sociale,
- Prendre en compte les nouveaux bénéficiaires de la prestation de compensation de handicap et l'évolution de ses caractéristiques,
- Diversifier l'offre en apportant son concours au développement de l'Habitat Inclusif, apportant ainsi une réponse plurielle et en adéquation avec le projet de vie de chaque personne,
- Impulser la coopération des acteurs du secteur en poursuivant des Etats Généraux du Handicap annuellement,
- Structurer la nouvelle feuille de route 2025-2029 via le Schéma Unique Des Solidarités en organisant les consultations des différentes parties prenantes (usagers, partenaires, gestionnaires, agents...) du champ du Handicap.
- Renforcer les moyens financiers à la MDPH pour mettre en œuvre les actions relatives au EGH
- GED (Gestion électronique des documents) de la direction de l'autonomie et le déploiement du système informatique (SI) APA national



Direction Autonomie
Personnes âgées

Les faits marquants

Pour le secteur des personnes âgées

- Le renforcement des moyens en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) par la mise en place du tarif différencié en EHPAD totalement habilité à l'aide sociale
- La poursuite du développement de l'habitat inclusif
- Les visites partagées avec le Cabinet en EHPAD et Résidence Autonomie (RA)
- La poursuite du plan de contrôles en EHPAD et en RA
- La mise en œuvre de la réforme des services autonomie à domicile



Les chiffres clés

- **179** accueils familiaux agréés
- Nombre de bénéficiaires de l'Aide sociale Personne âgée : **783**
- Nombre de contacts Vienne Autonomie Conseils : **4 711** (dont 2267 visites à domicile réalisées)



Perspectives 2024

- Poursuivre les actions relatives à la prévention,
- Développer le soutien des plus modestes et impulser une augmentation des places à l'aide sociale en résidence autonomie,
- Poursuivre son plan de contrôles dans les établissements afin de s'assurer de la qualité des accompagnements en structures et à domicile et à veiller à la mise en œuvre de préconisations injonctives
- Diversifier l'offre en apportant son concours au développement de l'Habitat Inclusif, apportant ainsi une réponse plurielle et en adéquation avec le projet de vie de chaque personne.
- Mettre en œuvre les actions relatives à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) de la Caisse Nationale de Solidarité à l'Autonomie (CNSA) pour accompagner la réforme du domicile et soutenir la transformation de l'offre. Un des axes retenus viendra s'imbriquer dans les orientations de l'Espace Vienne Autonomie (EVA) pour rapprocher les métiers, les valoriser et contribuer à leur attractivité,
- Structurer la nouvelle feuille de route du champ des personnes âgées grâce au Schéma Unique des Solidarités en mobilisant les acteurs via des consultations collectives,
- Poursuivre la mise en place de la dotation complémentaire qualité des services autonomie à domicile et conduire la réforme domiciliaire,
- Structurer l'Espace Vienne Autonomie par la constitution statutaire du GCMS (Groupement de Coopération Médico-Sociale) avec la Mutualité et Soliha, poursuivre les groupes de travail et développer les partenariats (Chaire Cervel, Université, acteurs du bâtiment...)



✕ Mission santé

Les faits marquants

- Poursuite des aides aux études avec une stabilisation des entrées en septembre 2023.
- Poursuite des aides à la première installation pour toutes les professions reconnues dans le code de santé publique. Une augmentation du nombre des aides assez importante est à remarquer en raison de la communication qui se fait de mieux en mieux entre professionnels de santé et à travers l'étroite collaboration entre le Département et les conseils de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes et des dentistes. L'augmentation par rapport à l'année 2022 est de + 53,13%. Cette année, ce sont les masseurs-kinésithérapeutes qui ont bénéficié le plus de l'aide départementale à hauteur de + 87,5% (+7) suivis des chirurgiens-dentistes +71,4% (+5). Pour les médecins généralistes, 10 ont bénéficié de l'aide mais leur progression est en baisse par rapport à 2022.
- Poursuite des rencontres avec les élus de différentes communes du département (42 communes au total) avec des conseils sur la création de maisons de santé ou de maisons paramédicales.
- L'accueil unique piloté par l'ARS en présence de la CPAM et de l'ordre des médecins dans les locaux du Département de la Vienne a poursuivi ses rendez-vous en les élargissant aux chirurgiens-dentistes et aux masseurs kinésithérapeutes qui ont un projet d'installation ou de départ en retraite.
- Création d'une équipe territoriale d'appui composée d'agents de l'ARS, de la CPAM, du conseil de l'ordre et du Département qui a pour but de rencontrer les médecins sur leurs territoires pour les écouter et tenter de trouver des solutions pour leur permettre de travailler dans de meilleures conditions et de se sentir soutenus. La première visite a eu lieu en novembre 2023 dans le Loudunais
- Organisation et animation de groupes de travail et de réunions thématiques à l'attention des orthophonistes et masseurs kinésithérapeutes avec des rencontres départementales.
- Création d'une journée découverte de la Vienne et des Maisons de Santé du Châtelleraudais pour les internes de médecine générale au SDIS 86 en décembre.
- Poursuite de la prestation de Doc n Doc avec l'augmentation du nombre de bénéficiaires : 56 médecins ont utilisé la plateforme et 6 pharmaciens. 46 candidats se sont dit intéressés par les annonces des médecins et pharmaciens et 202 mises en relation ont eu lieu pour 18 remplacements effectifs pour les médecins et 8 pour les pharmaciens.



Les chiffres clés



30 Maisons de santé pluri-professionnelles dans la Vienne :
2 validées en 2022 par l'ARS à Cenon-sur-Vienne et Valence-en-Poitou.

Depuis 2009, **203 professionnels de santé** ont été accompagnés par le Département et 149 se sont installés.
43 professionnels installés en 2023



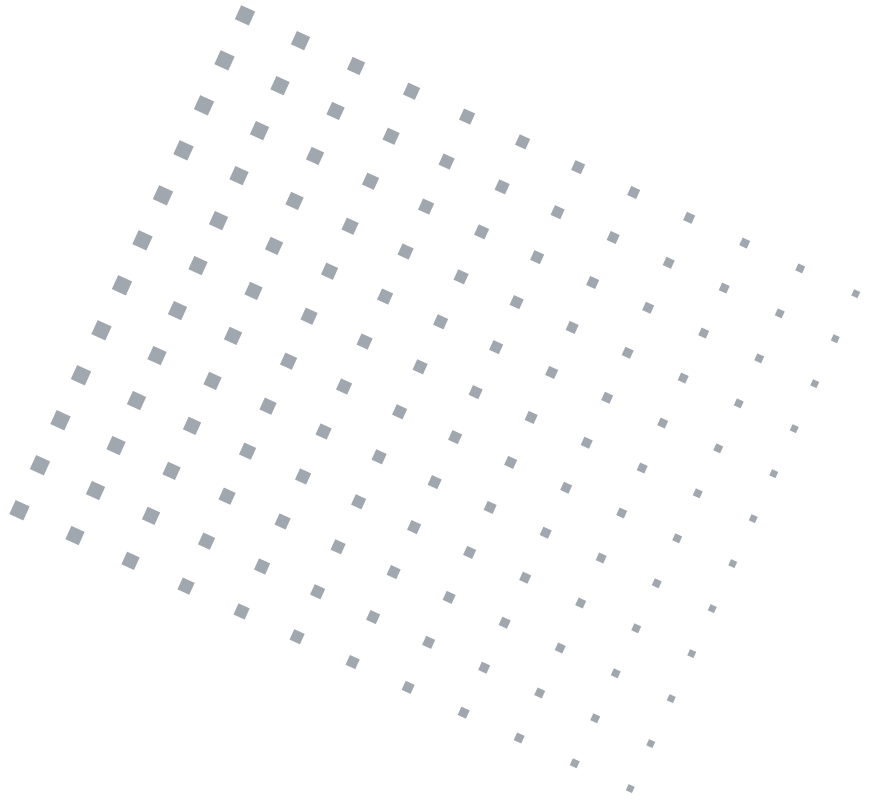
Aide aux études en santé au 31 décembre 2023 :

30 étudiants en suivi dont 9 étudiants en médecine, 1 étudiant en dentaire, 16 en orthophonie, 3 en Infirmière de pratique avancée et 1 en masso-kinésithérapie.



Aide à la primo installation :

31 aides à la Primo installation en 2022 dont
14 médecins généralistes, 1 ORL,
4 Chirugiens-dentistes,
3 masseurs-kinésithérapeutes,
1 orthophoniste, 7 infirmiers,
1 psychomotricienne.



PERSPECTIVES 2024

- Modification des aides financières aux études avec une uniformisation des sommes mensuelles :
 - 500€ pour les études en médecine sur 7 ans maximum avec possibilité de contracter la bourse dès la 2^e année,
 - 500€ par mois pour les études en odontologie sur 5 ans maximum sur l'ensemble des années d'études pour de l'omni-pratique dentaire,
 - 500€ par mois pour les études en masso-kinésithérapie sur 4 ans maximum,
 - 400 € par mois pour les études en orthophonie sur 5 ans maximum,
 - Suppression des compléments d'aides,
 - Contrepartie de durée égale au nombre d'année de perception de la bourse,
 - Contrepartie d'actions avec le Département sur de la prévention.
- Modification de l'aide forfaitaire à la première installation qui s'élève à 5 000€.
- Création d'un prêt d'honneur avec le réseau Initiative Vienne jusqu'à 20 000€ de prêt, compensé par le Département dans les zonages de l'ARS.
- Création d'une carte de logements disponibles pour les remplaçants et les stagiaires.
- Accompagnement et préparation de l'arrivée des docteurs juniors de médecine générale prévue en 2027.
- Poursuite des actions d'information en faveur des kinésithérapeutes en lien avec l'ordre et des orthophonistes.
- Création d'une conférence départementale des métiers de la rééducation (avec psychomotricienne, orthophonistes, orthoptistes et ergothérapeutes...) les 3 et 4 mai.
- Poursuite du groupe de travail avec les pharmacies avec potentielle création de bourse aux étudiants en pharmacie.
- Déploiement de Doc n doc auprès de tous les médecins et établissements de santé de la Vienne.
- Organisation de rencontres entre la vice-présidente en charge des politiques de santé et les bénéficiaires des différentes aides sur le territoire avec des visites de lieux d'installation.
- Poursuite des guichets uniques avec élargissement aux orthophonistes et poursuite des visites de l'Equipe Territoriale d'Appui avec l'ARS, la CPAM, le CLS local, le conseil de l'ordre des médecins et le Département.
- Poursuite des journées découverte des internes, une dans le territoire rural en mai ou juin et une au SDIS en novembre ou décembre.

+

+

+

+

+

+

Direction Générale

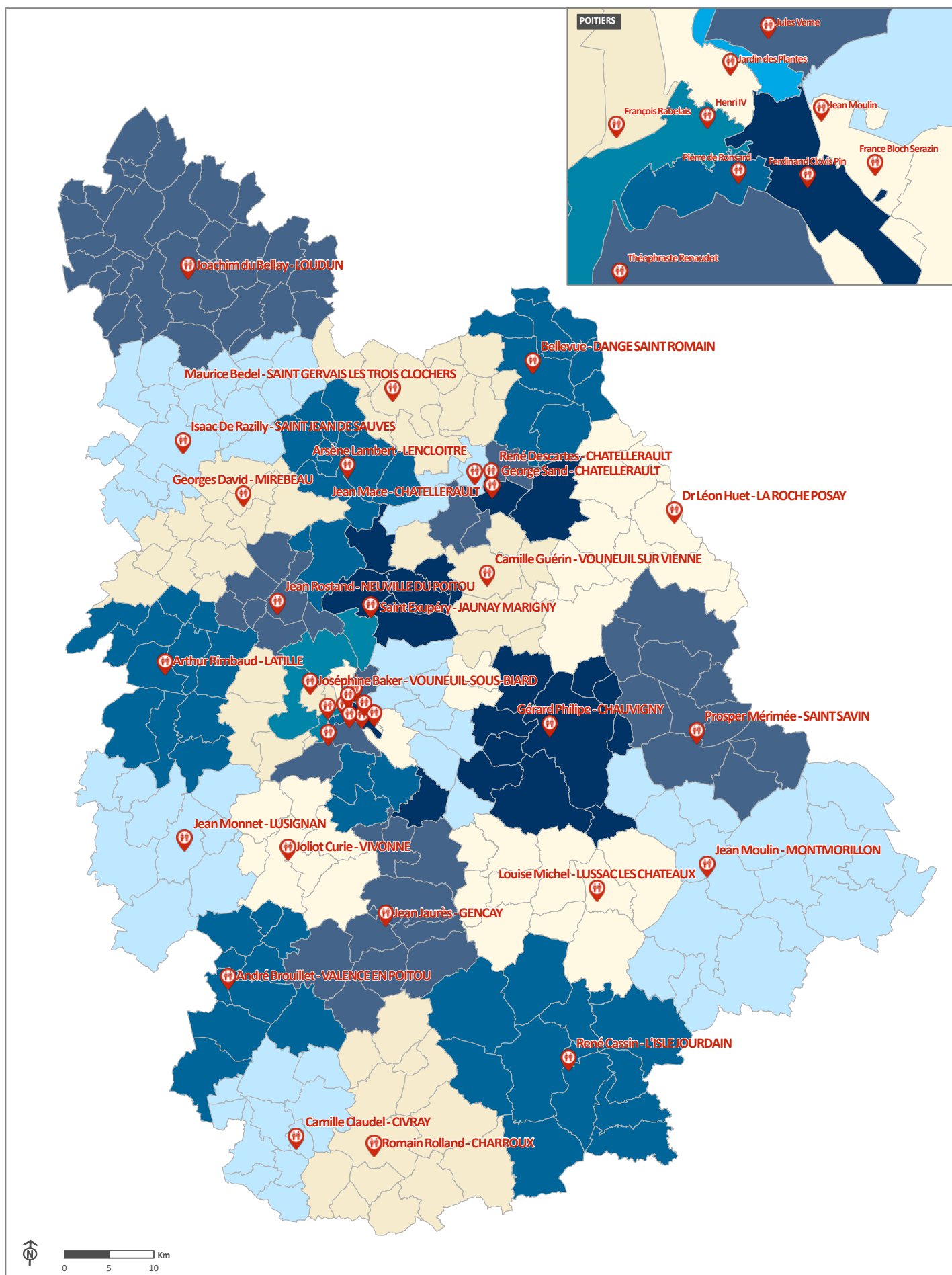
Adjointe de la Jeunesse,

de l'Éducation

et de l'Épanouissement

- × Direction Éducation et Enseignement Supérieur
- × Direction des Bâtiments
- × Direction des Sports
- × Direction de la Culture et du Tourisme
- × Bibliothèque Départementale de la Vienne
- × Archives Départementales
- × Mission Jeunesse et Citoyenneté
- × Mission des Relations Internationales
- × Mission Projets Numériques pour l'Éducation
- × Commission Locale d'Information de Civaux

Collèges publics





Direction Éducation et Enseignement Supérieur

Les faits marquants

La mise en œuvre de la loi relative à la Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (3DS) s'est traduite par la révision de la convention-cadre liant le Département et les collèges publics avec la déclinaison de l'autorité fonctionnelle sur les Adjoint-Gestionnaires, la fixation d'objectifs communs dans les domaines de l'entretien, de la maintenance et de la restauration ainsi que le déploiement d'une Assemblée Plénière des Adjoint-Gestionnaires.

La 1^{re} Assemblée des Adjoint-Gestionnaires s'est réunie en novembre et a pu identifier les attentes de cette instance ainsi que les sujets à évoquer en priorité au titre de l'année 2024.

En début d'année scolaire, **une réunion de présentation** de la politique jeunesse, éducation, épanouissement et de l'organisation du Département s'est tenue avec les nouveaux personnels de direction des collèges : Principaux et Adjoint-Gestionnaires.

L'accompagnement des collèges et des familles les plus modestes pour faire face à l'inflation générale et à la hausse conséquente des coûts de l'énergie

Depuis deux ans, l'enjeu pour le Département est de permettre aux collèges d'honorer leurs factures malgré l'inflation et l'augmentation significative du prix de l'énergie tout en ayant la capacité d'assurer des projets pédagogiques.

A cet effet, le Département a révisé les modalités de calculs de la DGF relatives aux fluides en prenant en compte la réalité des dépenses 2022 et les projections 2023. De plus, au regard de ce contexte économique inédit, les tarifs de restauration ont été augmentés afin de garantir l'équilibre financier des collèges et la qualité des repas.

Afin de limiter l'impact financier pour les familles les plus modestes notamment, les aides à la restauration envers les familles percevant une bourse de l'Education nationale ont également été augmentées.

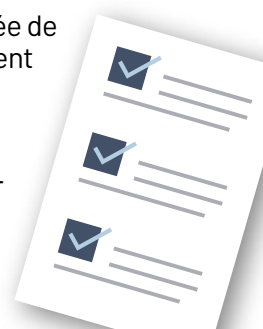
Soutien aux familles déplacées d'Ukraine avec le maintien de la prise en charge :

- des repas servis aux élèves scolarisés dans les collèges publics du Département,
- des charges de viabilisation des familles hébergées en logement de fonction à titre gratuit.

L'accompagnement de l'enseignement supérieur au sein du département à travers notamment la promotion des sciences et de certaines formations, l'accompagnement des investissements de l'Université formalisé par une convention de partenariat et l'installation d'une école supérieure sur le site de la technopole du Futuroscope.

Réhabilitation de la demi-pension du collège Joachim du Bellay de Loudun mise en service à la rentrée de septembre 2023, permettant la réalisation d'une production culinaire complète au sein de l'établissement et garantissant ainsi la mise en œuvre de la politique de restauration du Département.

Le maintien du soutien du Département aux structures à vocation éducative : poursuite des subventions de fonctionnement ou des aides exceptionnelles à divers organismes et associations pour leurs actions dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire.



Les chiffres clés

• Dotations de fonctionnement 2023 :

- Collèges publics : **4 367 883 € et 259 403 € de dotations complémentaires** (pour faire face à des dépenses d'énergie et pour ajuster la DGF du 35^e collège) soit plus de 4,6 millions pour le fonctionnement des établissements publics
- Collèges privés : **2 126 404 €** pour le fonctionnement (forfaits d'externat)

- **+ de 300 agents** assurent l'entretien, la restauration et la maintenance des collèges publics

20 539 collégiens :

16 271 dans les collèges publics et
4 268 dans les collèges privés



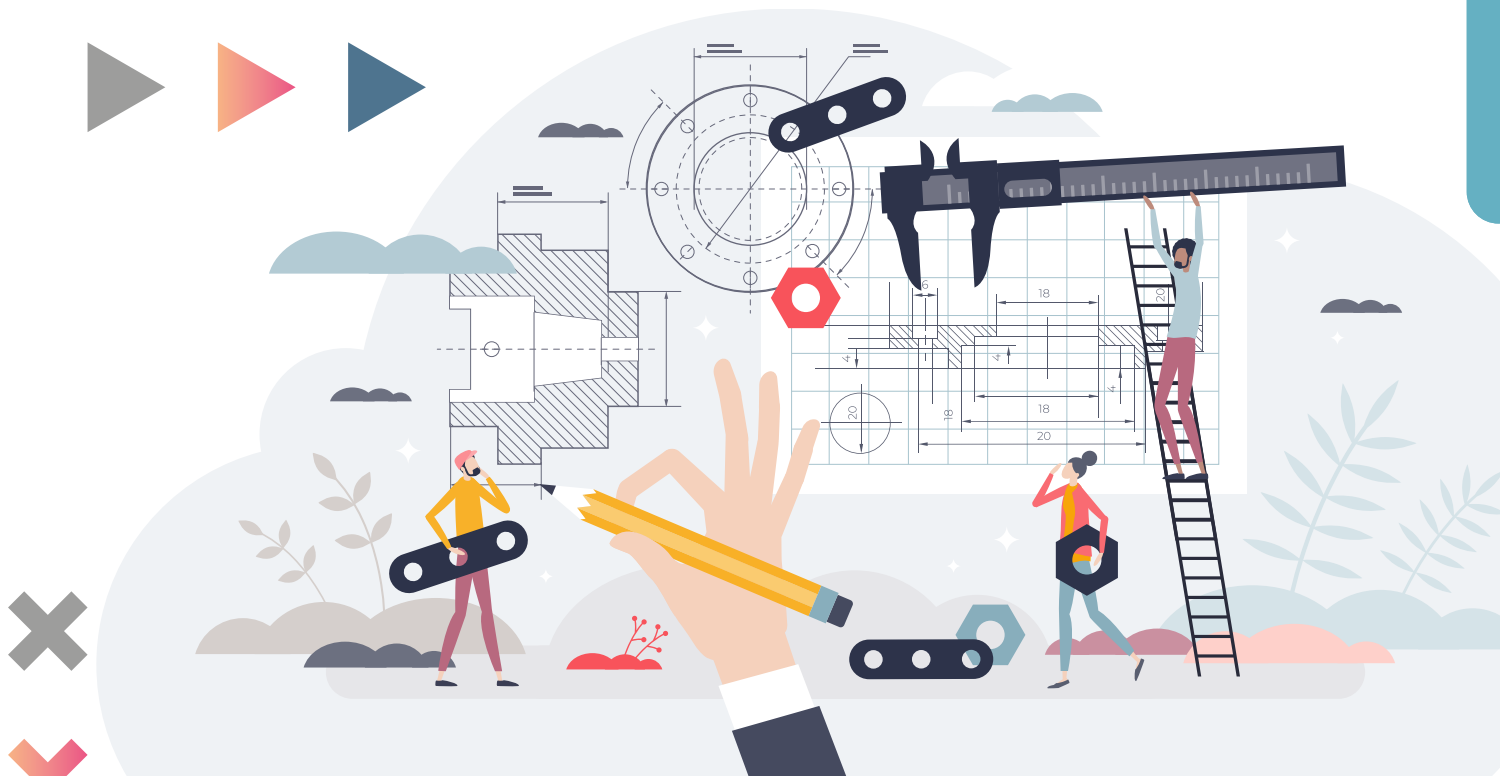
Restauration scolaire

51 % de produits issus de
l'**approvisionnement de proximité,**
de qualité et durables dans les
restaurants scolaires (13,32% en 2016)



PERSPECTIVES 2024

- **Travail de concertation pour la révision de la sectorisation des collèges devant aboutir à une nouvelle carte scolaire à la rentrée de septembre 2025 :** la baisse du nombre d'élèves se confirme dans les collèges ruraux, à l'inverse les collèges de Poitiers et de la première couronne voient leurs effectifs augmenter de manière conséquente. Un travail de concertation avec des représentants d'établissements, de parents, d'élus, se déroulera tout au long de l'année 2024. **Deux enjeux majeurs : répartir les effectifs pour éviter des établissements saturés et garantir la mixité sociale.**
- **Maitriser les dépenses des collèges et optimiser le pilotage budgétaire avec la mise en œuvre d'indicateurs financiers.**
- **Diffusion d'un guide de maintenance à destination des agents de maintenance des collèges pour guider et accompagner les agents dans leur mission de maintenance** curative et préventive.
- **Poursuivre la déclinaison des lignes directrices de gestion envers les Adjointes Techniques Territoriales des Etablissements d'Enseignement (ATTEE) : actions à mener avec les agents :** veiller à ce que chaque agent ait un accès numérique de communication avec le Département, accompagner les agents en restrictions médicales en lien avec la prévention, accompagner les mobilités et évolutions professionnelles, actions permettant de limiter l'usure professionnelle.
- **Préparation de la réouverture du collège Henri IV à la rentrée de septembre 2025,** avec notamment le calcul de la DGF 2025 comprenant une dotation spécifique pour l'ouverture de l'établissement, mais aussi une dotation en personnels d'entretien, de maintenance de restauration.



Direction des Bâtiments

Les faits marquants

- Livraison des travaux du Plan de Relance (performance énergétique) et d'accessibilité des collèges Arsène Lambert de Lençloître, Bellevue de Dangé-Saint-Romain, Jean Macé de Châtelleraut et Jean Moulin de Poitiers.
- Livraison des travaux d'extension et de restructuration de la Maison Départementale des Solidarités de Proximité (MDSP) de Loudun avec le regroupement de la subdivision de Loudun.
- Livraison des travaux d'extension et d'aménagement de la cuisine de la ½ Pension, pour production de repas, du collège Joachim du Bellay de Loudun.
- Livraison des travaux du Plan de Relance (performance énergétique) des Archives Départementales (bureaux du R+1, salle de Lecture et salle Louis Renard ; Etablissement Recevant du Public du rez-de-chaussée).
- Livraison des travaux d'aménagement de 4 salles de sciences et de réhabilitation des ateliers Habitat de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) du collège Théophraste Renaudot de Saint-Benoit.
- Notification des marchés et lancement des travaux (phase 2) de réhabilitation du collège Henri IV de Poitiers.
- Notification des marchés et lancement des travaux de construction de la Maison Départementale des Solidarités (MDS) de Poitiers, de l'Espace Vienne Autonomie (EVA) et de locaux pour la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), avec un début des travaux en octobre 2023.
- Elaboration du programme pour la réhabilitation du Centre d'Exploitation (CE) de Châtelleraut avec le regroupement des CE de Lençloître et de Saint-Gervais et de la subdivision de Châtelleraut.
- Obtention du Permis de Construire (Cabinet d'architecture Rudy RICCIOTTI) pour les travaux de construction du Pôle socio-éducatif et sportif de Mirebeau.
- Notification des marchés d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage "programmiste et conduite d'opération" pour la réhabilitation des collèges René Descartes de Châtelleraut et France Bloch Sérazin de Poitiers.



- Désignation du Maître d'œuvre, le cabinet MTCE consulting, pour les études de réfection des installations audiovisuelles de la salle René Monory de l'Hôtel du Département, en coordination avec la Direction de la Transition Numérique.
- Engagement de la mise à jour des Diagnostics Techniques Amiantes (DTA) et des Diagnostic de Performance Energétique (DPE) de tous les sites "collèges et bâtiments départementaux".
- Engagement des études pour l'établissement d'un schéma directeur de performance énergétique des bâtiments avec le cabinet OXAND.
- Réorganisation fonctionnelle de la Direction des Bâtiments.

Les chiffres clés

- **109** opérations engagées au titre des travaux de Grosses Réparations, d'Entretien et d'Equipements (GREE) bâtiments
- **95** marchés de services et de travaux notifiés et **586** bons de commande édités
- **2 300** factures traitées dont environ 1 000 situations de travaux avec sous-traitants

465

opérations

réalisées au titre des
demandes du Guichet
Unique



La construction de la MDS de POITIERS et de l'EVA en extension de la DGAS



275

opérations

engagées au titre des
travaux de Grosses
Réparations, d'Entretien
et d'Équipements
(GREE) collèges



35

collèges publics
et 87 principaux
bâtiments
départementaux
en gestion





PERSPECTIVES 2024

- Démarrage des travaux d'accessibilité, de réaménagement de la Vie Scolaire et de ravalement des façades du collège Jules Verne de Buxerolles.
- Livraison des travaux de mise en accessibilité, d'aménagement du rez-de-chaussée et de la création d'un préau au collège Léon Huet de La Roche-Posay.
- Poursuite des travaux (phase 2) de réhabilitation du collège Henri IV de Poitiers.
- Poursuite des travaux de construction de la MDS de Poitiers, de l'EVA et de locaux pour la MDPH.
- Lancement de la consultation d'une maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du CE de Châtellerault avec le regroupement des CE de Lençloître et de Saint Gervais et de la subdivision de Châtellerault.
- Démarrage des travaux de construction du Pôle socio-éducatif et sportif de Mirebeau.
- Validation du programme de réhabilitation du collège René Descartes de Châtellerault et lancement de la consultation du marché de conception-réalisation pour la réalisation des travaux.
- Achèvement de l'opération de mise en accessibilité et d'agrandissement de la cour et le lancement de l'opération de rénovation de la demi-pension du collège Isaac de Razilly de Saint-Jean-de-Sauves.
- Elaboration et validation du programme de réhabilitation du collège France Bloch Sérazin de Poitiers et préparation de la consultation du marché de conception-réalisation pour la réalisation des travaux.
- Travaux de réfection des installations audiovisuelles de la salle René Monory de l'Hôtel du Département.
- Rénovation des installations de chauffage et de climatisation de la MDS de Chauvigny.
- Poursuite de la mise à jour des Dossiers Techniques Amiante (DTA) des collèges.
- Elaboration d'un schéma directeur de performance énergétique des bâtiments à l'appui de l'application Oxand SIMEO.
- Réalisation des diagnostics des chaufferies et des Gestions Techniques des Chaufferies des collèges dans le cadre de la préparation d'un contrat-cadre de maintenance des installations collectives de chauffage.
- Etude des potentiels photovoltaïques des bâtiments départementaux.
- Réalisation des diagnostics des moyens d'accès et de sécurité des toitures terrasses des collèges et des bâtiments départementaux dans le cadre de la préparation d'un contrat de maintenance préventives des ouvrages.
- Réalisation par la Régie Bâtiments départementaux des demandes validées de Guichet Unique.



Direction des Sports et de la Coopération Internationale Politique Sportive

Les faits marquants

Organisation de la Journée Olympique et Paralympique le 23 juin 2023

A un an de Paris 2024, la journée olympique du 23 juin 2023, célébrée sur le parvis de l'arena Futuroscope, a permis au plus grand nombre de s'initier à la pratique de sports dans le partage des valeurs de l'olympisme. L'engouement pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a permis de mobiliser, lors de cette journée, la jeunesse, le mouvement sportif, les associations locales et l'ensemble de la population du département.

Accueil à l'arena Futuroscope de matchs internationaux

L'équipe de France féminine de basket-ball, médaillée de bronze à l'Euro 2023, a débuté les matchs de qualification à l'Euro 2025 le 9 novembre 2023 à l'arena Futuroscope et a été présente dans le département en amont de cette rencontre afin de préparer les matchs de la campagne internationale.

Appels à projets Équipements Sportifs (Paris 2024)

- Il s'agit de favoriser l'émergence de projets innovants concernant les disciplines olympiques et paralympiques, à destination des collectivités territoriales, des associations et des sociétés sportives, dont les objectifs sont les suivants :
 - développer la fonction pluridisciplinaire des équipements sportifs ;
 - construire de nouveaux équipements dans le département de la Vienne, pour les disciplines sportives pratiquées aux Jeux Olympiques et Paralympiques ;
 - permettre l'organisation de manifestations sportives d'envergure nationale ;
 - augmenter le nombre d'adhérents dans les clubs concernés par ces équipements.



Les chiffres clés

- **Associations sportives 2023** : 195 demandes de subventions concernant des actions pour la pratique et la promotion du sport dans le département ont été instruites. Elles concernaient 25 équipes nationales réparties dans 19 clubs, 22 sportifs de haut niveau et 6 Grands Clubs.
- **Actions citoyennes** : participation de plus de 700 jeunes à des journées thématiques autour du sport : "Vigeant j'y vais", Internationaux Féminins de Tennis de la Vienne, actions avec les 6 grands clubs soutenus par le Département, participation à des rencontres sportives....

Caravane des sports 2023

2 254 jeunes ont pratiqué des activités sportives au sein de la Caravane des sports



Plan sport 2024

"équipements sportifs" : 6 projets retenus en 2023





PERSPECTIVES 2024

Relais de la Flamme Olympique dans le département

Afin de permettre l'engagement du public dans les territoires, Paris 2024 organise un relais de la flamme olympique et paralympique parcourant la France jusqu'à Paris.

La flamme olympique traversera le département de la Vienne le 25 mai 2024, afin de mettre en évidence son patrimoine historique, culturel et touristique. Un convoi principal passera par Loudun, Châtellerault, Montmorillon. La dernière étape de ce convoi sera celle de Grand Poitiers/Futuroscope. Un convoi plus léger ira de Neuville-de-Poitou à Charroux en passant par Château-Larcher. L'ensemble de ces communes prévoient des animations en faveur de la population. L'Arena Futuroscope sera le site de célébration qui accueillera le dernier relais de la journée et l'allumage du chaudron.

Dans ce cadre, un travail est mené en collaboration avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et les communes pour que cette journée, riche en événements, soit une fête autour du partage et des valeurs de l'olympisme.

- Programme "Territoires" pour soutenir des projets sociaux autour des Jeux Olympiques : le but est de permettre l'accès de la billetterie des Jeux Olympiques au public prioritaire dont le Département a la compétence.
- La France accueillera ses premiers Jeux Paralympiques d'été offrant aux para-sportifs français une exceptionnelle vitrine. Ils seront une source d'inspiration pour des millions de personnes en situation de handicap et des millions de para sportifs en devenir. Mais, pour en arriver là, il est impératif de les accueillir au sein des clubs sportifs. Dans ce cadre, en lien avec l'ensemble des comités sportifs départementaux, des actions de promotion de la pratique sportive destinées aux personnes en situation de handicap seront mises en place.

Arena Futuroscope

En 2024, Le Département et l'Arena Futuroscope poursuivent leur collaboration auprès des principales fédérations sportives. Le match de l'équipe de France Masculine de Basket-Ball 5x5, le dimanche 24 novembre 2024 à l'Arena Futuroscope, est confirmé.

Promotion du Sports Nature en Vienne

Le Département poursuit le développement du Sports Nature par la labellisation de nouveaux sites et Stations Sports Nature. De nouveaux critères ont été mis en place en vue d'établir des conventions avec les partenaires. Un travail sera engagé afin d'équilibrer la répartition des sites Sports Nature sur le territoire départemental. A ce jour, plus de 20 disciplines peuvent être pratiquées dans le département et le mois de juin sera, cette année encore, le mois du sport nature.

Appels à projets "Sport international" avec le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

Dans le cadre des préparatifs des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'appel à projets "Structuration de la filière break au Togo", labellisé impact 2024 dans le programme Paris 2024, vise à professionnaliser le breakdance togolais et à relancer les compétitions et championnats de la discipline. Les vainqueurs d'une compétition nationale togolaise organisée dans le cadre de ce projet seront présents lors du passage de la flamme olympique dans la Vienne le 25 mai 2024.



Direction des Sports et de la Coopération Internationale Politique de la Coopération Internationale

Les faits marquants

Déplacement dans la Province du Nouveau-Brunswick (Canada) en janvier 2023

Cette délégation avait deux objectifs :

- étudier le protocole innovant du Nouveau-Brunswick pour la prise en charge des personnes autistes, avec observation de la mise en place de cette démarche sur le territoire de Saint-Pierre et Miquelon ;
- promouvoir auprès des autorités locales (Consul de France des Provinces Atlantiques, Société Nationale Acadienne, Congrès Mondial Acadien et Université de Moncton) les célébrations du 250^e anniversaire de l'arrivée des Acadiens dans le Poitou qui se sont tenues à l'été 2023.

Coopération avec la commune de Wawa 1 au Togo

Mise en place d'un projet FICOL (Facilité de Financement des Collectivités Territoriales) financé par l'Agence Française de Développement (AFD) qui comprendra trois composantes :

- adressage de la commune de Badou ;
- gestion des déchets ;
- mise en place d'une radio communautaire dans la commune.

Célébrations du 250^e anniversaire de l'arrivée des Acadiens dans le Poitou

Organisation de plusieurs événements lors de l'année 2023 dans la Vienne avec 3 temps forts :

- 13 août 2023 à la Maison de l'Acadie à la Chaussée ;
- 14 août 2023 sur les rives de la Vienne à Châtelleraut ;
- Fête acadienne le 15 août 2023 sur la ligne Acadienne à Archigny.

Province de Jujuy (Argentine)

- Déplacement en novembre 2023 pour la poursuite du projet FICOL sur la gestion de crises, la lutte contre les incendies et les secours en partenariat avec le SDIS 86 et le CHU de Poitiers.
- Accueil, en novembre 2023, d'apprentis cuisiniers argentins dans le cadre du projet du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères "Gastronomie et Patrimoine", mis en place avec la Maison de la Formation et une école hôtelière de Jujuy ayant pour objectif l'échange d'apprentis cuisiniers entre les deux territoires.



Les chiffres clés

• **3 500 personnes** ont participé à la fête acadienne du 15 août 2023 à Archigny dans le cadre du 250^e anniversaire de l'arrivée des Acadiens dans le Poitou.

Solidarité avec la Turquie et le Maroc : le Département de la Vienne a souhaité s'associer à l'élan de solidarité nationale pour aider les peuples turcs et marocains, suite aux catastrophes naturelles survenues dans ces deux pays, en accordant un soutien financier de 10 000 € à l'association ACTED et de 20 000 € au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.



11 800 €

9 établissements scolaires ont bénéficié de l'aide à la mobilité internationale des collèges dans le cadre d'échanges avec 5 collèges en Allemagne et 4 collèges en Espagne, représentant 236 élèves

En 2023,

8 étudiants

ont bénéficié du dispositif Campus Mouv'86 pour des mobilités en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne et dans la province du Nouveau-Brunswick au Canada pour un montant d'aide de 6 750 €.





PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 sera marquée par la poursuite et le développement des projets avec principalement 4 partenaires du Département :

Province de Jujuy (Argentine)

Poursuite du projet FICOL dans l'accompagnement de la Province de Jujuy dans sa stratégie de gestion de crises et de prévention des risques incendie dans les zones de forêts primitives.

Province du Nouveau-Brunswick (Canada)

- Mise en place d'un programme en faveur de jeunes pour la promotion de la francophonie en lien avec le Nouveau-Brunswick, La Louisiane et la Nouvelle-Écosse.
- Participation au Congrès Mondial Acadien du 10 au 18 août 2024 dont le but sera de faire la promotion du tourisme dans la Vienne, notamment autour des fermes de "la ligne acadienne" d'Archigny.

Commune de Wawa 1 (Togo)

Poursuite du projet FICOL sur l'adressage, la gestion des déchets et la mise en place d'une radio communautaire :

- Accueil sur place d'un Volontaire de Solidarité Internationale (VSI), spécialiste en cartographie, ayant pour mission la mise en place des outils de diagnostic et de digitalisation des données, afin d'établir la cartographie de la ville de Badou par quartier et nom de rue.
- Recrutement d'un volontaire en service civique pour promouvoir et sensibiliser la population au projet relatif à la gestion des déchets dans la commune de Wawa 1.

Land de Styrie (Autriche)

Relance du partenariat avec, pour axes principaux, l'autonomie des personnes âgées et l'éducation conformément à la convention de partenariat.



Direction de la Culture et du Tourisme

Culture

Les faits marquants

- une édition du festival des Heures Vagabondes organisée dans un format restreint avec une diminution du nombre de concerts (8 concerts) mais une augmentation de la qualité de ces derniers avec des têtes d'affiches et des artistes émergents,
- soutien financier au 250^e anniversaire de l'arrivée des Acadiens à Châtellerault,
- soutien au 40^e anniversaire de l'inscription de l'église abbatiale de Saint-Savin sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco,
- simplification et élargissement du dispositif d'aide à la diffusion culturelle professionnelle occasionnelle avec un accès au jeune et au tout public, sans sélection de spectacles, pour des communes jusqu'à 10 000 habitants,
- expérimentation d'un nouveau dispositif d'éducation artistique et culturelle dans le domaine des arts visuels avec un premier projet mené en 2023 avec les artistes Marie Tijou et Floriane Musseau en partenariat avec la classe de 4^e SEGPA du collège Camille Claudel de Civray,
- poursuite du dispositif "4C" d'éducation artistique et culturelle avec des compagnies professionnelles en collèges,
- soutien du Théâtre Auditorium de Poitiers pour la mise en œuvre d'un projet d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec la Compagnie Adéquate et le collège André Brouillet de Valence-en-Poitou,
- organisation d'une formation "Projet d'établissement", en partenariat avec le pôle d'enseignement supérieur Aliénor, à destination des structures d'enseignement artistique, et prise en charge du coût pour les 6 structures de la Vienne dans le cadre de l'animation du schéma départemental de développement des enseignements artistiques.



Les chiffres clés

- soutien de **426 porteurs de projets** avec l'attribution de **542 subventions** (hors FCAL),
- **9 projets** d'éducation artistique et culturelle menés auprès de plus de 450 collégiens de la Vienne dans le cadre des dispositifs "4C" et "Projet EAC en arts visuels",
- **41 instruments** remis à **19 écoles** ou sociétés de musique lors de la cérémonie Notes en scène animée par la Compagnie Brasse Brouillon.

8 collèves ont pu profiter d'une subvention dans le cadre du dispositif Classes Histoire et Patrimoine et 725 élèves bénéficiaires



209



représentations de spectacles aidées dans 129 communes au titre de l'aide à la diffusion

42



structures

soutenues au titre du SDDEA représentant 5 769 élèves de moins de 25 ans en danse, cirque, musique et théâtre

30 550 spectateurs

aux 7 concerts

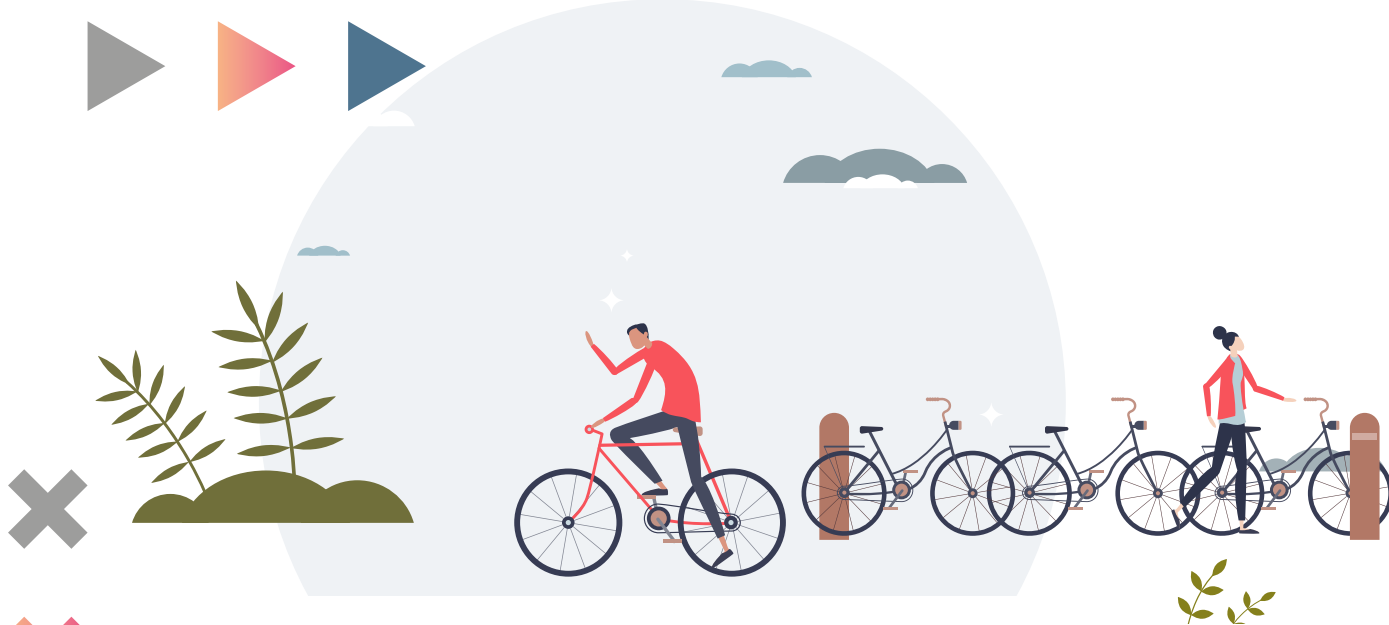
(1 annulé en raison d'intempéries) de l'édition 2023 des Heures Vagabondes, prêt de gilets immersifs sur 3 des concerts qui ont eu lieu

*Les Heures
vagabondes
de la Vienne*



PERSPECTIVES 2024

- Les 20 ans des Heures Vagabondes avec 7 concerts d'artistes reconnus nationalement et internationalement et proposition de prêt de gilets immersifs sur la totalité des concerts,
- Déploiement du prêt de gilets immersifs à des associations, établissements scolaires...,
- Révision du dispositif d'aide à la diffusion culturelle professionnelle occasionnelle avec un soutien recentré sur la ruralité et les publics prioritaires,
- Modification du nom du dispositif Classes Histoire et Patrimoine en dispositif Classes Art et Patrimoine avec l'ajout du volet Arts Visuels en plus du volet Patrimoine existant,
- Poursuite du nouveau dispositif d'éducation artistique et culturelle dans le domaine des arts visuels avec la mise en œuvre de deux projets en 2024,
- Lancement du nouvel appel à projets « 4C », années scolaires 2024/2025 et 2025/2026.



Direction de la Culture
et du Tourisme
Tourisme

Les faits marquants

Parmi les défis et orientations du Schéma Départemental du Tourisme (SDT) 2023-2028, **les actions suivantes ont été définies comme stratégiques et prioritaires pour le développement touristique départemental et réalisées en 2023 :**

- **la communication à l'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou (ACAP)** des missions que le Département juge prioritaires dans l'objectif de lui redonner la capacité de répondre aux défis identifiés dans le cadre du SDT, avec la traduction financière qui s'exprimera dans la convention d'objectifs 2024 ;
- le renouvellement du contrat avec Faire Savoir pour la **poursuite du déploiement du Système d'Information Touristique Départemental (SIT)** ;
- **la poursuite du développement de l'Observatoire touristique départemental**, avec notamment le choix d'un prestataire pour la création d'un outil permettant l'automatisation de l'analyse simple des données collectées, dans le temps et du point de vue géographique, ainsi que leur restitution auprès des élus et des acteurs ;
- **la structuration de la filière Tourisme d'Affaires**, avec la création, le 16 octobre 2023, de l'association La Vienne Destination Affaires, réunissant les principaux acteurs du tourisme, des loisirs et de l'événementiel, promeut le tourisme d'affaires dans le département de la Vienne ;
- **la création et le lancement auprès des professionnels du tourisme, le 18 décembre 2023, de la nouvelle marque de destination touristique, « La Vienne » et de sa signature "A vous de jouer !"**. Un second marché public a été lancé par le Département en juin 2023. L'Agence Bastille a été retenue pour ce marché avec les montants suivants :
 - une tranche ferme pour définir le code de marque et établir la stratégie de déploiement de la marque "La Vienne" ;
 - une tranche optionnelle à bons de commande pour l'accompagnement technique du Département et de l'ACAP pour la création d'outils percutants pour valoriser la marque ainsi que l'accompagnement des acteurs touristiques pour l'appropriation du code de marque.
 La première phase de la mission a été clôturée par le lancement auprès des professionnels du tourisme, le 18 décembre 2023, de la nouvelle marque de destination touristique, La Vienne et de sa signature "A vous de jouer !".
 La deuxième phase de la mission a débuté en décembre 2023 et va se poursuivre pendant le premier semestre 2024 avec le déploiement grand public de la marque.



Les chiffres clés

Plus de 80 professionnels présents à la soirée de lancement de la marque La Vienne le 18 décembre consacrée aux professionnels de la filière.



Étude de clientèle : **6 400 personnes** ont répondu à notre enquête sur une année.



Association La Vienne, Destination Affaires :
22 adhérents
au 31 décembre 2023.



PERSPECTIVES 2024

En 2024, le Département va poursuivre la mise en œuvre des actions qui ont été définies comme stratégiques au sein du SDT :

- a poursuite du développement de l'observation touristique avec notamment la mise en ligne de l'observatoire digital du Tourisme "ODéTour" et de la mise en œuvre du SIT ;
- le déploiement de la marque de destination touristique : en plus des actions qui vont être menées par l'ACAP, il est prévu des actions dont la portée est à la fois institutionnelle et promotionnelle ;
- la poursuite de la création du jeu immersif en 2024 et son déploiement à partir de 2025 ;
- l'accompagnement de l'ACAP pour sa réorganisation autour de deux grandes missions : promotion et ingénierie
- la révision du Schéma de signalisation touristique ;
- la poursuite du soutien aux acteurs de la filière tourisme :
 - poursuite de la structuration de la filière tourisme d'affaires via le soutien à l'association La Vienne, Destination Affaires ;
 - organisation de Proxi'Loisirs, qui se tiendra en 2024 au Palais des Congrès les 16 et 17 mars, avec un temps dédié pour les professionnels le 15 mars ;
 - participation aux Tops du Tourisme organisés par la Nouvelle République ;
 - poursuite de la subvention d'exploitation au Château de Monts sur Guesnes.



Bibliothèque Départementale de la Vienne

Les faits marquants

Numérique et collections

- Envolée du bouquet de ressources numérique Lire en Vienne en 2023. Toutes les ressources ont progressé en nombre d'utilisateurs et en nombre de connexions. Dans un contexte budgétaire contraint, un redéploiement de l'offre numérique est à l'étude.
- Mise en place par la BDV d'une offre similaire adaptée aux collégiens dans le cadre de L'Espace Numérique de l'Éducation et de la Jeunesse avec "Lire en Vienne Collèges".
- Mise en place d'une collection de livres Facile à Lire (FAL) et Dys pour tous les publics éloignés de la lecture ou en difficulté, destinée à être diffusée dans les bibliothèques du réseau départemental.

Action culturelle

Des partenariats confirmés et de nouvelles perspectives

- Prix des Littératures Européennes de Cognac : le nombre de participants est toujours en croissance au fil des ans. La Vienne est le département le plus représenté en terme de participants comparés aux autres départements de l'ex-région Poitou Charentes. Cette année, la littérature italienne était à l'honneur.
- Poursuite des rencontres littéraires "La Bibliothèque Départementale invite" accueillies dans les différentes bibliothèques du département qui reçoivent toujours un accueil enthousiaste des professionnels comme du public.
- Prix du Roman des Collégiens : La Bibliothèque départementale poursuit son partenariat avec l'Éducation nationale dans l'organisation de ce Prix qui a concerné 35 collèges de la Vienne
- Nouvelles expositions de livres d'artistes : L'exposition de Anne Paulus "Lire les lignes du monde", présentée à la médiathèque de Civaux, a consolidé l'intérêt de développer des temps de médiation et d'exposition sur le livre d'artiste dans les années à venir.




- Le Contrat Départemental Lecture Itinérance 2023-25(CDLI) a une nouvelle fois permis:
 - la réalisation d'une résidence d'écrivains citoyens (fin 2023 et début 2024), au collège Jean Rostand à Neuville. Une initiative menée en intelligence avec le Rectorat et la Direction des Services Départementaux et de l'Education Nationale.
 - la réalisation de l'opération la science s'engage dans les écoles et médiathèques des Roches-Prémarie-Andillé et de Verrières
 - l'achat de jeux vidéos destinés au prêt pour les médiathèques du réseau
 - l'achat de Kit de mobilier de présentation pour les collections FAL et Dys.

Un programme de formation riche et complet


Maintien de l'indispensable "formation de base" proposée tous les ans depuis la validation du Plan Départemental de Développement de la Lecture (PDDL) 2021-2026. D'autres formations plus précises complètent cette formation sur les thèmes et enjeux du moment telle que la formation "La bibliothèque citoyenne". Chaque formation est la plupart du temps complète


Les chiffres clés

- **132 877** documents de la BDV déposés dans les bibliothèques des communes
- **39 633** réservations de documents effectués par les communes
- **33 575** lecteurs dont **41%** d'enfants et **59 %** d'adultes sur le réseau
- **24 436** livres numériques ont été prêtés (**+ 21 %** par rapport à 2021)
- **48 822** revues numériques ont été consultées (**+ 58 %** par rapport à 2022)
- **337 036** morceaux musicaux ont été écoutés (**+ 47 %** par rapport à 2022)
- Un Prix des lecteurs des Littératures Européennes en progression : **623** lecteurs dans **45** communes du Département
- **45** écoliers (CM2) et **630** collégiens (**24** classes + dispositif Ulis) ont participé à la deuxième résidence d'Écrivains citoyens

3 909  cours numériques ont été consultés (+ 6 % par rapport à 2022)

35  collèges du Département participent au Prix du Roman des Collégiens soit **644** collégiens inscrits pour **340** élèves ayant voté

19 541  films numériques ont été visionnés (+ 63 % par rapport à 2022)

65  bibliothèques sont hébergées dans le réseau C@bri



PERSPECTIVES 2024

- Poursuite du développement et de la diversification des ateliers numériques (plus de soixante-dix sont déjà programmés).
- Une nouvelle exposition de livres d'artistes à la médiathèque de Lussac-les-Châteaux consacrée au travail de l'artiste Claire Illouz.
- Poursuite du dispositif "la science s'engage" autour de la science en tant qu'acteur du développement durable, en partenariat avec l'Education nationale (CRED). Ce dispositif prévoit une exposition, des rencontres animées par des scientifiques auprès du grand public et du public des écoles de Neuville-du-Poitou et Saint-Gervais-les-Trois-Clochers et dans les médiathèques de ces communes.
- Reconduction de Contrat Départemental Lecture Itinérance 2023-2025 avec la DRAC pour un champ d'actions de médiations et de formations autour de la citoyenneté à destination du jeune public.
- Ré-informatisation de la BDV et des médiathèques adhérentes au réseau c@bri.



Archives Départementales

Les faits marquants

L'année 2023 fut consacrée au Moyen Âge, dans une démarche de concertation avec les acteurs touristiques et patrimoniaux de la Vienne. Celle-ci a abouti à l'alimentation d'un mini-site éphémère créé par le Département, "VOX, le Moyen Âge nous parle", rassemblant toutes les initiatives organisées en 2023 (expositions, conférences, journées médiévales...). Deux expositions ont été créées aux Archives : "Eternel Moyen Âge : révisez vos préjugés", présentée d'abord sur site puis en itinérance de juin à novembre 2023 dans une dizaine de lieux ; "Jeanne d'Arc : l'appropriation poitevine d'un mythe 1872-1929", présentée de mai 2023 à février 2024. Un cycle de conférences a complété l'offre ; la fréquentation a été au rendez-vous tout au long de l'année, y compris lors des Journées du patrimoine, où le service proposait jeu de rôles, escape game et visite des locaux.

La collecte des archives papier a connu un accroissement relativement normal, avec des versements d'un intérêt particulier de la part du Centre hospitalier universitaire et des dons privés de syndicats, associations ou militants qui permettront de confronter les points de vue pour écrire l'histoire sociale, politique, écologique ou économique de la Vienne. La collecte d'un fonds électronique privé volumineux ainsi que de plusieurs fonds d'établissements scolaires a accru de façon notable le poids des archives électroniques conservées.

La numérisation de fonds versés intéressant particulièrement le public s'est poursuivie avec le début d'un chantier étalé sur deux ans afin de publier sur internet les matrices cadastrales napoléoniennes de tout le département. Les trains de restauration de documents se sont concentrés sur des fonds dégradés régulièrement demandés en consultation.

Enfin, le service a connu un changement de direction avec l'arrivée de M^{me} Amandine Contet comme nouvelle directrice des Archives départementales au mois de juillet.



Les chiffres clés

- **28** kilomètres linéaires de documents et 1,25 To de données conservés
- **573** mètres linéaires de documents et 1,2 To de données collectés
- **4,6 millions** d'images diffusées sur internet
- **1 803** demandes de recherche par correspondance
- **1 796** visiteurs (expositions, conférences et journées du patrimoine)

792



lecteurs

inscrits en salle
de lecture et

9 452 documents
consultés

52,9



millions

de pages vues

810 000

visites



1 954



élèves accueillis
sur place



PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 sera une année de transition pour les Archives départementales de la Vienne. Avec le départ non remplacé d'un agent mis à disposition par l'État au premier trimestre, l'équipe réduite à 19 agents va se réorganiser. Pour cela, elle va réfléchir à la construction d'un nouveau projet scientifique, culturel et éducatif, le précédent étant clos depuis 2021. En parallèle, la direction est toujours engagée dans le changement de logiciel métier, qui devrait aboutir à une mise en production à l'automne 2024. La question de l'hébergement d'AMADEO devra également être traitée pour augmenter plus facilement la taille des espaces de conservation des archives électroniques et permettre leur diffusion en ligne.

La collecte proactive et le classement des fonds d'établissements scolaires se poursuivront, tandis que la signature d'une convention entre l'Agence des territoires, le Centre de gestion et le Département devrait permettre les premiers dépôts anticipés d'archives numériques des communes aux Archives. Un chantier de réévaluation de la conservation des fonds judiciaires sera ouvert, de même que celui de vérification des analyses et de reconditionnement des fonds de la Seconde Guerre mondiale en provenance de la Préfecture.

La programmation culturelle sera construite autour de plusieurs partenariats. L'objectif sera de proposer différentes manières de valoriser les archives pour ouvrir à de nouveaux publics : lecture d'archives, conférence, table-ronde, concert, exposition, installation d'artistes, atelier de recherche, présentation de document à l'heure du déjeuner... On citera notamment un cycle de conférences autour de l'identité poitevine : "Le Poitou, Ketokolé ?" ou encore une exposition au deuxième semestre autour de la figure du père Jean Fleury, résistant, aumônier des Tsiganes et premier Juste de France.



Mission Jeunesse et Citoyenneté

Les faits marquants

Conseil Départemental des Jeunes de la Vienne (CDJ)

L'année 2023 a vu la poursuite des travaux de la seconde mandature 2022/2024 au sein des quatre commissions "Sport et inclusion", "Eco-citoyenneté", "Ouverture au monde" et "Vivre ensemble".

Les travaux conduits par les jeunes du CDJ ont porté sur la préparation de la grande manifestation "Les Jeux du marathon des collégiens" qui aura lieu le 15 mai 2024, sur le parking du Palais des Congrès du Futuroscope. Les membres du CDJ ont également été conviés à plusieurs manifestations ou séances de découverte :

- Le Marathon des collégiens, le 17 mai où ils ont tenu un stand de découverte du CDJ,
- La journée Olympique, le 23 juin sur le site de l'Arena Futuroscope,
- La visite du Centre de Secours et du centre de tri de Saint-Éloi le 4 octobre,
- Les États Généraux du Handicap, le 16 novembre au Palais des Congrès du Futuroscope,
- Une visio-conférence de découverte de la nouvelle marque touristique du Département de la Vienne, le 23 novembre.

Accueil des Volontaires en Service civique

Le Département de la Vienne dispose d'un agrément délivré par l'Etat, sur la période 2022/2025.

- Les services du Département ont accueilli 10 volontaires en service civique en 2023/2024,
- La mission "Stages de 3^e" a évolué avec le recours, au-delà de la mission des volontaires, à une plateforme dématérialisée facilitant la recherche d'un stage pour les élèves et la signature de la convention pour les familles, les entreprises et les chefs d'établissements.

Programme Territoire Volontaire

Le Département a été déclaré lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat, qui vise à encourager la mobilité internationale des jeunes. Grâce à ce programme financé à hauteur de 70% par l'Etat, une jeune volontaire en service civique a effectué une mission de 7 mois en Argentine (Province de Jujuy), pour promouvoir la culture française.

Au total, ce programme va permettre à trois jeunes de découvrir des pays étrangers liés au Département, l'Argentine et le Togo où un(e) volontaire en solidarité internationale et un(e) volontaire en service civique partiront en mission en 2024.



Boussole des Jeunes

La Boussole des Jeunes, application numérique destinée à aider les jeunes de 15 à 30 ans dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé et de la mobilité, a été lancée en septembre 2021 sur le territoire de Grand Poitiers par le Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien financier du Département de la Vienne et de la CAF.

Fort de ses bons résultats, l'année 2023 a été l'occasion de lancer officiellement le 19 septembre à l'Hôtel du Département, ce dispositif sur l'ensemble du Département de la Vienne, avec le concours des intercommunalités de la Vienne.

Mobilité et solidarité internationale

Un projet conjoint avec le service de l'Aide Sociale à l'Enfance et la Direction des Sports et de la Coopération Internationale, a permis à six jeunes de la Maison d'Enfants de Salvart de Migné-Auxances et leurs éducateurs de se rendre au Togo en avril 2023 pour y découvrir la culture de ce partenaire étranger du Département.

Administration

L'année 2023 a vu la mise en place d'un règlement d'attribution des subventions aux associations et aux collèges, dans les domaines de la jeunesse et de la citoyenneté.

Un guichet unique "Jeunesse" a par ailleurs été créé afin de donner une visibilité maximale à l'utilisateur en recherche d'information sur la site lavienne86.fr.

Les chiffres clés

CDJ
Conseil
Départemental des
Jeunes de la Vienne :
mandature 2022/2024



53 jeunes,
27 filles et 26
garçons, élus
dans leurs
établissements



30 collèges
concernés dont
24 collèges publics
et 6 collèges privés



10 volontaires en service civique accueillis dans les services départementaux (année 2023/2024)

- 3 volontaires à la Mission Jeunesse et Citoyenneté sur le dispositif "Stages de 3^e", dont 1 en partenariat avec l'association Face Poitiers Châtelleraut Agglomérations
- 2 volontaires à la Direction des Sports et de la Coopération Internationale pour la valorisation des sites de sports de nature et la promotion du sport féminin au Togo
- 1 volontaire à la Bibliothèque Départementale de la Vienne pour favoriser l'utilisation et la médiation d'outils numériques dans les bibliothèques
- 1 volontaire à la Direction de l'Éducation pour sensibiliser et promouvoir l'alimentation durable dans les collèges
- 1 volontaire au pôle MNA pour rompre l'isolement des Mineurs Non Accompagnés et favoriser leur intégration sociale
- 1 volontaire aux Archives Départementales sur le sport dans la Vienne à travers les archives
- 1 volontaire à la Mission Projets Numériques pour l'Éducation sur l'accompagnement des ressources numériques des élèves dans les collèges

Boussole des Jeunes : subvention de 20 000 € au Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle-Aquitaine dont 10 000 € en 2023, pour le déploiement du dispositif sur le Département de la Vienne



PERSPECTIVES 2024

• Conseil Départemental des Jeunes :

- Poursuite des travaux dans chaque commission, en vue des Jeux du marathon des collégiens le 15 mai sur le parking du Palais des Congrès du Futuroscope
- Les jeunes du CDJ assisteront à un match de l'équipe Alterna Stade Poitevin Volley-Ball à la salle Lawson Body à Poitiers le 9 mars
- Ils seront conviés à la grande journée sportive liée au passage de la flamme Olympique le 25 mai
- Ils seront invités à assister à une épreuve Olympique le 28 juillet
- Choix de la structure qui animera le Conseil Départemental des Jeunes 2024/2026
- Préparation des élections dans les collèges des membres du CDJ 2024/2026
- Organisation de deux jours d'intégration des nouveaux jeunes élus du CDJ au Centre de Plein Air de Lathus à l'automne

• Accueil des volontaires en service civique :

- Poursuite des recrutements des volontaires en service civique dans les directions du Département

• Programme Territoires Volontaires :

- Envoi au Togo d'un(e) volontaire en solidarité internationale (VSI) pour une mission d'un an sur le projet FICOL (Facilité de Financement des Collectivités) et d'un(e) volontaire en service civique pour une mission sur la sensibilisation de la population à la gestion des déchets

• Boussole des jeunes :

- Poursuite du déploiement de ce dispositif sur le Département de la Vienne, en lien avec le Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine, la CAF et la ville de Poitiers, avec une nouvelle thématique "l'engagement"

• Mobilité et solidarité internationale :

- Projet d'accueil à la Maison d'Enfants de Salvart de Migné-Auxances, de six jeunes Togolais accompagnés de deux éducateurs, en réciprocité de l'action menée en avril 2023 pour six jeunes et leurs éducateurs.



Mission Projets Numériques pour l'Éducation

Les faits marquants

Dispositif "Territoires Numériques Educatifs"

- Engouement des communes pour le dispositif après la construction des circuits juridiques et financiers en lien avec l'Association des Maires de France de la Vienne (AMF86), l'Agence des Territoires de la Vienne (AT86), et l'académie de Poitiers (la quasi-totalité des fonds France 2030 destinés à l'équipement des écoles publiques avec un cofinancement des communes est consommée).
- Mise en place des circuits financiers et juridiques pour le transfert des fonds France 2030 destinés aux écoles privées sous contrat.
- Au sein des collèges publics :
 - mise en place de 6 Lab pédagogiques / numériques en remplacement des salles informatique ;
 - développement de la mobilité en remplaçant les PC fixes des élèves par des équipements mobiles (PC/ tablettes) ;
 - installation d'un système de visio-conférence.

Espace Numérique de Travail (ENT) et Ressources Numériques

- En septembre 2023, généralisation du nouvel ENT, intitulé "Espace Numérique de l'Éducation et de la Jeunesse" (ENEJ), à destination des collèges publics.
- En septembre et octobre 2023, mise à disposition de nouvelles ressources numériques et services aux élèves scolarisés dans le public : "Lire en Vienne Collèges" (adaptation pour les collégiens du site "Lire en Vienne") et mise à disposition d'une "plateforme de stage 3^e".

Pôle Numérique pour l'Éducation et la Formation (PNEF)

Travail partenarial important visant à l'aboutissement du projet I2School au sein du Pôle Numérique pour l'Éducation et la Formation, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt "Innovation dans la forme scolaire" lancé par la Banque des Territoires.

Dotation numériques et expérimentation

- Dans tous les collèges publics, remplacement des PC fixes obsolètes des salles de classe sous windows 7 et windows 10, par des PC fixes.
- Prêt de PC/tablettes auprès des enseignants du collège Joséphine Baker, sous forme d'expérimentation (signature d'une convention cadre entre le Département et le collège).



Les chiffres clés

"Territoires Numériques Educatifs" (TNE)

- Consommation du **million d'euros** de fonds France 2030 perçus par le Département en 2022, en qualité de collectivité cheffe de file
- Parmi les 9 collèges pilotes TNE, installation de **6 lab pédagogiques numériques en remplacement de la salle informatique** (écran numérique interactif, PC portables / tablettes, mobilier modulable....)

54

communes

ont financé des équipements numériques pour les écoles publiques et ont bénéficié de fonds TNE (fonds France 2030)



12 collèges privés
et les **26 collèges publics** non pilotes ont bénéficié de dotations numériques



PERSPECTIVES 2024

Poursuite du dispositif "Territoires Numériques Educatifs" en place jusqu'en juillet 2026 (reconduction d'une année).

Mise en place de l'"ENEJ premium" en septembre 2024, avec de nouveaux services (visio conférence, espaces collaboratifs, outils de bureautique...) et animation des établissements scolaires avec la mise en place d'un "club utilisateurs" pour faire évoluer la solution en lien avec les besoins.

Ressources Numériques

- Mise en service d'une ressource numérique en vue de limiter le décrochage scolaire
- Poursuite du financement de la solution "SOLDOC" et "Caféyn collèges", "Lire en Vienne Collèges" et "Plateforme de stages 3^e" auprès des collèges publics
- Accompagnement des établissements dans les usages des ressources numériques (E-sidoc, Lire en Vienne Collèges, stage 3^e) avec un service civique (janvier 2024 - août 2024), sous forme d'ateliers
- Financement direct de Pronote, en déduction de la dotation globale de fonctionnement, avec l'acquisition d'une console collectivité

Dotation numérique auprès des collèges publics et privés.

Poursuite de la mise en place du "Pôle Numérique pour l'Education et la Formation" (Directrice de Projet rattachée à la Préfecture de la Vienne) au sein du pavillon du Futuroscope, avec la création d'une association avec les membres fondateurs, dont le Département et l'État assureront la Présidence par alternance.



Commission Locale d'Information de Civaux



Les faits marquants

L'année 2023 a été marquée par la reprise de l'activité nucléaire du Centre Nucléaire de Production Electrique (CNPE) de Civaux après l'arrêt de ses deux réacteurs pendant 17 mois (visites décennales et problème de corrosion sous contrainte détecté au CNPE de Civaux relevé ensuite sur de nombreux réacteurs nucléaires français).

Pour la 2^e année consécutive, la CLI s'est inscrite au programme de la Journée nationale de la résilience face aux risques majeurs du 13 octobre. Dans ce cadre, elle a mis à disposition de la commune de Sèvres-Anxaumont, l'exposition itinérante "Radioactivité, découvrir et comprendre" -proposée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) permettant notamment aux enseignants de l'école primaire proche de travailler ce sujet avec leurs élèves.

Suite à la refonte totale du site internet de la CLI, mis en service fin 2022, le nombre de visiteurs a été démultiplié. Sa fréquentation régulière est ponctuellement marquée par des pics de connexion lors d'événements particuliers intéressant le domaine nucléaire (séisme dans les Deux-Sèvres, destruction du barrage de Kakhovka sur le Dniepr, atteintes de dépôts de munitions ukrainiens comprenant potentiellement de l'uranium appauvri ou affrontements près des centrales nucléaires ukrainiennes...), ce qui prouve que les internautes, qu'ils soient experts ou novices, savent où trouver l'information qu'ils recherchent.

La CLI a par ailleurs pris position sur le projet de fusion de l'ASN et de l'IRSN, a invité ses membres à se prononcer sur deux dossiers de l'ASN qui engageront le CNPE de Civaux dans les prochaines années (rejets et réexamen périodique des réacteurs de 1450 MWe) ou à assister à des webinaires proposés par l'ANCCLI (effets de la canicule sur le fonctionnement des centrales, corrosion sous contrainte...).

Toutes les actions de la CLI sont médiatisées auprès du grand public grâce à de nombreux outils de communication : newsletter, QR Code, site internet, réseaux sociaux, communiqués de presse pour la presse régionale ...



Les chiffres clés

- 1 assemblée générale (le 2 mars, salle René Monory à l'Hôtel du Département) et 1 assemblée générale publique (le 7 novembre à Civaux)
- 1 visite d'une délégation japonaise intéressée par le rôle des CLI envers les populations riveraines des centrales nucléaires avant le redémarrage prévu de la plus grande centrale nucléaire au monde (Kashiwazaki)
- 1 contribution au projet de fusion ASN / IRSN
- 2 webinaires (effets des canicules sur les centrales, corrosion sous contrainte)

4 comités

de vigilance (réunions techniques en présence des représentants du CNPE de Civaux)



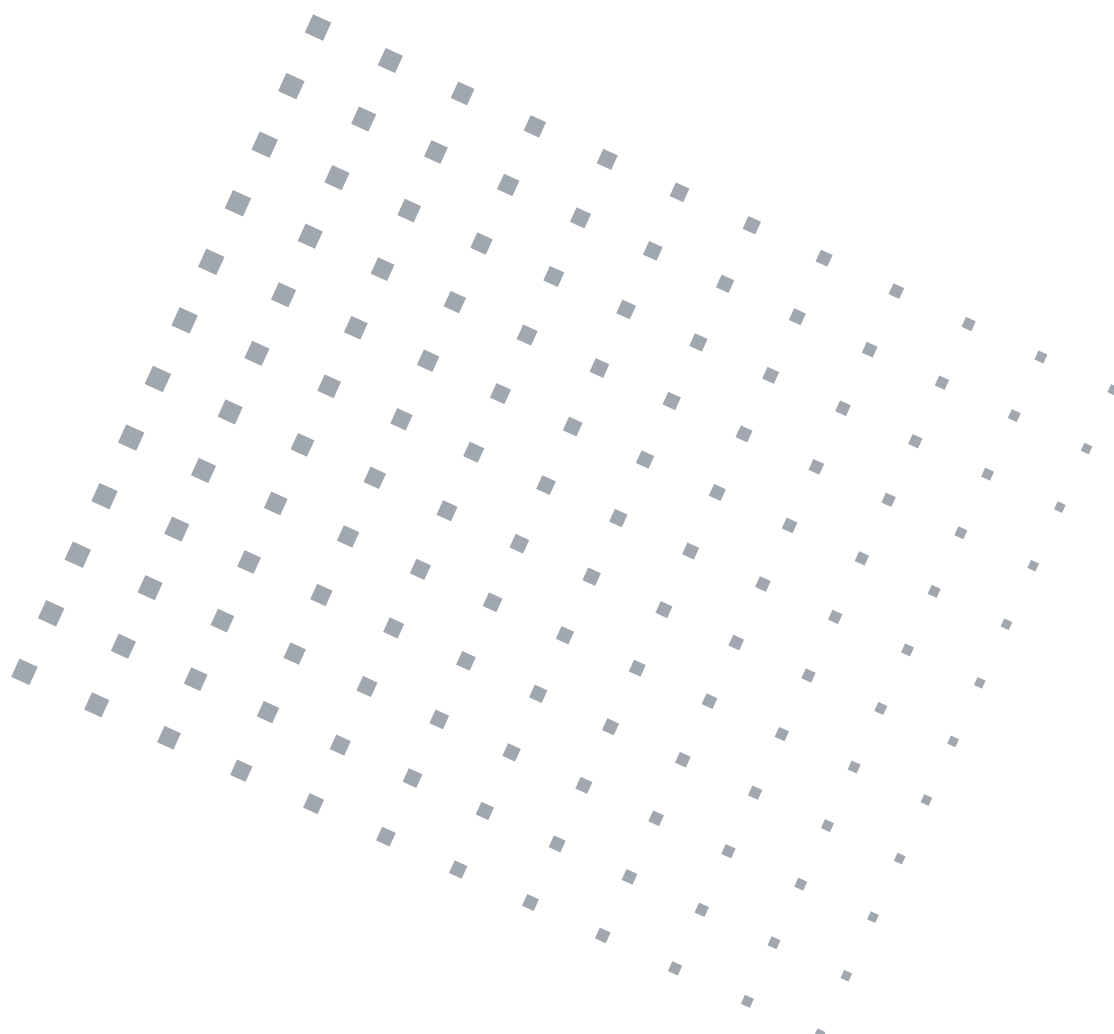
1 newsletter
et 1 Lettre de Civaux
(publication destinée aux habitants du PPI)



2 consultations

des membres de la CLI sur deux projets de décisions proposés par l'ASN





PERSPECTIVES 2024

La CLI poursuivra sa mission d'information en toute transparence au cours de l'année 2024. Pour autant, il n'est pas possible de programmer son contenu précis qui est dépendant de l'actualité du CNPE de Civaux et de l'actualité nucléaire de manière générale.

Néanmoins, une visite des installations du CNPE (Centre de Crise Local et centre de formation), des formations à destination des élus du PPI et des actions dans le cadre de la Journée de la résilience face aux risques majeurs sont prévues au cours de l'année 2024.

Enfin, la CLI se mobilisera aux côtés des pouvoirs publics et du CNPE si la campagne nationale de distribution des comprimés d'iode se déroule cette année.



Direction Générale Adjointe Aménagement du Territoire et Développement Durable

- ✘ Développement Durable
- ✘ Direction des Routes
- ✘ Direction de l'Agriculture,
de l'Eau et de l'Environnement
- ✘ Direction de l'Appui
aux Collectivités
- ✘ Direction des Technopoles
et des sites Futuroscope
- ✘ Mission Aménagement
et Inclusion Numériques
- ✘ Mission Appui Technique
Territoire et Habitat



Développement Durable

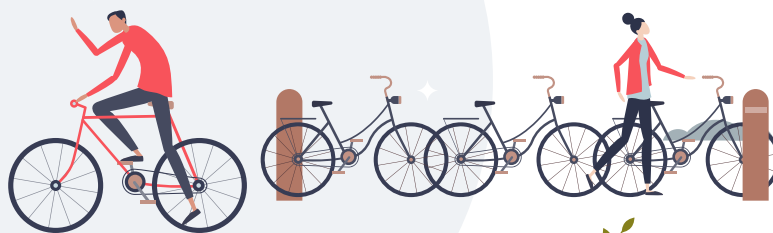
Les faits marquants

- Poursuite des ambitions du plan SEVE (Stratégie et Engagement de la Vienne pour l'Environnement)
- Déclinaison d'une vision transversale basée sur les 3 piliers : Économie, Social et Environnement
- Lancement de la démarche Responsabilité Sociétale des Organisations au sein du Département :
 - Accueil d'une stagiaire durant 6 mois, rattachée à la DGAAT2D, pour investir le sujet de la Responsabilité Sociétale des Organisations
 - Accompagnement par l'AFNOR dans la démarche d'intelligence Collective du projet Stratégie Développement Durable pour s'évaluer, construire la feuille de route et s'orienter vers une labellisation dans l'objectif d'une amélioration continue



Les chiffres clés

- **29 septembre 2023** : une ambition confirmée et recentrée pour la stratégie de l'eau
- **11,5 GWH sur 3 ans** pour le contrat Fonds Chaleur à signer
- **73%** de bâtiments raccordés à la fibre numérique
- **26 Espaces France Services** ouverts en Vienne
- **22%** du chiffre d'affaire d'Agrilocal correspond à des produits bio
- **36%** des denrées acquises par les collègues pour la restauration sont des produits locaux
- Baisse de **9 % à 18,5 %** de consommation énergétique **pour 4 collèges**
- Précarité énergétique : **390 ménages** bénéficiaires d'un diagnostic socio-technique, **136** logements aidés, **2,854 M€** travaux pour **308 300 €** de subvention du Département
- Route durable : **22% de réintégration** d'agréats
- **100 agents formés** à l'écoconduite
- **17 véhicules électriques** acquis
- Solidarité : **9 MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS**, **11 325 BÉNÉFICIAIRES** de l'APA (Allocation Personnalisée Autonomie), **2 472 BÉNÉFICIAIRES** de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), **2 135 ASSISTANTS** maternels agréés, **12 200 ALLOCATAIRES DU RSA**



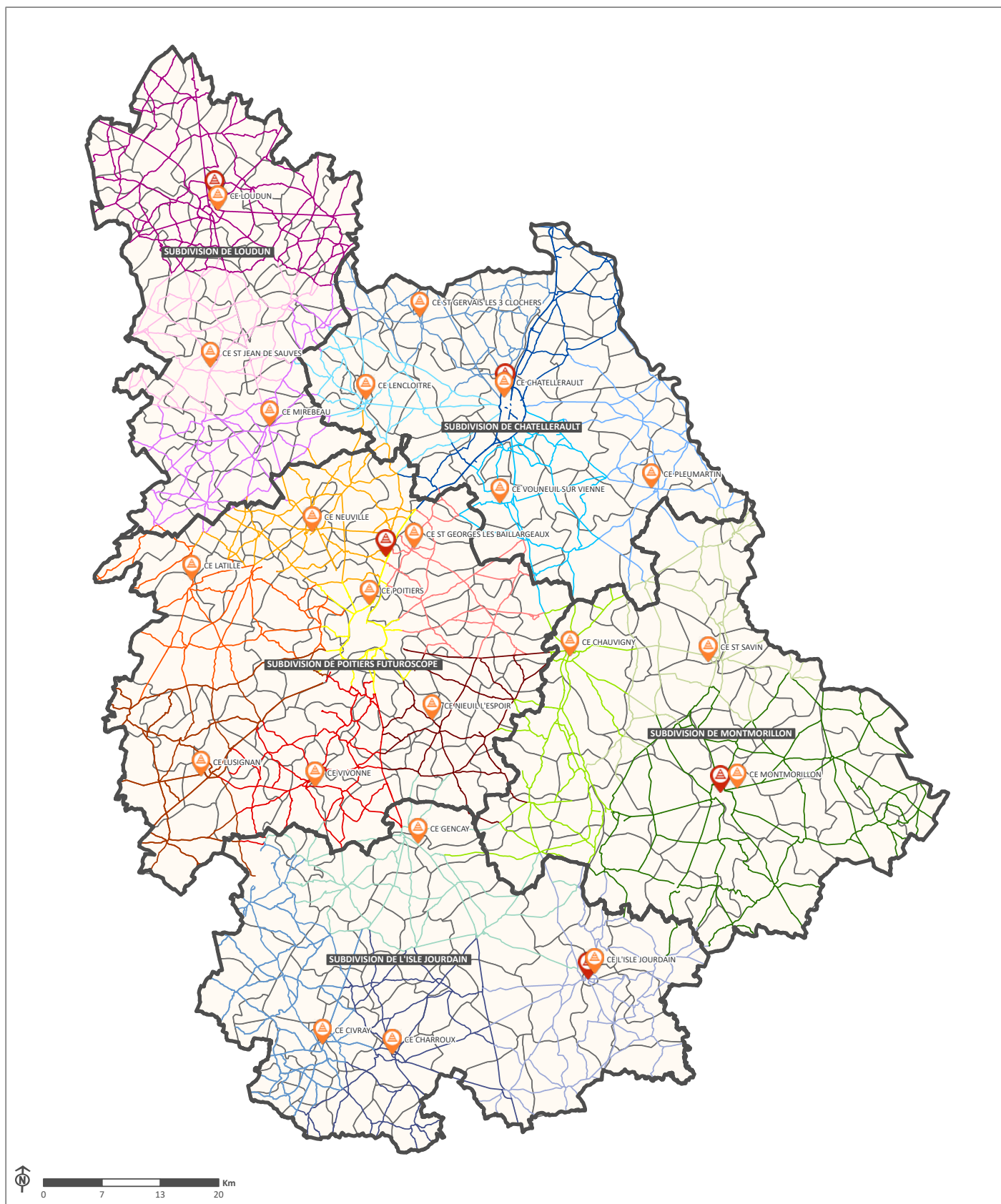
Objectifs de Développement Durable (ODD) de la Vienne:

13 ODD pour la planification et l'aménagement
dont 7 ODD pour l'environnement,
12 ODD pour l'action sociale et la santé,
11 ODD pour l'enseignement

PERSPECTIVES 2024

- Engagement de la Démarche RSO avec l'AFNOR :
 - pour mieux répondre aux objectifs de développement durable avec une démarche d'amélioration continue des politiques publiques départementales
 - pour évaluer de manière transversale et objective (norme ISO 26000 adaptée aux collectivités territoriales)
- Elaboration d'une feuille de route à l'horizon 2030 pour la stratégie développement durable du Département

Subdivisions et centres d'exploitations des routes



- SUBDIVISION
- CENTRE D'EXPLOITATION
- TERRITOIRE DES SUBDIVISIONS



Direction des Routes

Les faits marquants

- Poursuite de la mise en œuvre du Schéma Routier 2022-2027 avec notamment :
 - pont de Bonneuil-Matours : travaux de renforcement d'une pile permettant un rétablissement de la circulation le 7 décembre après-midi.
 - Fin des travaux du Pont Henri IV à Châtellerauld fin avril.
 - Démarrage des travaux sur la liaison RN10-RD7, le pont de Château-Larcher, l'élargissement de la RD5 à port de Piles.
 - Études d'aménagement poursuivies sur la RD347, RD147, RD8Bis.
- Identification d'un Pôle Mobilités à partir du 1^{er} septembre pour traiter des différentes infrastructures de mobilités et être un référent pour les partenaires.
- Préparation du marché pluriannuel de transports des élèves en situation de handicap.
- Mobilisation et réactivité des équipes pour des événements exceptionnels (manifestations, tempêtes répétées, incidents et accidents en hausse sur des ouvrages d'art ou mur de soutènement tel que RD910 en fin d'année.
- Instauration d'une commission d'indemnisation amiable
- Mémorial de la ligne acadienne à Archigny au carrefour des RD3 et RD9 réalisé quasiment en régie.
- Travaux de réparations des chaussées suite aux feux de chaussée lors des manifestations contre la réforme des retraites.
- Débroussaillage aux abords des domaines forestiers à fort risque d'incendie en lien à l'arrêté préfectoral lié aux problèmes des fortes chaleurs et d'assèchement des sols.
- Campagne de fauchage perturbée par conditions météorologiques très favorable à la pousse.
- Démontage de nuit d'un portique sur la RD910 à Châtellerauld
- Identification d'un pôle mobilité au sein de la DR depuis le 1^{er} septembre 2023.
- Création d'une commission d'indemnisation amiable des activités économiques impactées par des travaux (septembre).
- Constitution d'une instance interne d'échanges sur les matériels techniques.
- Livraison de 10 véhicules électriques
- Poursuite de travaux de maintenance des routes marqués par l'impact de la sécheresse et des manifestations, par l'expérimentation d'enrobés au lient végétal et par des travaux de nuit sur différents sites.
- Réalisation singulière d'une sécurisation de la forêt de Scévollès ou du Mémorial de la ligne acadienne à Archigny.



Les chiffres clés

5 subdivisions, 1 service Études et Travaux

(Pôle Grands Travaux - un Pôle Ouvrage d'Art), un Service Entretien et Exploitation de la Route, un Pôle Administratif, un Pôle Transport scolaire des Elèves en Situation de Handicap (TESH)

Effectif :

253 agents



28

Nombre de sites
d'implantation :
(siège, subdivisions et
centres d'exploitation)



Matériel routier :

**410 véhicules
et engins**

- **4 780 km** de réseau routier (Réseau Structurant : 561 km- Réseau de Développement Local : 4 219 km)
- **787** ouvrages d'art et **364** murs de soutènement (soit 25 km de linéaire et 44 000 m² de surface)
- **Budget 2023 :**
Dépenses DR Investissement : 23 231 608 €/Fonctionnement : 6 820 055 €
Recettes DR : 2 000 000 €
Dépenses TESH : 3 176 236 € / Recettes TESH : 38 000 €
- **330 713 €** de subventions payées aux communes pour leurs aménagements de sécurité
- **4 749** Permissions de voirie, arrêtés de circulation ou de signalisation + 20 arrêtés permanents
- **402** Conseils aux communes
- **462** Avis d'urbanismes, d'épreuves sportives
- **1 735** Déclarations de projets de travaux ou d'intention de commencement de travaux
- **73** conventions
- **160 000 €** de réparations d'ouvrages d'art suite à accidents (2 fois plus qu'en 2022)
- **44** Marchés notifiés en 2022 / **206** marchés et contrats gérés au siège et en subdivisions
- **12 096** factures

- **547** courriers rédigés / **81** saisines par voies électroniques reçues
- **Enrobés tièdes ou froids : 102 844 m²** en agglomération, **84 281 m²** sur les RDL1 et 2 et **108 792 m²** sur les RS1 et 2 / **364 410 m²** d'enduits / **38 opérations** au FIR / **28 opérations** de dérasement ou de curage de fossés
- **1 100 km** de glissières de sécurité réparées (métal ou bois) / **380 m** de nouvelles glissières
- **5 571 km** de fauchage (2 passes) / **3 718 km** de débroussaillage
- **137** demandes de comptage (55 postes permanents + 105 postes secondaires)
- **1 101 dossiers instruits** pour les transports exceptionnels
- **522 000 litres de carburants** consommés pour véhicules et engins (soit 803 570€)
- **505 Tonnes** de sel consommées / 5 sorties en Veille Hivernale
- **681** sorties en Veille Qualifiée
- **583** plants (arbres, haies) mis en terre
- **484** élèves transportés dans le cadre du TESH / **163** services différents / **229** avenants.



PERSPECTIVES 2024

- Poursuite et fin des travaux du pont de Bonneuil-Matours, y compris l'aménagement du carrefour en rive droite, poursuite des travaux du pont de la Couture à Château-Larcher (2^e phase),
- Fin des travaux de la liaison RN10/RD7 et des travaux d'élargissement de chaussée sur Port de Piles (RD5),
- Aménagement de la traverse de Vaon aux Trois Moutiers, aménagement du carrefour RD43/RD43A/RD1 à Antran, aménagement d'un giratoire RD757/RD43/RD21 à St-Martin la Pallu, travaux de renforcement et de réhabilitation du Pont Napoléon à Savigné, travaux de l'ouvrage de Val de Comporté, Aménagement de la RD8Bis,
- Poursuite des études inscrites au Schéma Routier,
- Mise à jour du Guide d'Entretien Routier,
- Poursuite des actions de la Commission Matériels pour le choix des achats,
- Reprise du programme de signalisation verticale,
- Aménagement de tronçons de voies vertes ou véloroutes,
- Mise en œuvre du nouveau marché TESH (septembre).



Direction de l'Agriculture,
de l'Eau et de l'Environnement
Agriculture

Les faits marquants

- AFAFE en cours (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental) de Saint-Martin-la-Pallu : un périmètre de 2373 hectares pour plus de 7000 parcelles réparties suivant 19 classes de terre couvrant 4 natures de culture (terre agricole, marais, bois et prairie)
- AFAFE en cours de Mazerolles, Gouëx et Lussac-les-Châteaux (déviation de la RN147) : un périmètre de 2302 hectares comprenant 2775 parcelles. 14 classes de terre réparties en 3 natures de culture (8 classes de terre agricole, 3 classes de prairie et 3 classes de bois) ; finalisation de l'avant-projet
- AFAFE en cours de La-Chapelle-Bâton : réunion publique sur l'opportunité de l'aménagement foncier et constitution d'une Commission Locale d'Aménagement Foncier
- Choix du Département des Deux Sèvres et du Département de la Vienne de porter par leur marque propre, plutôt que par la Marque Poitou, la valorisation du territoire
- Intégration du laboratoire de la Ville de Limoges au laboratoire multi-départemental Qualyse



Les chiffres clés

- Aides de 51 953 € au titre de l'investissement dans le cadre de l'appel à projet Plan de compétitivité et d'adaptation des entreprises agricoles (PCEAE)
- Aides de 285 300 € pour soutenir les demandes de subventions des organismes professionnels agricoles incluant le plan d'action 2023 de la Chambre d'agriculture
- Aides de 340 000 € pour soutenir la veille sanitaire à travers l'activité du syndicat Qualyse

10 nouveaux acheteurs,
soit 151 acheteurs
inscrits fin 2023



Chiffre d'affaires 2023 :

520 000 €,
soit + 13%
par rapport à 2022

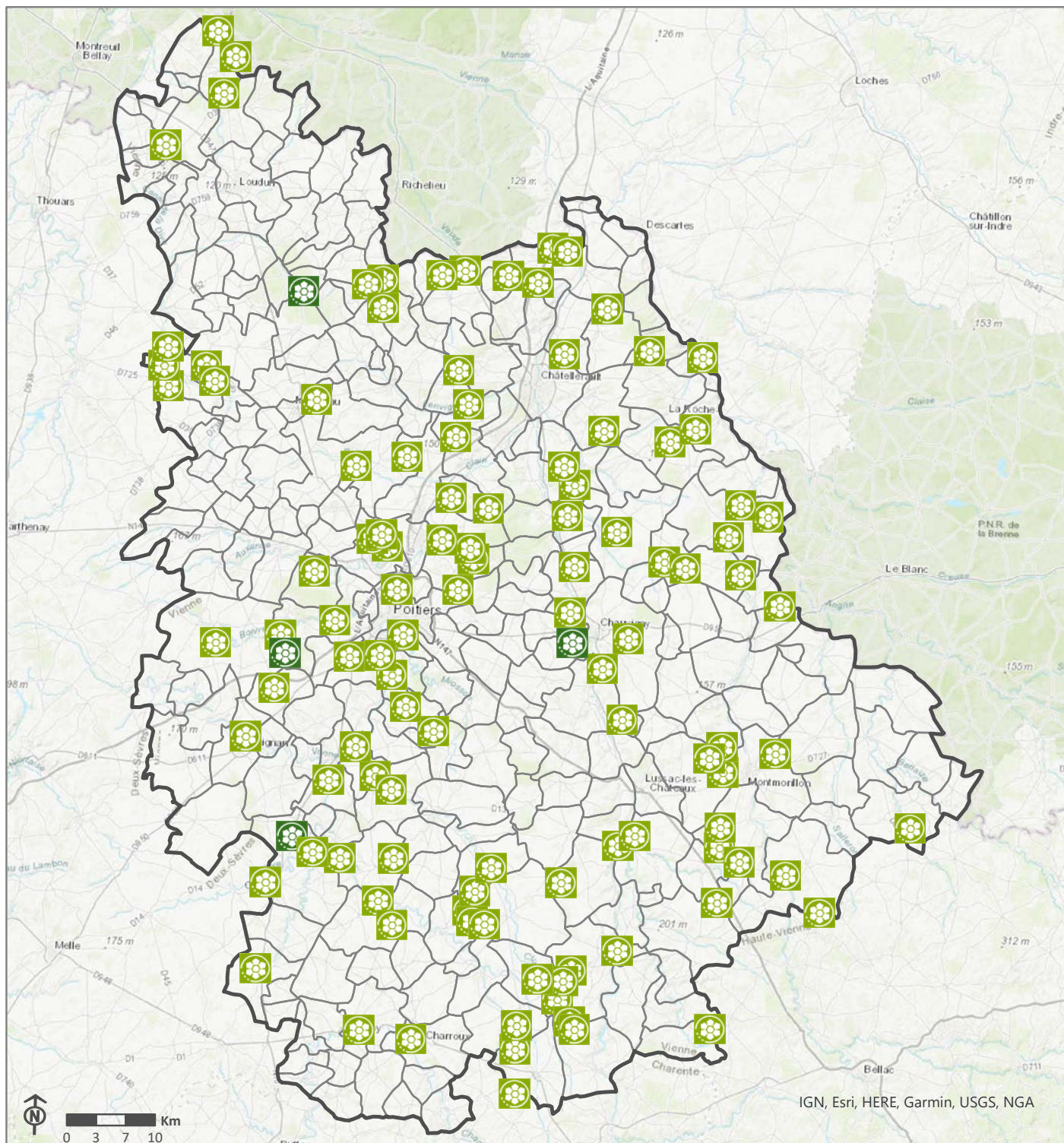
30 nouveaux fournisseurs,
soit 204 fournisseurs
inscrits fin 2023






PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de l'application de la convention avec la Région pour les aides économiques agricoles
- Implication pour le volet agricole au Projet de Territoire pour le Gestion de l'Eau (PTGE)
- Agrilocal86 : poursuite de la dynamique et démarchage des établissements médico-sociaux
- Réflexion sur la reprise de la marque Poitou par les adhérents
- AFAFE Saint-Martin-la-Pallu : organisation de la consultation des propriétaires sur l'avant-projet d'aménagement foncier et conduite de l'étude d'impact
- AFAFE Mazerolles, Gouëx et Lussac-les-Châteaux (déviations de la RN147) : poursuite de la phase d'élaboration de l'avant-projet d'aménagement foncier et lancement de l'étude d'impact
- AFAFE La Chapelle-Bâton : conduite de l'étude préalable d'aménagement foncier

Espaces Naturels Sensibles de la Vienne



Espaces Naturels Sensibles

-  Ouverts au public
-  Non ouverts au public
-  Communes



Direction de l'Agriculture,
de l'Eau et de l'Environnement
Eau et Biodiversité

Les faits marquants

La gestion durable de la ressource en eau :

- Elaboration de la nouvelle stratégie "eau" du Département : 3 priorités pour le Schéma Départemental de l'Eau (sécurisation de l'alimentation en eau potable, observatoire de l'eau et renforcement des actions pour les contrats territoriaux des milieux aquatiques), portage du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau sur le Bassin Versant du Clain, Actions ciblées et immédiates sur les secteurs en tension
- Animations au titre du SDE et de la Charte Assainissement Non Collectif
- Participation aux travaux des Commissions Locales de l'Eau des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) dont le suivi des études "Hydrologie, Milieux, Usages, Climat" (HMUC) du Clain, de la Vienne-Vienne tourangelle, de la Creuse et du Thouet
- Suivi des Contrats territoriaux des milieux Aquatiques (CTMA) et des contrats territoriaux Re-Ressources (Eau potable)
- Préparation des marchés relatifs à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'élaboration du Projet de Territoire de la Gestion de l'Eau (PTGE) et pour la révision du Schéma Départemental de l'Alimentation de l'Eau Potable (SDAEP) et relatifs à la mise en œuvre du suivi du Réseau Départemental (RD) de la qualité des eaux superficielles



La préservation et la valorisation de la biodiversité à travers les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

- Finalisation de l'élaboration du plan de gestion de la zone humide de la Forêt de Scévollles,
- Animations foncières sur les ENS Départementaux du Coteau du Trait et des Marais de la Pallu et du Baillant,
- Mise en place de la zone de préemption ENS du site des Marais de la Pallu et du Baillant
- Finalisation de la renaturation de l'ENS de la zone humide de Fontou,
- Lancement de la révision du diagnostic écologique de l'ENS du Bois de la Loge et de son plan de gestion,
- Vidange de l'étang de Beaufour sur le site de l'ENS de la zone humide du Léché et poursuite de l'étude du fonctionnement de la zone humide,
- Présentation de la nouvelle stratégie des ENS aux EPCI, notamment les ENS locaux et les sites ENVie.

Les chiffres clés

EAU :

- Individualisation d'une enveloppe ACTIV'4 volet "Eau" de **1 596 273 €** en fonction des priorités du SDE avec notamment, 132 000 € concernant l'assainissement non collectif et 392 000 € les milieux aquatiques,
- **16 stations de suivi de la qualité des eaux** superficielles dans le cadre du Réseau Départemental,
- Près de **31 000 arbres** et arbustes plantés dans le cadre du plan "arbres", dont **21 km de haies**.

ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) :

- Animations "nature" sur les ENS Départementaux : **1 424 visiteurs sensibilisés**
 - 57 animations "Agenda Nature" (grand public, public "spécialisé", scolaires) avec 668 participants,
 - 32 animations dans le cadre de l'appel à projets collèges "à la découverte des ENS de la Vienne", représentant 756 élèves.



5 Espaces Naturels et Sensibles

(maîtrise foncière 210 ha), dont 4 aménagés avec des sentiers pédagogiques (la lande du Bois de la Loge à Pouillé, la zone humide de Fontou à Valence en Poitou, le bocage de la Verrerie à Béruges, et la Zone humide de Scévollles à Monts-sur-Guesnes),

PERSPECTIVES 2024

MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE "EAU"

- Schéma Départemental de l'Eau (SDE)
 - Actualiser le SDAEP 2018-2027 et sécuriser l'alimentation en eaux brutes et en eau potable du Département,
 - Développer et pérenniser l'observatoire de l'eau du SDE,
 - Poursuivre et renforcer les actions "milieux aquatiques", via les CTMA.
- Hors Schéma Départemental de l'Eau (SDE)
 - Élaboration du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau sur le Bassin Versant du Clain,
 - Mise en œuvre d'actions pour expérimenter et agir rapidement sur les masses d'eau de la Pallu, de la Dive du nord, du Salleron et de la Creuse Aval,
- La contribution de la stratégie de l'eau du Département se traduira par l'appui financier via ACTIV'4, et l'appui technique (SATESE, Assistance et suivi des travaux en rivière (ASTER), animation de la charte départementale pour l'assainissement non collectif et le suivi de la qualité des eaux superficielles (RD)).

ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

- Classement de deux sites départementaux supplémentaires : la Matauderie (Ligugé) et la frayère de Vieillemonnaie (Champagné-Saint-Hilaire),
- Animations foncières pour l'acquisition des ENS Départementaux de la Matauderie et de la frayère de Vieillemonnaie avec le projet de mise en place de zones de préemption au titre des ENS,
- Etudes scientifiques prévues pour la révision diagnostics écologiques et des plans de gestion conservatoire des zones humides du Léché et du Fontou,
- Inauguration des sentiers pédagogiques des sites du bocage de la Verrerie et de la zone humide de la Forêt de Scévollles.



Direction de l'Appui aux Collectivités

Les faits marquants

- Adoption d'un nouveau règlement ACTIV (règlement commun pour tous les volets et règlements spécifiques),
- Organisation des conférences de territoires avec chaque EPCI pour la préparation des Volets 2 Projets de territoire 2022-2026 et la présentation du nouveau règlement,
- Préparation des Volets 2 avec chaque EPCI,
- Campagne de relance pour solder les dossiers de demande de subvention du volet 3 afin de se mettre en conformité avec le nouveau règlement ACTIV,
- Augmentation des déplacements de l'équipe sur le terrain afin de renforcer les liens avec les territoires et répondre aux demandes des communes,



Les chiffres clés

- **Volet 2 : 3 projets** individualisés pour un montant de 172 600 € représentant 1 100 290 € de travaux,
- **Volet 3 : 425 dossiers** traités pour un montant de 6 699 860 € de subventions et 28 937 926 € de travaux,
- **Volet 4 Patrimoine 2022** : 715 766 € de subventions pour **29 dossiers** représentant 4 965 912 € de travaux.
- **17** communes visitées.



PERSPECTIVES 2023

- Création de la Direction de l'Appui aux Territoires et de l'Habitat avec la fusion de la mission Habitat au sein de la Direction de l'Appui aux Collectivités
- Adoption des projets de territoires du volet 2 2022-2026 ACTIV avec les sept communautés
- Lancement de l'étude de préfiguration du futur contrat Fonds Chaleur signé avec l'ADEME (soutien aux projets d'investissement en énergie renouvelable thermique)
- Prise en charge de l'harmonisation des pratiques de saisie dans l'outil Astre subvention pour l'ensemble des directions et formation des nouveaux arrivants,
- Mise en ligne des aides départementales sur Aides-Territoires, guichet unique des dispositifs d'aides en faveur des collectivités.



Direction des Technopoles et des sites Futuroscope

Les faits marquants

- Travaux Gros Entretien Réparations (GER) Parc du Futuroscope et Palais des Congrès ;
- Travaux Voiries et Réseaux divers (VRD) ZAC de la Technopole (parking, viabilisation...);
- Gare TGV Futuroscope : Création d'un Pôle d'Echange Multimodal (PEM) pour amélioration/sécurisation des transits scolaires & réhabilitation du parking existant à proximité / Sécurisation et continuité des déplacements doux sur le trajet Gare/Technopole / Remplacement du SSI de la gare ;
- Amélioration de la fluidité de l'accès des zones de stationnements Aréna-Parc du Futuroscope/P5 P6 / Création d'une voie de sortie avec barrières de péage - mise en service de la voie périphérique à ce parking avec cheminement dédié à la mobilité douce ;
- Travaux de rénovation du parking public situé à côté du lac de la Technopole / Création d'un dépose minute au Téléport 2 afin de faciliter l'accès à la crèche ;
- Entretien du lac de la Technopole : 1^{re} vidange et curage depuis sa création avec gestion de la faune et remplissage ;
- Campagne de vérification et d'entretien de la desserte incendie (PI) sur la Technopole ;
- Début du programme de remplacement des éclairages public : passage au LED pour la réduction des coûts énergétiques ;
- Animation de la Technopole : organisation du 1^{er} marché de producteurs de la Technopole du Futuroscope le 26 septembre 2023 / organisation de la 1^{re} fête des arobas à destination des occupants des bâtiments le 22 juin 2023,
- Poursuite du suivi de la base OPERAT liée au décret tertiaire relatif aux bâtiments départementaux ;
- Augmentation importante des coûts énergétiques => tension sur les budgets.



Les chiffres clés

- Nombre de marchés notifiés : **18**, nombre de factures mandatées : **1662**
- Palais des Congrès du Futuroscope => **250 000 € HT** (Investissement) / redevances versées au département de la Vienne y compris remboursement des taxes **554 272 €**
- Nombre de petits déjeuners en 2023 : 5, fréquentation moyenne : 52 personnes
- Taux d'occupation des bâtiments départementaux en location sur la Technopole du Futuroscope : @3 : 97,94 %, Maison des Communes : 100 %, @2 : 94,66 %, Morphée : 43,42 %, Téléport : 64,20 %
- Zac du Futuroscope : **734 550 €** de fonctionnement (**652 000 €** au BP et **82 550 €** en DM1) et **859 800 (606 000 €** au BP et **253 800 €** en DM1) d'investissement
- La Boucle Locale : **209 400 € HT** de fonctionnement et **80 000 € HT** d'investissement
- La partie locative : **504 850 € HT** (**464 850 € HT** au BP et **40 000 € HT** en DM1) de fonctionnement pour **50 000 € HT** d'investissement
- Réseau d'eau/assainissement : **991 005 € HT** de fonctionnement pour **20 000 € HT** d'investissement) / recettes attendues : 1 031 005 € HT
- Le Vigeant : **138 000 € HT** de fonctionnement et **5 000 € HT** d'investissement
- Co-financement de l'opération PEM à hauteur de 45 % (30 % FEDER/ 15 % Région) sur l'ensemble de l'enveloppe de **662 400€ TTC**

Aréna Futuroscope

redevances couvrant l'investissement et les coûts d'exploitation d'un montant total de **2,880 M€ HT** / Recettes garanties perçues par le Département de la Vienne d'un montant de **708 893 € HT**.

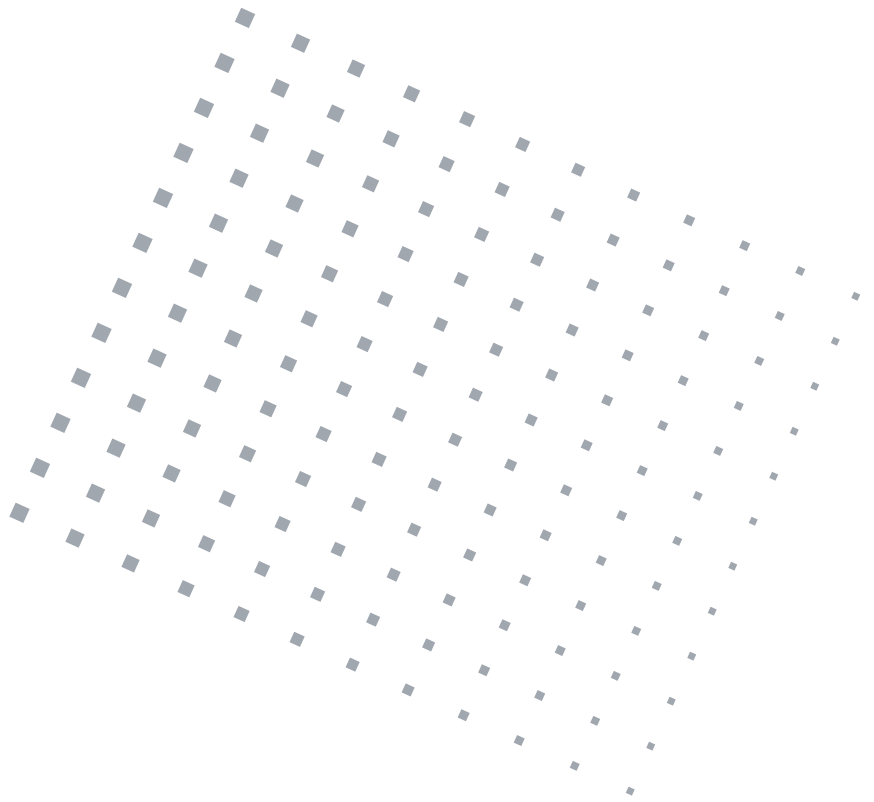


5

Nombre des afterworks en 2023 : fréquentation moyenne : **56 personnes**

Parc du Futuroscope **1,761 M€ HT** de GER (Investissement) / redevances versées au Département de la Vienne = **3,379 M€ HT**





PERSPECTIVES 2024

Parc du Futuroscope :

- Travaux de contrôle d'accès dans de nombreux pavillons, restaurants ou bâtiments (poursuite des travaux commencés en 2023) ;
- Travaux de réhabilitation de l'entrée principale du parc qui accompagnent la création d'une place publique dite Plaza Futuroscope (travaux commencés en 2023) ;
- Travaux de voirie et réseaux divers ;
- Travaux d'étanchéité de la verrière du pavillon du Futuroscope afin de pouvoir accueillir le pôle numérique pour l'éducation et de la formation "Campus Numéria".

Palais des Congrès :

- Travaux de réaménagement de bureaux et de salles de sous-commissions ;
- Travaux divers et de renouvellements d'équipements.

Autres points Technopole Futuroscope :

- Lancement du nouveau site internet de la Technopole du Futuroscope
- Changement du logo de la Technopole
- Organisation d'un marché de producteurs locaux en lien avec la chambre d'agriculture
- Organisation de la 2^e édition de la fête des Arobases
- Mise en place du réseau avec les promoteurs immobiliers afin de travailler ensemble pour les locations
- Vente de fonciers départementaux de la Technopole liés à des projets immobiliers
- Phase 2 pôle d'échange multimodal de la Gare
- Poursuite du programme de remplacement des éclairages publics en Led ou rétrofit dans le cadre des réductions énergétiques
- Mise aux normes des quais de transport en commun avenue du Futuroscope y compris la continuité et sécurisation des cheminements doux jusqu'aux bâtiments @ et Palais des Congrès
- Installation d'un nouveau système de supervision au bâtiment CNED Audio récemment acquis
- Remplacement de l'éclairage du Gymnase de l'ENSMA : passage en Led
- Etude et prise en compte des difficultés de circulation sur la Technopole et plus précisément sur le téléport 2
- Travaux de viabilisation/ accès de l'opération West Finances
- Renouvellement des végétaux (haies/plantations) dans le cadre du développement durable

Technopole du Vigeant : cession des actifs départementaux à la Communauté de Communes Vienne et Gartempe



Mission Aménagement et Inclusion Numériques

Les faits marquants

Aménagement

- Pilotage de Vienne Numérique et coordination Vienne - Deux-Sèvres
- Réseau d'Initiative Publique : 17 000^e abonné fibre / 36 000 prises construites
- AMEL : 33 000 premières prises fibre construites / construction d'infrastructures d'interconnexion Orange/ CD86
- Gestion des infrastructures départementales
- Information des élus et citoyens

Inclusion

- Coordination du réseau des conseillers numériques de la Vienne
- Communication presse et radio
- Elargissement du réseau aux acteurs de la médiation numérique en générale
- Organisation des Heures Numériques 2023 à Neuville de Poitou sur le thème de la Culture connectée et partagée
- Travaux sur l'e-parentalité dans le cadre de Territoire Numérique Educatif (TNE)

Téléphonie mobile

- Accompagnement du Dispositif de Couverture Ciblée (4 sites neufs)
- Accompagnement du Dispositif de 4G Fixe (8 sites neufs)



Les chiffres clés

- **Investissement** : 14 M€ (CD86 et Vienne Numérique)
- **Fonctionnement** : 2 M€ (CD86 et Vienne Numérique)
- **Subventions** : 6 789 €

Réseau de

24 Conseillers Numériques

France Services dans la Vienne dont 5 du Département et 1 coordinatrice Vienne Numérique

73%

Déploiement de la fibre en Vienne



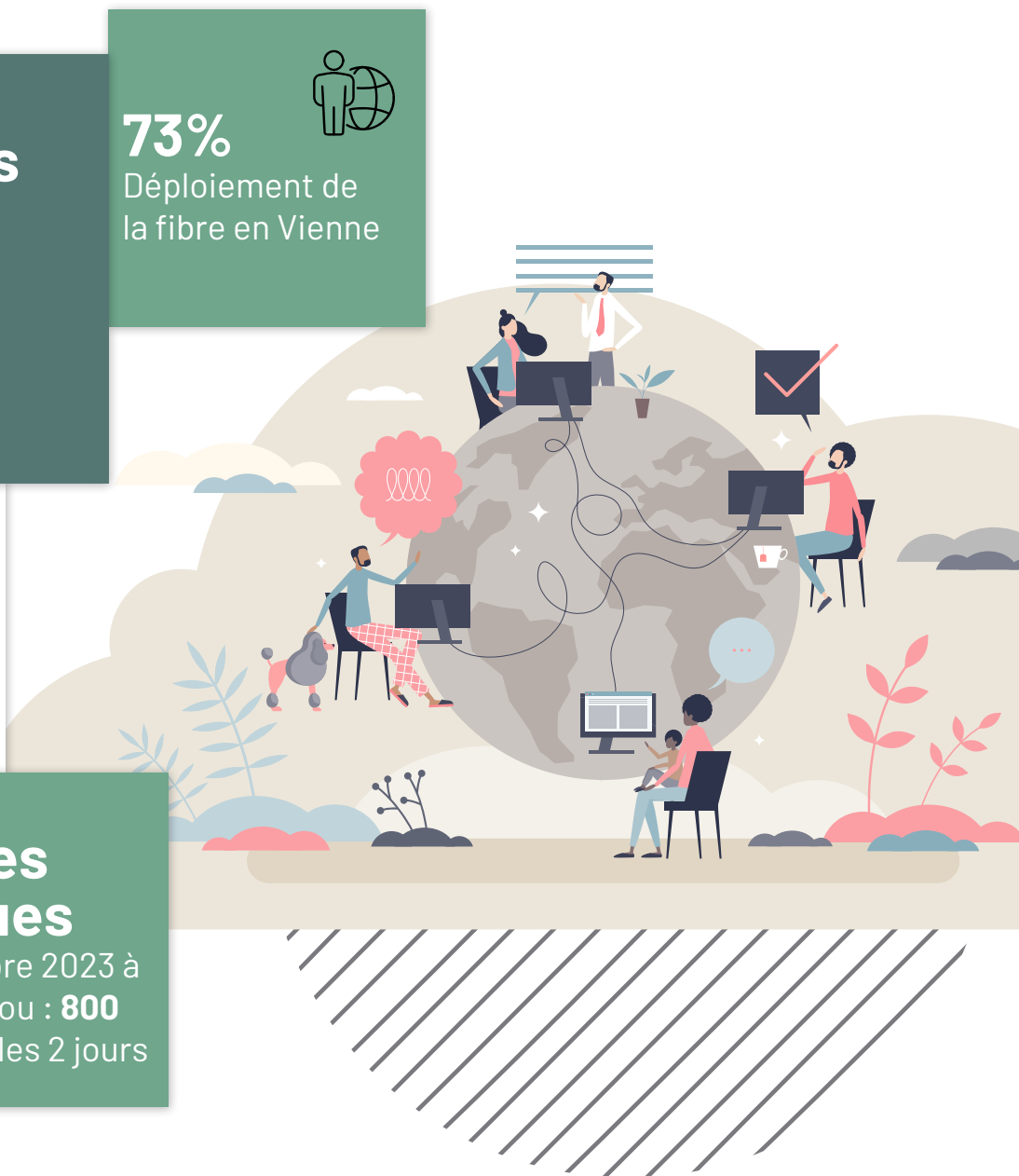
900

accompagnements téléphoniques sur l'accès Internet et mobile



Les Heures Numériques

les 14 et 15 octobre 2023 à Neuville-de-Poitou : 800 participants sur les 2 jours



PERSPECTIVES 2024

- Gestion des infrastructures et vie de réseau
- Atteinte des objectifs AMEL 2024
- Arrêt du réseau cuivre
- Travaux relatifs à France Numérique Ensemble
- Actions sur l'e-parentalité dans le cadre de TNE
- Les Heures Numériques 2024
- Etude des actions envisageables dans le cadre de "Territoires Connectés et Durables"



Mission Appui Technique Territoire et Habitat

Les faits marquants

- Création de la Direction de l'Appui aux Territoires et de l'Habitat avec la fusion de la mission Habitat au sein de la Direction de l'Appui aux Collectivités,
- Adoption des projets de territoires du volet 2 2022-2026 ACTIV avec six EPCI,
- Lancement de l'étude de préfiguration du futur contrat Fonds Chaleur à signer avec l'ADEME (soutien aux projets d'investissement en énergie renouvelable thermique)
- Prise en charge de l'harmonisation des pratiques de saisie dans l'outil ASTRE SUBVENTION pour l'ensemble des directions et formation des nouveaux arrivants,
- Mise en ligne des aides départementales sur Aides-Territoires, guichet unique des dispositifs d'aides en faveur des collectivités.



Mission Habitat

- Mise en œuvre du Schéma Départemental de l'Habitat (SDH) 2023/2028 avec un budget de 6,6 M€ pour les 3 premières années,
- Signature de l'avenant 2023 du Programme d'Intérêt Général (PIG) "habiter Mieux et Autonomie" permettant la poursuite du dispositif,
- Signature de la convention d'objectifs avec Habitat de la Vienne (objectifs de production de Logements Locatifs Sociaux (LLS) en neuf et en Acquisition-Amélioration),
- Poursuite de l'Appel à Projet "restructuration des centres-bourgs et centres anciens" avec une AP de 2,4 M€ sur la période 2023-2025,
- Accompagnement du dispositif Petites Villes de Demain avec la signature des conventions des Opérations de Revitalisation de Territoires (ORT) et des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de Renouveau Urbain (RU) Petites Villes de Demain (PVD) sur les territoires des Communautés de Communes du Pays Loudunais, du Civraisien en Poitou et de Vienne et Gartempe.

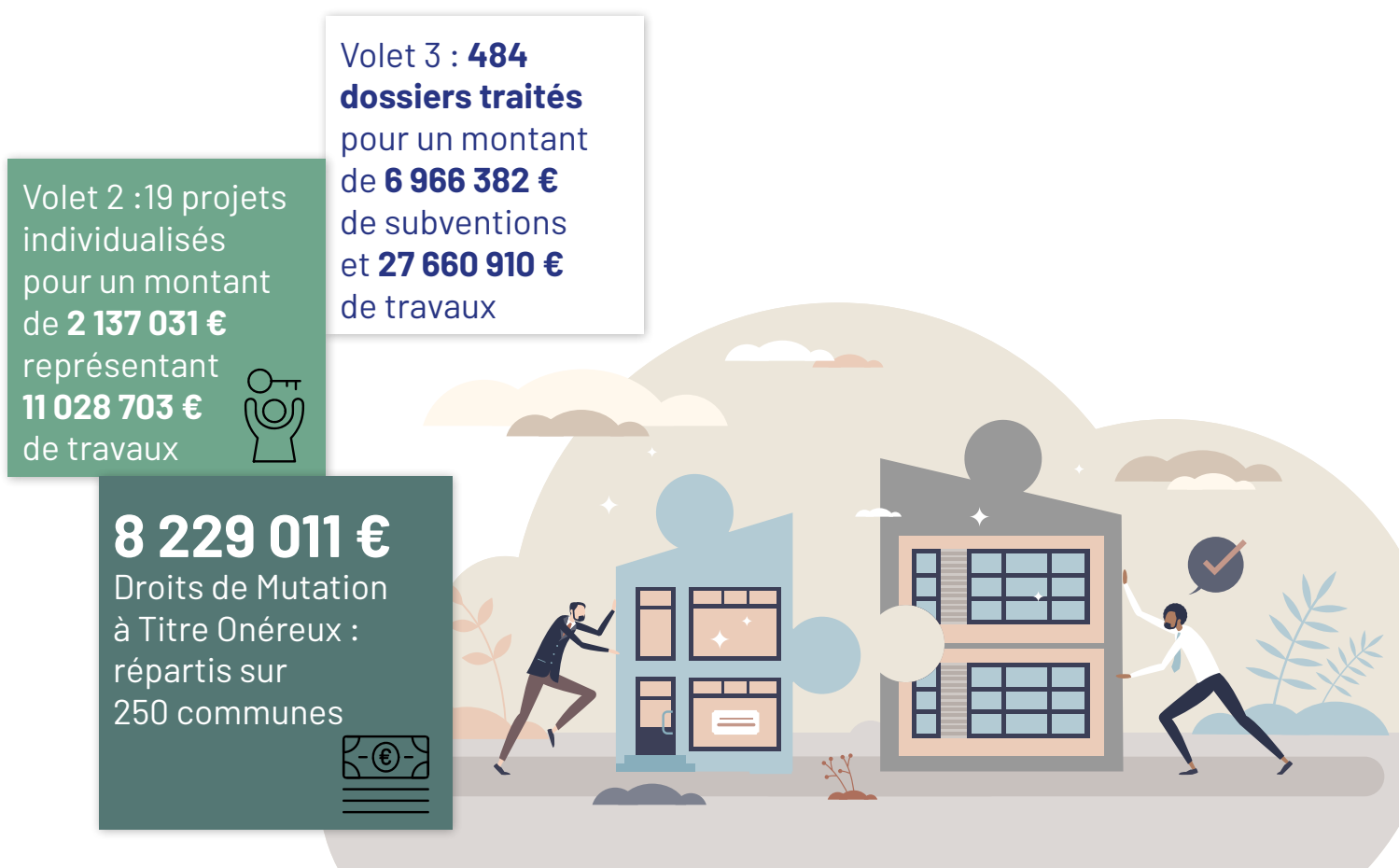
Les chiffres clés

Volet 4 Patrimoine 2023 : 985 503 € de subventions pour 21 dossiers représentant 4 495 825 € de travaux,

Volet 4 Centre bourgs /centres anciens : 13 dossiers traités pour un montant de subventions de 1 300 536 € représentant 24 819 268 € de travaux,

Volet 5 Schéma de l'Habitat : 624 logements financés pour un montant de subventions de 2 252 265 € représentant 35 M€ de travaux et 14 M€ de transactions immobilières,

Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle: 8 679 130 € répartis sur 225 communes et 5 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale,



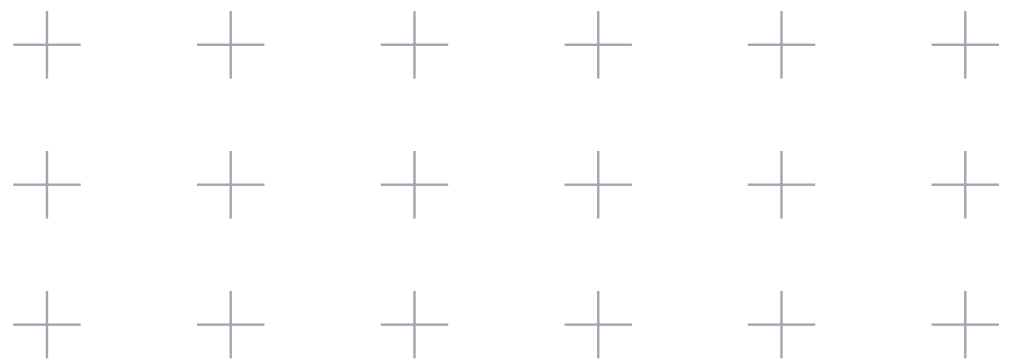


PERSPECTIVES 2024

- Individualisation des dotations de solidarité communale (V3),
- Appel à projet Patrimoine (V4),
- Poursuite des échanges avec les EPCI sur le financement de projets intercommunaux ou supra communaux répondant dans la majorité des cas aux priorités départementales (V2),
- Signature du Contrat Chaleur Renouvelable Territorial avec l'ADEME pour aider les collectivités et les entreprises à la réalisation de production de chaleur renouvelable,
- Renforcement de la mission d'ingénierie avec une coordination des organismes intervenant pour l'accompagnement technique pour les projets des collectivités,
- Continuité de l'harmonisation des pratiques de saisie dans l'outil ASTRE SUBVENTION pour l'ensemble de directions (phase 2) et formation des nouveaux arrivants et de la CA Grand Châtelleraut.

Mission Habitat :

- Mise en œuvre de la deuxième année du SDH 2023-2028 permettant la poursuite des programmes engagés en 2023,
- Lancement de la phase études pré-opérationnelles de la démarche expérimentale BIMBY® (Fiche action 2) sur le territoire "test" de la Communauté de Communes Vallées du Clain,
- Accompagnement des nouveaux programmes territoriaux de réhabilitation du parc privé sur la période 2024/2028 pour les territoires des Communautés de Communes du Haut Poitou et d'Agglomération de Grand Châtelleraut,
- Définition des perspectives d'évolution du SDH sur la deuxième période 2026/2028,
- Financement au titre des crédits de fonctionnement des organismes de logements (ADIL 86 et SOLIHA) et de l'ingénierie du PIG "Habiter Mieux et Autonomie" permettant la réalisation des objectifs du programme 2024.



Direction Générale + + + **Adjointe des Finances,** **des Moyens et du Numérique**

- × Direction du Budget et des Finances
- × Direction des Affaires Générales
- × Direction de la Transition Numérique
- × Mission Conseil Juridique
- × Mission Affaires Immobilières
- × Mission Commande Publique
- × Conseil en Gestion



Direction du Budget et des Finances

Les faits marquants

Passage à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023

- Paramétrage, accompagnement, information et formation des acteurs concernés
- Adaptation de la procédure de gestion de l'inventaire comptable

02/02/2023 : réunion d'échanges sur la M57 et la gestion du patrimoine avec cette nomenclature

Le Service de Gestion Comptable remplace la Paierie départementale au 1^{er} janvier 2023

- Adaptation progressive à une nouvelle organisation de travail en lien avec la DDFIP, tant sur la gestion des dépenses que des recettes.

Veille sur le passage au Compte Financier Unique

Dialogue de gestion / qualité comptable

05/10/2023 - Séminaire Budget-Finances

- Actualités budgétaires et financières.
- Sensibilisation aux tentatives de fraudes
- Responsabilité des gestionnaires publiques
- Développer le travail collaboratif entre tous les acteurs du réseau, en faveur de la qualité comptable et de l'amélioration des procédures.

Programmation FSE+ 2021-2027 :

Conventionnement de la Subvention Globale FSE + pour un montant global de 3 809 740,20 € au profit d'actions en faveur du retour à l'emploi et de l'inclusion sociale



Les Fonds européens en soutien face à la pandémie de Covid-19 en Vienne :

Près de 673 000 € de subvention FSE REACT – UE obtenus pour la gestion administrative et le cofinancement des dépenses de matériel et achats de masques en lien avec la pandémie.

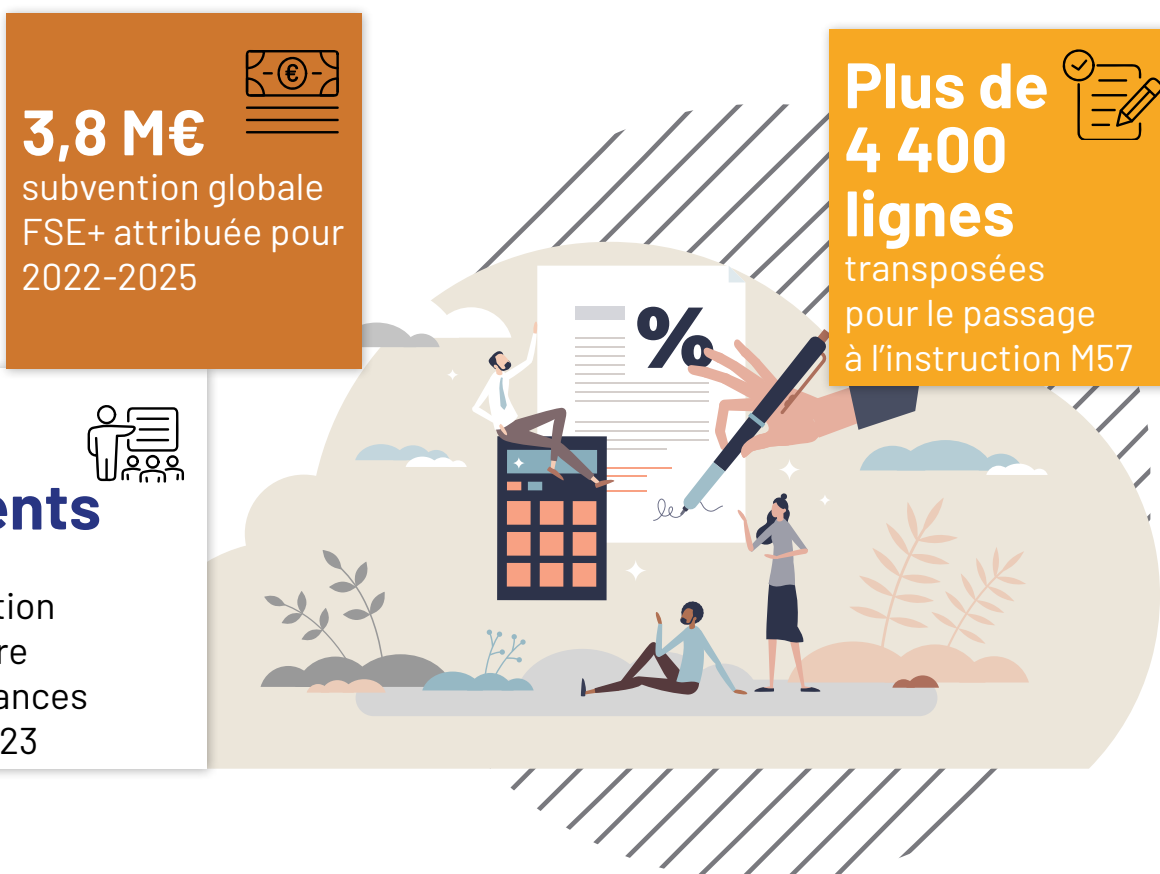
Obtention d'une subvention FSE REACT-UE de 628 790 € pour les opérations soutenues par la Direction de l'Insertion et du Retour à l'Emploi : MobiVienne et Vienne Emploi Insertion.

Une nouvelle méthode de préparation budgétaire pour le budget 2024

- Animation d'un groupe de travail transversal, afin de proposer une méthode de préparation budgétaire permettant aux élus départementaux de faire des choix budgétaires, dans un contexte qui se contraint.
- Actualisation et présentation de la prospective budgétaire 2024-2028, en fonctionnement et en investissement.
- Mise en œuvre de la nouvelle méthode de préparation budgétaire en septembre 2023 pour un vote du BP2024 programmé en mars 2024.

Les chiffres clés

- 38 603 mandats émis, 10 730 titres de recettes
- 6 budgets
- 1,3 M€ de fonds européens perçus dans le cadre de la crise sanitaire
- 5 contrôles de service fait sur des dossiers cofinancés FSE, pour un montant de 1,05 M€
- 13 instructions réalisées, 11 Subventions FSE + conventionnées pour un montant de 1,6 M€
- 10 M€ de contrats d'emprunts négociés avec les banques pour le budget principal au taux variable Euribor 3 Mois + 0,75 %





PERSPECTIVES 2024

Préparation budgétaire

- Actualisation des prospectives budgétaires pluriannuelles en fonctionnement et en investissement avec l'appliquatif dédié "Regards"
- Approfondissement des travaux du groupe projet "Stratégie Budgétaire Pluriannuelle" afin de soumettre des propositions d'amélioration à la méthode initiée pour la préparation budgétaire 2024, et accompagner la préparation budgétaire 2025 dans un contexte particulièrement contraint
- Modernisation des tableaux de bord pour le suivi de l'exécution budgétaire (dépenses, recettes) et diffusion régulière auprès des acteurs concernés

Ingénierie financière

- Ingénierie financière auprès des directions pour développer le recours aux financements externes thématiques (Fonds Vert, FEDER géré par la Région, ...)
- Clôture de la Subvention Globale (SG) 2014-2020
- 3 Appels à projets relatif à la SG 2021-2027 en perspective
- Premier dialogue de gestion sur la SG 2021-2027
- Développer les actions en faveur de l'obtention de cofinancements sur les projets pilotés par les directions opérationnelles

Qualité comptable et dialogue de gestion

- Adaptation à l'organisation ordonnateur/comptable : 2^e année de fonctionnement du Service de Gestion Comptable qui se substitue à la Paierie départementale
- Développement d'outils, de méthodes et de ressources en faveur de la qualité de traitement des chaînes de dépenses et de recettes (référentiels, documentation, formations, ...)
- Développer le contrôle interne avec des analyses ciblées sur certaines chaînes de dépenses, afin de permettre la mise en place de contrôles allégés en partenariat
- Dématérialisation
 - Accompagner le développement de la dématérialisation de certaines chaînes comptables (volet social notamment)
 - Déployer un outil de gestion dématérialisée des frais de déplacement (objectif 01/01/2025)
- Dialogue de gestion :
 - Actualisation d'un centre de ressources pour les services
 - Organisation de la 3^e édition du séminaire budget-finances à l'automne



Direction des Affaires Générales

Les faits marquants

Des prestations et achats plus responsables

Nettoyage des locaux

Marché renouvelé en groupement de commandes avec l'Agence des Territoires de la Vienne (AT 86) avec une attention particulière portée :

- aux mesures sociales proposées dans l'exécution des prestations (utilisation de matériels ergonomiques et de produits respectueux de la santé des agents, mise à disposition d'un plan de formation spécifique pour l'ensemble du personnel sur site et d'habilitations à leurs pratiques professionnelles, transmission d'un plan d'hygiène et de sécurité continuellement mis à jour et prise en compte de la sécurité et du bien-être des agents, des conditions de travail équitables et des mesures d'accompagnement et d'insertion professionnelle des salariés).
- à la performance en matière de protection de l'environnement avec notamment l'utilisation de consommables et produits éco-labellisés sur l'ensemble des sites et la proposition d'un système de tri sélectif et collectif par les candidats.

Achats de fournitures de bureau et de papiers à imprimer

En groupement de commandes avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 86), la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH 86), l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 86), l'Institut Départemental pour la protection de l'Enfance et l'accompagnement des Familles (IDEF 86), l'Agence des Territoires (AT 86) et le Centre de Gestion (CDG 86).

Premier marché départemental prenant en compte les considérations de loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi "AGEC") et ses décrets d'application imposant l'achat d'au moins 20 % de fournitures de bureau et 40 % de papiers issus du réemploi, de la réutilisation, ou intégrant des matières recyclées.



Achats de véhicules d'occasion :

Mise en place d'un marché d'achat de véhicules d'occasion. En plus d'être un achat plus vertueux, l'occasion permet également d'atteindre l'obligation de la loi dite "AGEC" d'acheter au moins 20 % issus du réemploi, de la réutilisation, ou intégrant des matières recyclées.

Poursuite du verdissement de la flotte automobile du Département (hors parc de la Direction des Routes)

En 2023 :

- Achat de 5 véhicules électriques
- Achats de 4 vélos électriques
- Locations de 4 vélos (3 électriques, 1 classiques)

Prise en compte des considérations environnementales dans le fonctionnement de la Direction des Affaires Générales :

Mise en place d'une consommation de 100 % de papiers recyclés aux copieurs depuis juillet 2023.

L'activité du Pôle technique en chiffre : une augmentation des demandes d'interventions

En 2023, le Pôle Technique c'est **450 demandes** d'interventions (350 demandes en 2022) de petites réparations, de déménagements, d'agencement de bureau, d'interventions en matière d'espaces verts ou encore de logistiques diverses, type désarchivage.

Contrôle d'accès – améliorations des procédures

Un audit est en cours afin de perfectionner les bâtiments connectés. 2 nouveaux sites ont été raccordés (Loudun et Cissé). **100% des badges sont en bi-technologie.**

Les chiffres clés

- La restauration administrative : **38 825** repas servis soit **+ 9,75 %** (35 380 repas) par rapport à 2023 et **- 14,21 %** (45 255 repas) par rapport à 2019 (avant crise sanitaire).
 - Une consommation de gobelets en **baisse de 3,1 %** sur les fontaines à eau (93 000 contre 96 000 en 2022).
 - Les achats de papier (88,048 Tonnes) en **baisse de 13 %** (101,20 Tonnes en 2022).
 - **93,30 %** de papiers recyclés achetés soit 82,150 Tonnes
 - **19 %** d'achats de fournitures de bureau et **35 %** d'articles de papèterie répondant aux considérations de la loi AGEC.
- Impressions 2023 : nombre de copies stable depuis 2021 (**environ 950 000**) date à laquelle les rapports de réunion du conseil département ont été dématérialisés.

Evolution de l'activité du pôle technique :

- **+ 10 %** demandes d'interventions (350 demandes en 2022).

≈ 950 000



Impressions 2023 : nombre de copies stable depuis 2021, date à laquelle les rapports de réunion du Conseil Départemental ont été dématérialisés.



Évolution de l'activité du pôle technique

+ 10 %



demandes d'interventions (350 demandes en 2022).

PERSPECTIVES 2024

- Renouvellement du marché de presses numériques et prestations associées (2 presses numériques en perspective au centre d'impression).
- Mise en place d'une solution intranet pour l'ensemble des demandes d'interventions technique et logistique.
- Achats de mobilier : en groupement de commandes avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 86), l'Agence des Territoires (AT 86) et le Centre de Gestion (CDG 86), renouvellement en 2024 :
 - L'achat de mobiliers d'occasion pour répondre aux considérations de la loi dite "AGEC" imposant l'achat d'au moins 20 % de mobiliers issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées (dont 20 % issus du réemploi ou de la réutilisation).
 - De fortes attentes en termes de prise en compte du cycle de vie, de la provenance, de la longévité et de la recyclabilité des produits.



Direction de la Transition Numérique

Les faits marquants

• Projets logiciels dans le cadre du Plan de transition numérique

- Gestion Electronique des Documents de la MDPH
- Migration de l'outil de gestion des marchés publics (Marco) vers une version hébergée en externe (SaaS)
- Implémentation de la nouvelle infrastructure de serveurs (Oracle 19 Enterprise) et migration de 75% des bases de données
- Réalisation de tableaux de bords finances : suivi des factures et exécutions budgétaires en dépenses
- Création d'un portail géographique et décisionnel interne et d'applications cartographiques thématiques
- Réalisation de l'application Portraits de la Vienne pour valoriser les données sociodémographiques du territoire sous forme de tableaux de bord
- Mise en production d'Arcopole pro Gestion du Patrimoine Voirie

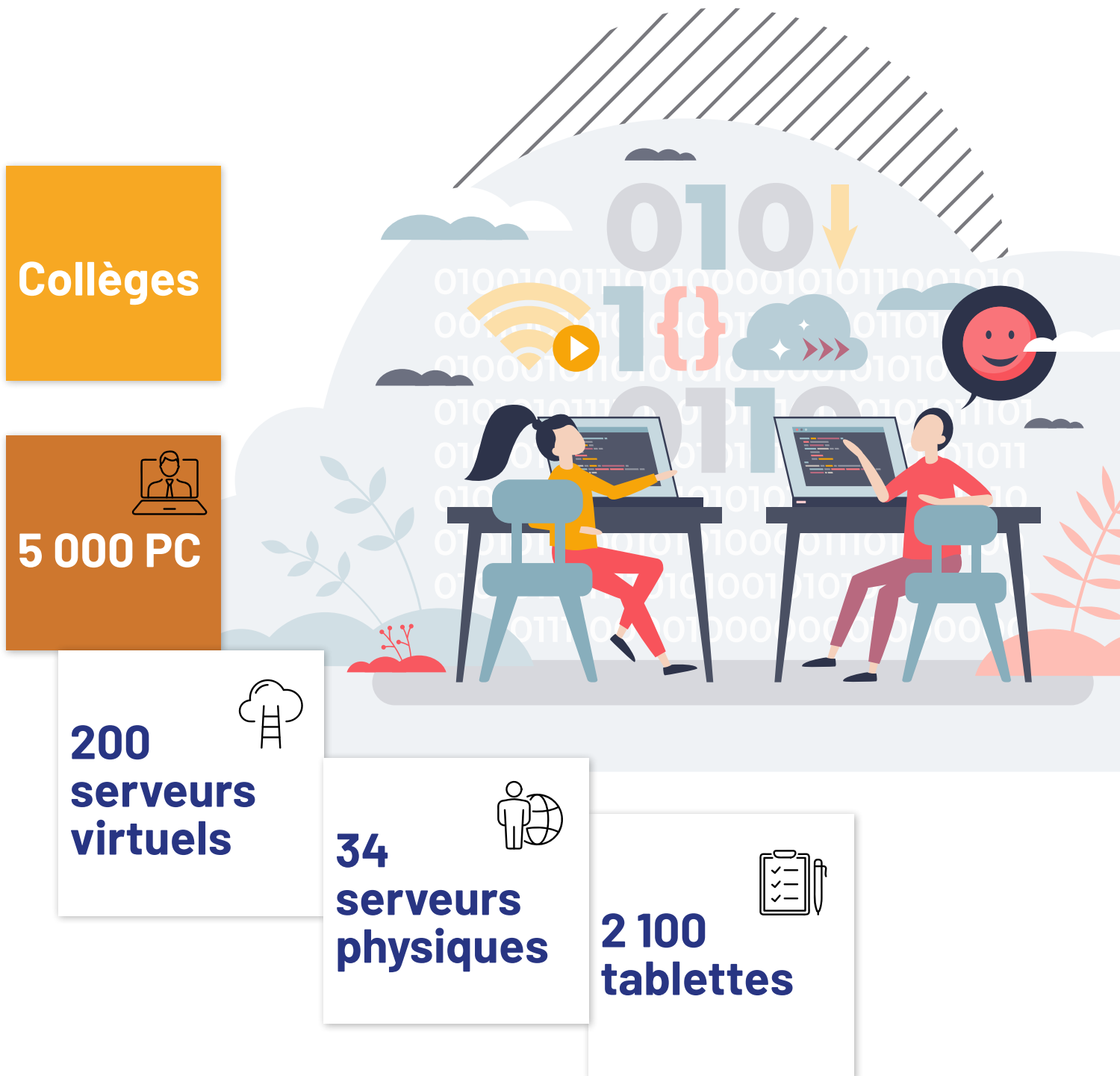
• Infrastructures et sécurisation du système d'information (SI) – PTN

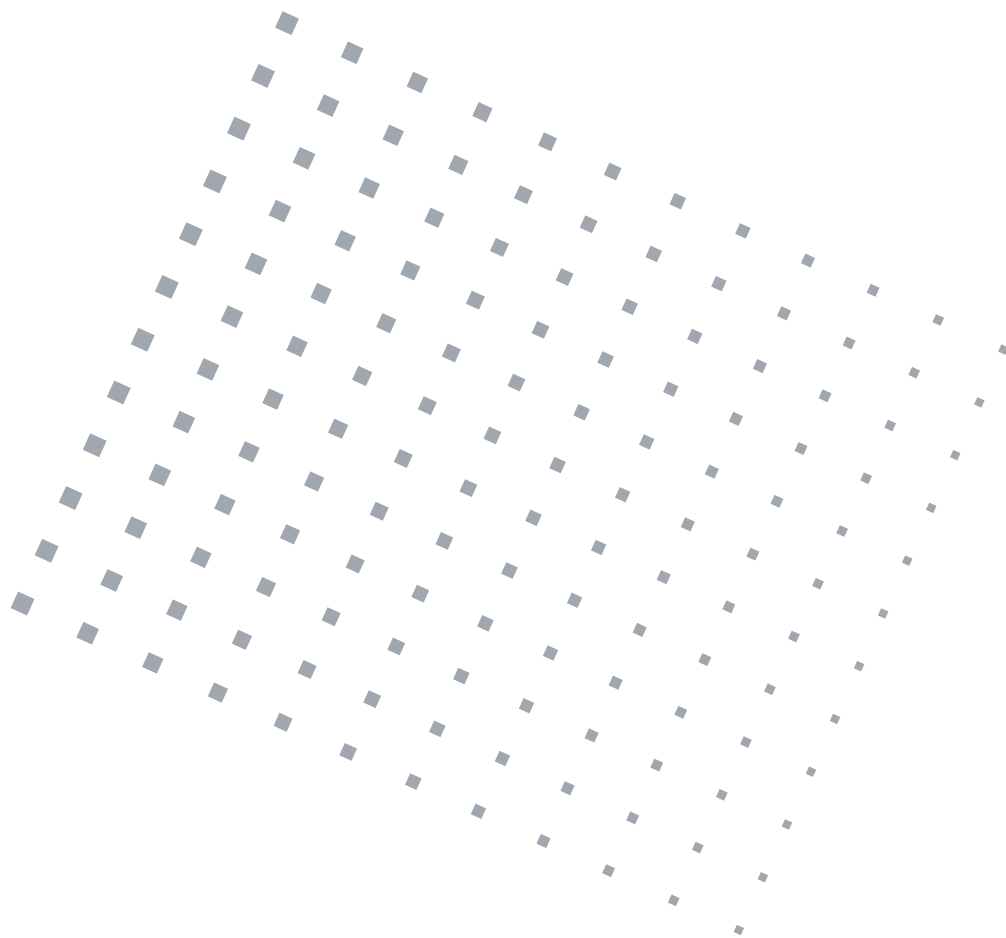
- Implémentation d'une nouvelle architecture de sécurité pour les sites Départementaux et les collèges
- Mise à jour de l'infrastructure principale des serveurs
- Mise en place d'une solution de continuité d'activité en cas d'incident majeur
- Remplacement des équipements principaux constituant le réseau du Département
- Implémentation d'un outil de sécurité pour les accès au système d'information (SI)
- Mise en place d'une architecture de sauvegarde avec coffre-fort numérique déporté (DGAS) pour sécuriser les données en cas de cyberattaque
- Finalisation du parcours Cybersécurité en lien avec l'ANSSI
- Sécurisation des accès aux services Microsoft
- Sécurisation des postes de travail



Les chiffres clés

- Services du Département : **1 400** PC, **300** serveurs virtuels sur **30** serveurs physiques, **650** smartphones, **70** applications.
- Collèges : **5 000** PC, **2 100** tablettes, **200** serveurs virtuels sur **34** serveurs physiques.





PERSPECTIVES 2024

Projets logiciels – Plan de transition numérique en 2024

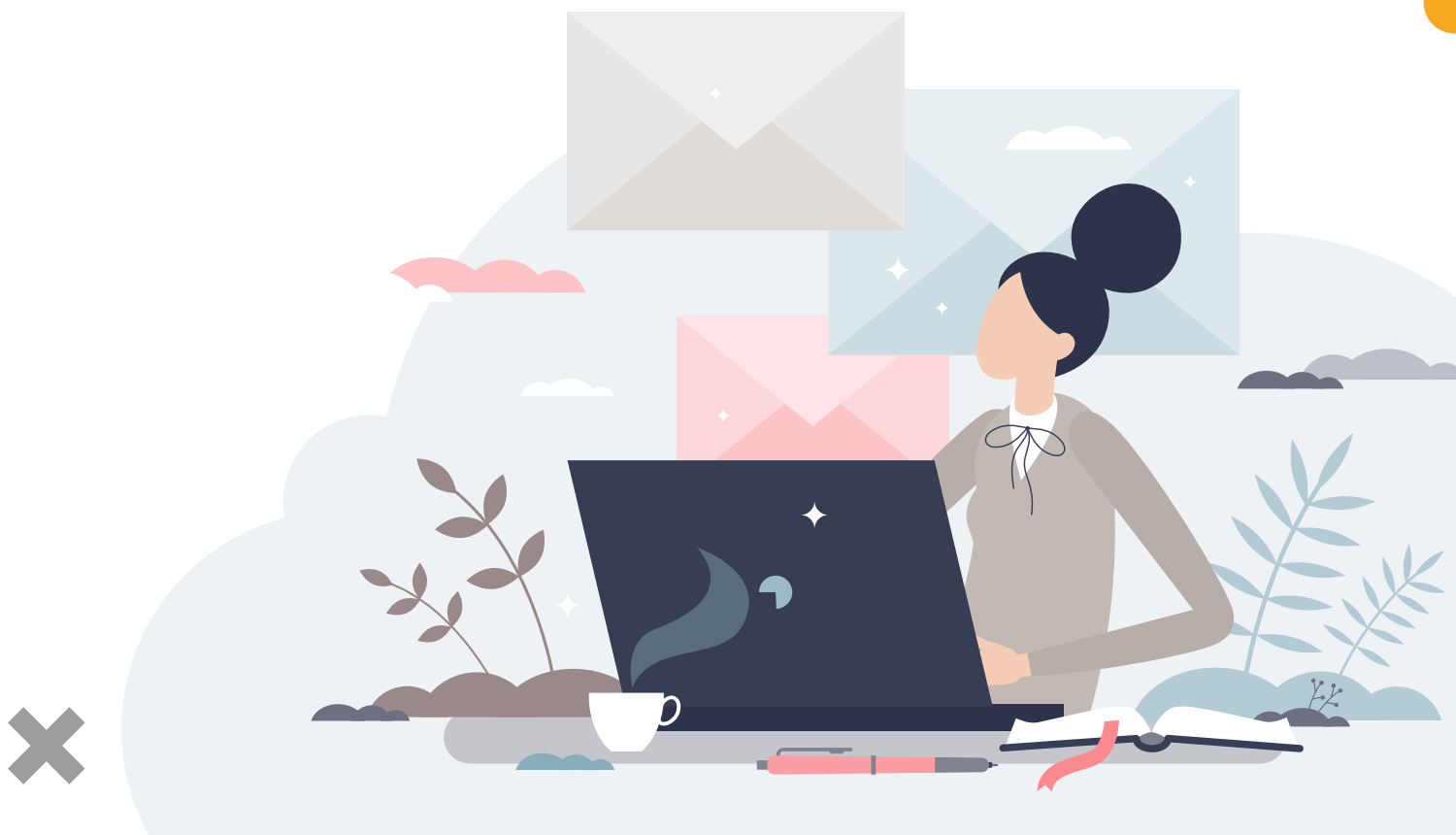
- Déployer la Gestion Electronique des Documents pour la Direction de l'Autonomie
- Mettre en place un outil de parapheur et signature électroniques et implémenter un premier parcours de signature
- Mettre en œuvre un logiciel de gestion des talents (formation, GPEC, recrutement, évaluation) avec le module de formation pour fin d'année 2024
- Implémentation d'un nouveau système de gestion des bibliothèques
- Terminer la mise en œuvre de l'outil de gestion des temps et des activités
- Mise en place des téléservices pour la MDPH
- Améliorer le moteur de recherche des délibérations pour le public et les agents

Infrastructures et sécurisation du système d'information – PTN en 2024

- Implémentation d'un outil de sécurité permettant la mobilité des agents sur le réseau du Département
- Implémentation d'un nouvel outil de protection des sites web du Département
- Sécurisation de la messagerie
- Supervision des infrastructures, centralisation des journaux d'évènements
- Rédaction d'une politique de sécurité du système d'information
- Exercice de cybercrise (début 2024)

Infrastructures hors PTN en 2024

- Remplacer les équipements réseaux des collèges (1/4 du parc est obsolète)
- Migration des collèges vers de la téléphonie sur IP (10 collèges)
- Mise en place d'onduleurs pour les collèges (10 collèges)
- Augmentation de la volumétrie de sauvegarde pour inclure les collèges au plan de sécurisation des Systèmes d'Information



Direction Juridique et des Assemblées

Les faits marquants

- La création de la Direction juridique et des Assemblées au 1^{er} janvier 2023 regroupant le service des assemblées et les missions conseil juridique et protection des données
- La mise en conformité du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) de l'ensemble des traitements de la Direction juridique et des assemblées

• Au titre du Conseil juridique

- La mise en place du référent déontologue des Conseillers Départementaux ;
- L'aboutissement des démarches de dissolution des deux syndicats mixtes de l'École Supérieure de Commerce Et de Management et de l'École Supérieure de Commerce de la Vienne ;
- La centralisation du suivi des contentieux et du compte-rendu annuel au Conseil Départemental.

• Au titre des Assemblées

- L'élaboration d'un nouveau Guide de rédaction des rapports ;
- La révision de la forme des délibérations.

• Au titre de la Protection des données personnelles

- Le déploiement du nouvel outil de pilotage de la conformité RGPD ;
- La communication du registre de traitements dans le contexte d'une demande d'accès aux documents administratifs ;
- La conformité des nouveaux services en ligne éducation et jeunesse.



Les chiffres clés

12
arrêtés
de délégation de
signature élaborés



497

demandes de conseil juridique,
en nette augmentation, dont
61 conventions et avenants
expertisés



572
arrêtés
publiés sur le
site internet du
Département



- 489 délibérations du Conseil Départemental (79) et de sa Commission Permanente (410) ;
- 7 sessions de formation des utilisateurs du logiciel de gestion des assemblées Acade, avec un temps dédié à des apports juridiques ;
- Maturité en gestion de la protection des données évaluée à 3,75/5 (méthode d'auto-évaluation CNIL) ;
- 158 traitements au registre des traitements ;
- 5 dispositifs accompagnés dans le cadre d'une démarche de protection des données en amont ;
- 2 violations de données personnelles notifiées à la CNIL.



PERSPECTIVES 2024

- La création d'un site d'information et d'actualités de la Direction à destination des services départementaux ;

Au titre du Conseil juridique

- La refonte des arrêtés de délégation de signature des responsables des services départementaux ;
- Le renouvellement des marchés de prestations juridiques ;

Au titre des Assemblées

- Le déploiement de la gestion des arrêtés du Président dans le logiciel Acade ;
- La reprise d'un certain nombre de missions administratives du pôle Conseil juridique de la Direction (suivi des arrêtés de délégations de signature, des désignations dans les organismes extérieurs, première relecture juridique des rapports) ;

Au titre de la Protection des données personnelles

- La révision des procédures internes arrêtées par le Président en 2020 ;
- L'accompagnement des services dans des projets et des analyses d'impact.



Mission Affaires Immobilières

Les faits marquants

Acquisitions et cessions de biens immobiliers

- Acquisition de l'immeuble "CNED Audio" à Jaunay-Marigny, venant compléter les propriétés départementales du secteur et permettant le développement de projets liés à la Technopole du Futuroscope ;
- Cession de terrains départementaux sur lesquels seront implantés des activités économiques à Châtellerault et au Vigeant ;
- Cession de divers terrains départementaux sans utilité pour la collectivité à Champagné-Saint-Hilaire, Naintré, Maillé et Payroux ;
- Organisation d'un appel public d'offres d'achat de l'ensemble immobilier départemental sis à Poitiers, 188 avenue de la Libération et 15 rue des Joncs, anciennement affecté aux services en charge de la voirie départementale, suivi de la signature d'une promesse de vente sous conditions suspensives, les biens étant destinés par l'acquéreur à la construction d'environ 115 logements ;

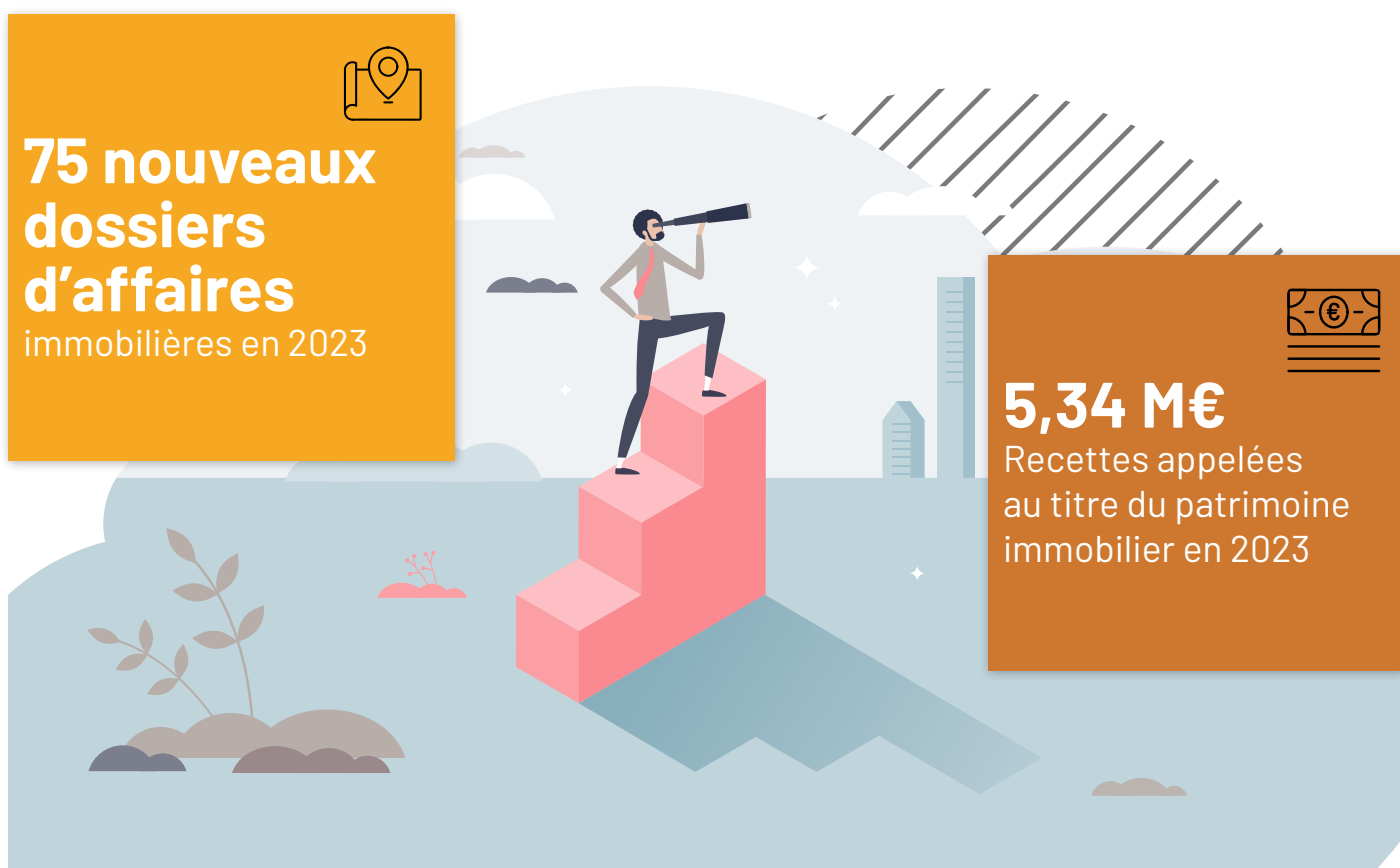


- Poursuite ou finalisation d'opérations foncières pour l'aménagement de la voirie (création d'un créneau de dépassement sur la route départementale 347 à Verrue, aménagement du carrefour des routes départementales 62 et 347 à Neuville-de-Poitou, aménagement de la traverse de "Vaon" sur la route départementale 347 aux Trois-Moutiers, création d'une voie de liaison entre la route nationale 10 et la route départementale 7 à Valence-en-Poitou...);
- Réalisation d'opérations de régularisation de la situation foncière pour la voirie départementale (Aslonnes, Coussay-les-Bois, Sèvres-Anxaumont...);
- Création d'une zone de préemption sur les espaces naturels sensibles des Marais de la Pallu et du Marais du Baillant à Champigny-en-Rochereau, Saint-Martin-la-Pallu et Vouzailles ;

Administration du domaine immobilier départemental

- Établissement de huit conventions nouvelles pour l'organisation de permanences des services sociaux et médico-sociaux dans les communes ;
- Établissement de vingt-cinq conventions nouvelles pour la mise à disposition ou la location de biens du patrimoine immobilier départemental ;
- Mise en place d'une convention avec la Communauté de communes Vienne & Gartempe et la Commune de Montmorillon pour la gestion des occupations du site de la Maison-Dieu à Montmorillon ;
- Constitution de l'ensemble des servitudes réciproques nécessaires à l'exploitation des immeubles affectés au Parc du Futuroscope avec l'établissement d'un cahier des charges des servitudes.

Les chiffres clés



- Patrimoine immobilier départemental :
 - **74** sites bâtis en propriété pour une surface de plancher de 263 600 m²
 - **150** sites bâtis en jouissance pour une surface de plancher de 158 000 m²
 - **225** hectares d'espaces naturels sensibles sur 15 sites
 - **210** hectares de réserves foncières
 - **4 780** kilomètres de routes départementales



PERSPECTIVES 2024

- Mise en vente de l'ensemble immobilier départemental sis à Poitiers, 24 rue du Moulin-à-Vent, anciennement affecté aux juridictions de l'ordre judiciaire, conjointement avec la mise en vente des immeubles voisins appartenant à l'Etat qui avaient la même affectation ;
- Préparation de la cession éventuelle des immeubles affectés à la subdivision des routes de Châtellerauld et aux centres d'exploitation des routes de Lençloitre et Saint-Gervais-les-Trois-Clochers dont le regroupement est prévu au centre d'exploitation de Châtellerauld ;
- Cession d'un terrain départemental pour l'implantation d'activités économiques à Civray ;
- Engagement d'opérations nouvelles et poursuite des opérations en cours pour l'aménagement de la voirie départementale, en fonction des demandes de la direction des routes (création d'une voie de contournement du bourg de Chaunay entre la route nationale 10 et les routes départementales 25 et 35, élargissement de la route départementale 8bis à Lhommaizé, mise à deux fois deux voies de la route départementale 347 entre Neuville-de-Poitou et Saint-Martin-la-Pallu...);
- Réalisation d'opération de régularisation de la situation foncière sur la Technopole du Futuroscope (acquisition de la voie d'accès au parc de stationnement des immeubles Arobase, rectification du parcellaire de l'immeuble IH2EF, échange de terrains avec l'Université de Poitiers...);
- Réalisation du transfert de propriété au profit du Département de la Vienne de l'assiette foncière et des constructions affectées aux collèges du territoire de la Communauté d'agglomération de Grand Châtellerauld qui sont encore la propriété de celle-ci (collèges Jean-Macé, George-Sand et René-Descartes de Châtellerauld, collège Bellevue de Dangé-Saint-Romain, collège Arsène-Lambert de Lençloitre et collège Maurice-Bedel de Sain-Gervais-les-Trois-Clochers);
- Préparation de la mise en service de la future Maison départementale des solidarités de Poitiers et de la transformation des antennes territoriales en lieux de permanences sociales.



Mission Commande Publique

Les faits marquants

- Adoption de la Stratégie d'achats du Département de la Vienne
- Elaboration du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) du Département de la Vienne
- Mise en place d'une nouvelle nomenclature des achats
- Adoption du règlement de fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres



Les chiffres clés

- **332 marchés** notifiés en 2023, dont **27 %** de marchés de travaux, **52 %** de marchés de services et **21%** de marchés de fournitures.
- **190 marchés** conclus avec des entreprises de la Vienne soit **57 %** des marchés, dont 34 % marchés de travaux, 38 % marchés de services et 28 % marchés de fournitures.
- **16 700 heures d'insertion** réalisées sur 38 opérations suivies et 78 marchés.
- **65 personnes éloignées de l'emploi** ont ainsi eu l'opportunité de travailler sur un ou plusieurs chantiers du Département par le biais des heures d'insertion inscrites comme condition d'exécution des marchés (hors personnes prises en charge dans une structure reconnue par l'Etat : ESAT, chantiers d'insertion et entreprises d'insertion notamment).
- **La mise à disposition de personnels auprès de structures d'insertion** est majoritairement choisie par les entreprises pour répondre à leur engagement d'insertion : 75 % des bénéficiaires ont eu un contrat d'insertion.
- **37 des 46 entreprises**, ayant conclu un ou plusieurs marchés clausés, sont des entreprises de la Vienne et 9 hors du territoire de la Vienne.
- **1578 heures réalisées** par des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) : nettoyage des équipements de protection individuelle (EPI) des agents des routes, entretien des espaces verts, entretien et débroussaillage des espaces naturels sensibles (ENS).
- **4 623 heures réalisées** par des structures d'insertion par l'activité économique : nettoyage de locaux départementaux, dévégétalisation des ouvrages d'arts et enlèvements des embâcles, opérations de manutention et déménagement, nettoyage des EPI, entretien des espaces verts, confection de produits publicitaires.

Répartition géographique des marchés publics passés en 2023

	INF 39 999,99 € HT	entre 40 000 € HT et 89 999,99 € HT	entre 90 000 € HT et 213 999,99 € HT	SUP à 215 000 € HT	TOTAL	TAUX
Département de la Vienne	111	25	41	13	190	57%
Région Nouvelle Aquitaine	24	4	8	2	38	11%
Niveau national	55	19	19	11	104	31%
TOTAL	190	48	68	26	332	100%

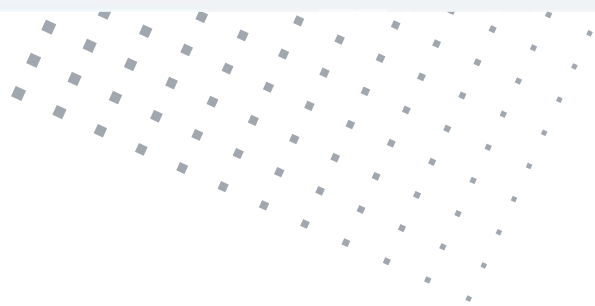
Heures d'insertion sociale réalisées de 2019 à 2023 :

	2019	2020	2021	2022	2023
Heures CD86	21 229	32 001	39 029	18 279	15 796
Heures ACTIV/AT86	3 838	1 150	546	897	904
TOTAL	25 067	33 151	39 575	19 176	16 700



PERSPECTIVES 2024

- Organisation de la nouvelle Direction des Achats et de la Commande Publique
- Mise en place du suivi des indicateurs de la Stratégie d'achats et du SPASER
- Elaboration du guide des bonnes pratiques et de déontologie de la commande publique au Département de la Vienne
- Renforcement et professionnalisation du réseau interne d'acheteurs
- Développement d'un réseau territorial d'acheteurs



Conseil en Gestion

Les faits marquants

La mission "Conseil en gestion" a poursuivi, en 2023, ses missions de conseils, d'expertise et d'accompagnement auprès des Directions et services de la Collectivité : expertise comptable et financière dans le cadre de dossiers spécifiques, accompagnement dans le cadre d'évaluation, de schémas ou de règlements, étude d'organisation d'un service ou d'une Direction.

- Suivi et animation du projet EVA "Espace Vienne Autonomie", sous le pilotage de la Directrice de l'Autonomie, et en lien avec le pôle Schémas-projets, et les 2 autres membres fondateurs du Groupement : Soliha Vienne et Mutualité Française Vienne.

En 2023 :

- Choix du format juridique de l'EVA (GCMS soit un "Groupement de Coopération Médico Sociale") et finalisation des statuts (en lien avec la Direction Juridique).



- Organisation de deux journées les 03/05 et 18/10/2023 (2 groupes de travail par journée) concernant le fonctionnement du futur espace d'une part, et d'autre part le travail sur un projet de recherche expérimentale dans le domaine du "Bien vieillir" et de la prévention, avec les partenaires du Département : Le Centich, MDPH, CHU de Poitiers, Chaire CERVAL de l'Université de Poitiers regroupant plusieurs laboratoires de recherche, Gérontopôle de Nouvelle-Aquitaine.
 - Déplacements inspirants : à Iserlohn (Allemagne), rencontre de la Société GGT "Deutsche Gesellschaft für Gerontotechnik", qui gère un lieu d'exposition, d'information et de conseils en aides techniques et aménagements du domicile permettant une meilleure autonomie à domicile
 - Déplacement à Cognac, Résidence Autonomie du CCAS "Alain de Raymond" : Visite d'un appartement de transition LENA
 - Participation aux réunions organisées dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Gouvernance du Gérontopôle de Nouvelle Aquitaine.
- Suivi financier, en lien avec les Directions et les élus concernés, de certaines structures (subventionnées par le Département, ou bénéficiaires d'une garantie d'emprunts, ou organismes dans lesquels le Département est membre).
 - A la demande des élus, et / ou des Directeurs Généraux, analyses ponctuelles réalisées à des fins d'aide à la décision (exemple : mise en œuvre d'un projet stratégique ou en lien avec une réorganisation).
 - Actualisation de la cartographie des satellites du Département, sur la base des comptes clôturés au 31/12/2022.
 - Contrôle interne relatif à la Subvention Globale du Fonds Social Européen signée sur la période 2014 à 2020, en lien avec la Direction du Budget et des Finances : contrôle d'opérations conformément aux procédures décrites dans la Subvention globale.
 - Réseau des Carnutes : participation à la rencontre annuelle des contrôleurs de gestion des Départements de France à Lyon et aux "Rencontres territoriales" organisées par le CNFPT les 22 et 23/06/2023.



PERSPECTIVES 2024

- Poursuite du projet Espace Vienne Autonomie, dont l'ouverture au public est prévue fin 2025/ début 2026 sur le site de la DGAS à Poitiers :
 - Création du GCMS (organisation d'une Assemblée constitutive)
 - Mise en œuvre des 4 commissions "Aides techniques", "Adaptation du logement", "Aménagement de l'EVA" et "projet de recherche et innovation", et rédaction d'une feuille de route par commission en lien avec nos partenaires,
 - Recherches de financements (CNSA, fondations privées, Mutuelles, caisses de retraite, fonds européens...)
 - Participation aux Groupes de travail organisés par la DGAS afin de préparer l'accueil du public dans le nouveau bâtiment du site de la Frappière,
 - Rédaction du cahier des charges relatif à l'aménagement de l'Espace.
- Etude d'organisation au sein de la DGAAT2D, en lien avec la DRRH.
- Actualisation de la cartographie des satellites du Département, sur la base des comptes clôturés au 31/12/2023.
- Contrôle Allégé Partenarial sur la chaîne de dépenses de l'APA : En lien avec le service "Prestations PA/PH" de la Direction de l'Autonomie, et le contrôleur interne (de la DBF), mise en œuvre des préconisations formulées dans le rapport d'audit de la DGFIP.



Cabinet du Président





Cabinet du Président

Les faits marquants

- 3 Décisions Modificatives
- 1 Réunion du Conseil Départemental
- 3 Commission Générales
- 9 Commissions Permanentes



Les chiffres clés

75 883
courriers
envoyés



34 176
courriers
reçus

102
déplacements
du Président
sur le territoire
départemental



14 visites
cantonales



2 907
secours d'urgence
traités pour un
montant global de
317 913 €



PERSPECTIVES 2024

- Définir et mettre en œuvre les orientations politiques de la collectivité départementale
- Organiser les réunions de l'Assemblée Départementale, les Commissions Permanentes, les Commissions Générales et les Commissions Sectorielles
- Organiser les déplacements et les interventions du Président
- Assurer les relations avec les autres institutions et organismes partenaires
- Instruire et assurer la gestion des courriers réservés
- Assurer la gestion des services suivants : Accueil, Bureau du Courrier, Régie des Secours d'urgence, Groupes d'élus, Espace Restauration.



Direction de la Communication





✕ Direction de la Communication

Les faits marquants

Communication événementielle

- Inauguration du pont Henri IV à Châtelleraut. Accueil de la cérémonie des D d'Or. Temps fort dédié à la Journée des Droits des Femmes. Organisation de la Fête du Sport - Journée olympique et des États Généraux du Handicap. Lancement de la marque touristique "La Vienne, à vous de jouer !"
- Partenariats pour de grands événements tels que : Sport et Collection - 500 Ferrari contre le cancer, l'Odysée Acadienne, Championnat du monde de vol libre, FestiGym, Marathon Poitiers-Futuroscope, Tour Poitou-Charentes, La Ferme s'invite, mais également avec les grands clubs sportifs de la Vienne (PB86, SPVB, Motoball...).
- Mise en place d'un accord-cadre d'objets publicitaires avec une dimension écoresponsable, ainsi qu'un guide et une charte pour des événements éco responsables.

Communication digitale

Projets web

- Création d'un nouveau site internet dédié à l'année médiévale pour les Archives départementales : vox-medievale86.fr
- Création d'un Espace Jeunesse : <https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/espace-jeunesse-1>
- 3 sites internet en cours de création : Atlas des paysages, MDPH86, Technopole du Futuroscope.
- Rédaction du plan d'actions de l'année 2023 pour la mise en conformité de l'accessibilité numérique du site amiral lavienne86.fr, des sites satellites et mise en application



Site lavienne86.fr

Plus de 300 pages sont dédiées à l'information départementale. Certaines ont été actualisées, d'autres créées : La Vienne, Terre de Jeux 2024, Pont Henri IV, Pont de Bonneuil-Matours, un nouveau collège à Mirebeau, Collège Henri IV, aménagement foncier rural, espace numérique de l'éducation et de la jeunesse, s'installer dans la Vienne (santé), France Services, Conseil Départemental des Jeunes mandature 2022-2024, Appels à projets collèges, Les Heures Vagabondes de la Vienne...

Réseaux sociaux

- Couverture et promotion des grands événements et projets du Département : Caravane des sports, dévoilement du parcours de la Flamme Olympique et Fête du sport à l'Arena, Les Heures Vagabondes, Les Heures Numériques, Etats généraux du handicap, nouvelle marque de destination touristique...
- Promotion et couverture des rencontres parrainées des grands clubs soutenus par le Département, et des événements sportifs nationaux à l'Arena Futuroscope
- Développement du compte Instagram avec des publications plus régulières sur les compétences et événements du Département, création des formats "stories" avec davantage de liens sur le site internet et création d'un rdv hebdomadaire avec la sélection d'une "photo de la semaine" pour créer du lien avec la communauté
- Lancement des reportages de la série "A deux pas de chez vous" sur tous les réseaux sociaux du Département à l'occasion du salon La Ferme s'invite

Relations presse

- Organisation de 95 conférences de presse
- Centenaire René Monory : valorisation des différents temps forts auprès de la presse locale et nationale
- Poursuite du travail de valorisation des visites cantonales auprès de la presse pour présenter les compétences et les engagements du Département, et faire connaître les acteurs locaux
- Reprise des expositions organisées dans le hall d'accueil : promouvoir le soutien du Département aux artistes locaux et la volonté de rendre la culture accessible à tous
- La Ferme s'invite 2023 : lancement de la web série "A deux pas de chez vous", qui met en avant les producteurs locaux via les réseaux sociaux du Département
- Education : lancement de la plateforme ENEJ et communication autour du projet de réhabilitation du collège de Mirebeau
- Travail avec les radios associatives
- Relais de la Flamme Olympique : dévoilement du parcours dans la Vienne, valorisation du travail mené par le Département avec le Comité d'Organisation des JOP 2024 pour le passage du relais et la célébration à l'Aréna Futuroscope le 25 mai 2024

Photo-vidéo

Suivi du chantier du Pont de Bonneuil-Matours
20 vidéos "A deux pas de chez vous" (producteurs locaux)
Concerts des Heures Vagabondes de la Vienne
Prises de vues en drone
Suivi de chantier du collège Henri IV
Vidéo des conférences des Archives Départementales
Vidéo pour le parcours de la flamme olympique dans la Vienne
Vidéos des projets d'éducation artistique et culturelle en milieu rural

Communications imprimées

Création de visuels :

- Espace Numérique de l'Education et de la Jeunesse (ENEJ)
- Sensibilisation sécurité des agents des routes
- Journée de l'Olympisme 23 juin
- Expo Centenaire Monory
- Les Heures Numériques (15 et 16 octobre à Neuville-de-Poitou)
- Conception de nombreux documents liés aux Solidarités (MDS, chemise de maternité, guide Du concept à la réalité, guide Bien vieillir dans la Vienne, Projet Pour l'Enfant...)
- Eco-communication : guide
- Schéma de l'Habitat 2023-2028
- Livre d'artistes "Lire les lignes du monde" BDV
- États généraux du Handicap (16/11)
- Stratégie Achats (SPASER)
- Programme culturel des Archives Départementales
- Panneaux de chantier bâtiments du Département
- Contrat de Chaleur Renouvelable Thermique (CCRT)
- Stand La Ferme s'invite

Création de logos :

- Technopole du Futuroscope
- A deux Pas de Chez Vous

Plans de communication :

- Les Heures Numériques (15 et 16 octobre à Neuville-de-Poitou)
- Espace Numérique de l'Éducation et de la Jeunesse (ENEJ)
- L'Odyssée Acadienne
- Livre d'artistes "Lire les lignes du monde" 10/10 au 9/12 (BDV)
- Les Heures Vagabondes de la Vienne

Les chiffres clés

- **111** dossiers événementiels
- Site internet : **85** actualités, **190** événements, **5** newsletters, **398 763** visiteurs sur le site lavienne86.fr (+ 11.1%), **25 828** téléchargements, moteur de recherche : **279 029** visites soit 70% des visites

Facebook @departement86 : 27 353 abonnés,
Twitter @departement86 : 10 940 abonnés,
Instagram @departement86 : 6 847 abonnés,
LinkedIn @departement86 : 5 812 abonnés,
Facebook Les Heures Vagabondes : 22 141 abonnés
Twitter @LHV86 : 1338 abonnés

- **114** communiqués de presse et dossiers de presse
- Création et actualisation de plus de **200 supports** de communication
- **95 conférences de presse** organisées

250
revues
de presse



100
reportages **photos**
et **80**
reportages **vidéo**



9 magazines
"Vienne Mag"
240 articles - 21 éditos
et 22 textes pour le
site interne





PERSPECTIVES 2024

Communication événementielle

- Relais de la Flamme olympique
- Salon Proxi'Loisirs, Sport et Collection, La Ferme s'invite, Marathon Poitiers-Futuroscope, matchs de parrainage, Journées Européennes du Patrimoine...
- Congrès Mondial Acadien
- Congrès National du Rugby, 100 ans du PEC Omnisports

Communication digitale

Projets web

- Mise en ligne du site VOX "Atlas des paysages"
- Mise en ligne du site de la Technopole du Futuroscope
- Mise en ligne du site de la MDPH 86

Site lavienne86.fr

- Mise en place d'un audit sur l'accessibilité numérique des sites satellites
- Migration Typo3 V12
- Renouvellement du marché pour l'hébergement, la maintenance et l'assistance du site

Réseaux sociaux

- Développement des principaux réseaux sociaux du Département de la Vienne (Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn) avec notamment des contenus pédagogiques et plus de visuels pour faire connaître et valoriser les engagements et compétences du Département (Plan santé, Agrilocal86, MDS, ENS, MDPH86...)
- Poursuite de la valorisation des producteurs locaux avec la série « A deux pas de chez vous », avec une fréquence de publication de 2 vidéos/mois
- Création de davantage de "stories", publications éphémères et formats courts sur Instagram et Facebook avec lien sur les actus du site pour booster le trafic du site lavienne86.fr
- Faire davantage le relais des actions menées par la Bibliothèque départementale de la Vienne (Lire en Vienne) et Emploi 86
- Communication forte pour le passage du relais de la Flamme Olympique le 25 mai 2024 : teasing, portraits relayeurs, rappel des animations dans les communes avec charte graphique propre
- Communication digitale impactante pour les 20 ans du festival Les Heures Vagabondes de la Vienne : création de vidéos, mise en valeur des artistes, interview, dévoilement des coulisses...
- Création de visuels pour valoriser les décisions prises lors des commissions permanentes sur Instagram
- Développer le compte LinkedIn du Département et améliorer la visibilité du compte

Relations presse

- Continuer le travail de valorisation des actions et engagements du Département
- Relais de la Flamme Olympique : relayer le temps fort à l'Arena Futuroscope et la grande implication du Département pour faire de cet événement un moment festif et valoriser les acteurs du monde sportif, soutenus par la collectivité
- Poursuivre le travail avec les radios associatives
- Promouvoir la série "A deux pas de Chez vous" et susciter des interviews

Photo-vidéo

- Vidéo "A deux pas de chez vous" (producteurs locaux)
- Suivi du chantier du collège Henri IV
- Vidéos des projets d'éducation artistique et culturelle en milieu rural

Communication imprimée

- Plans de communication
 - Passage de la Flamme Olympique, 25 mai 2024
 - Saison culturelle et expositions aux Archives Départementales
 - Livre d'artistes avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne
 - Les Heures Vagabondes de la Vienne
 - Les Heures Numériques à Vivonne
 - Congrès Mondial Acadien du 10 au 18 août 2024
- Signalétique collèges, charte graphique



Département de la Vienne

Place Aristide Briand - CS80319

86008 Poitiers cedex

■ lavienne86.fr